

Enseignant : Bernard Rappaz



« L'aventure suisse » :

... ou mes trois années de thèses chanvrières à la ferme Oasis

(11 avril 2001_au 23 décembre 2004)

Partie extraite et corrigée de « *l'Encyclopédie du cannabis* » dédiéee aux lectrices et lecteurs de Chanvre Info – 05 juillet 2014



Par Jean-Louis BOUVAREL
Licence Creative Commons



4^e PARTIE de l'Encyclopédie du cannabis :

Extrait pour les lectrices et lecteurs de Chanvre Info –
quelques corrections effectués – ouvrage encore à l'état de brouillon.

L'Aventure suisse.



Chanvrier sans terre et sans diplôme !

Note : ce document se présente comme une thèse et en a la valeur. Toutefois cela reste informel dans le sens où aucune université ne soutiendrait un tel travail et dans celui où le chanvre à THC demeure prohibé. Faute de collègue de professeur pour me corriger et me juger, Bernard Rappaz m'a officiellement enregistré comme « apprenti chanvrier » (déclaration à Saxon – Valais en 2003) et m'a reconnu, fin 2004, toutes les qualités valant pour titre d'être chanvrier diplômé (diplôme hélas inexistant à ce jour).

Cette réédition de 2014 fait de ce document un apport historique dans le sens où la répression étant passée par-là depuis, la plupart des produits et des entreprises citées dans cet ouvrage ont disparus.

Je suis chanvrier, autodidacte et j'emmerde le gouvernement français et la prohibition ! J'ai tellement vécu de persécutions et de privations, que cette déclaration-là, certes un peu crue, a toute sa place légitime dans ce document !

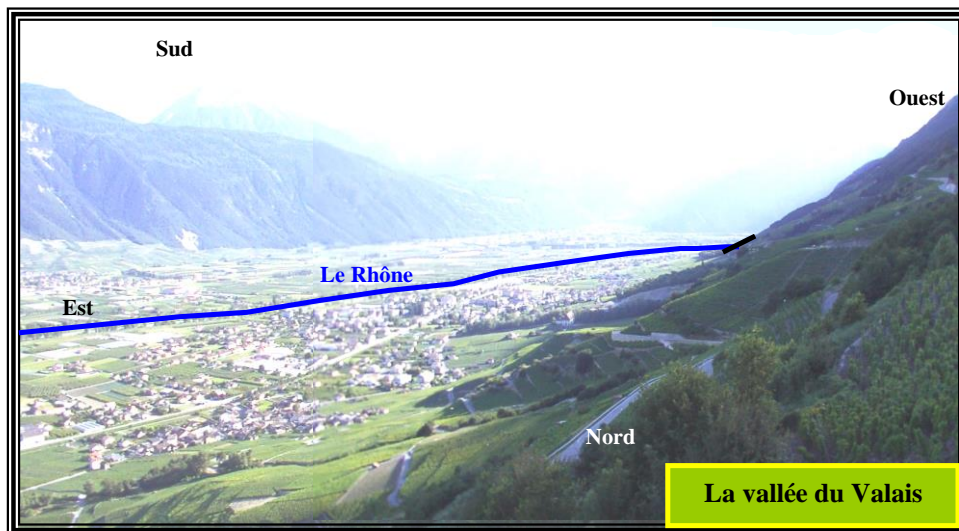
Comprenez qu'interdit ou non, j'ai réalisé, vécu et obtenu, cette thèse ! Pour moi c'est très important et pour vous, lectrices, lecteurs, très significatif : nous n'avons pas besoin de tous ces politiciens parasites et de leurs lois tordues pour vivre !

J'ai juste un message à vous passer : « **quand on veut, on peut !** » Est-ce que vous la voulez vraiment cette légalisation ?

JL Bouvarel.



L'aventure Suisse : des nouvelles du front ...



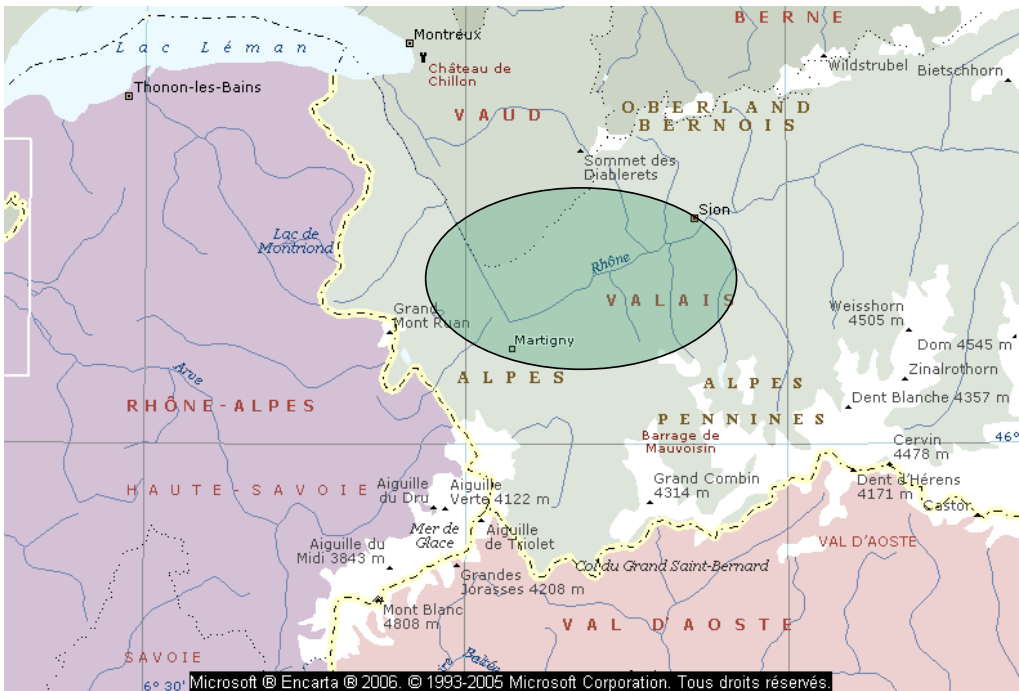
Vallée du Rhône, au premier plan le village de Fully, au fond, la ville de Martigny et à droite, sur la pente, une couverture de vignes qui monte jusqu'à 800 mètres.

Admirez la rudesse des pentes des versants bordant la vallée. Terre à vigne depuis des millénaires, le Chanvre s'y étendrait en culture de substitution et/ou de complément de cette dernière. Car la vigne n'est plus ce qu'elle a été, son marché s'est effondré, ses débouchés se sont restreints, même si l'élite du vin valaisan rivalise sans complexe avec nos meilleurs crus français.

Le Chanvre et la Vigne, sont deux vieilles compagnes du genre humain qui ont certains points communs. Pour provoquer l'ivresse, ces deux plantes aiment le même genre de sol semi rocailleux (terre d'éboulement due à l'érosion), le même soleil intense que peu de plantes peuvent supporter. Elles procurent donc toutes deux une euphorie, dont chacune intéresse plus d'une dizaine de millions de personnes rien que dans un pays comme la France. Ce n'est pas par hasard que ces deux végétaux spéciaux y poussent en donnant des produits d'exception : l'exposition est-ouest fait bénéficier d'un ensoleillement totale (du matin au soir), la rudesse des pentes autorise un éclairage au rayonnement perpendiculaire (chaleur maximale), le vent, assez fort et constant sèche rapidement les plantes et le sol en cas de pluie, limitant les risques de mildiou (moisissures) dont ces deux végétaux sont sensibles.

Tout le long du Rhône, le sol est limoneux, donc souple et riche en éléments nutritifs. Cette vallée est très peu peuplée en son centre ce qui fait que toute sa longueur est essentiellement agricole. De Martigny à Sion, soit un peu plus de 25 km, un immense verger essentiellement planté en arbre fruitiers (poiriers et abricotiers) s'étale, bordé de pentes abruptes sur lesquelles sont cultivés des vignes depuis l'époque des romains. Cette partie du Valais connaît donc un climat extrême, plus chaud l'été mais plus froid l'hiver que le reste de la Suisse. Mais le climat n'explique pas tout du développement qu'y a connu notre Cannabis. A cette raison, il faut y voir le travail et la volonté d'un homme, Bernard Rappaz. Mais aussi, de part le fait que nous sommes dans un canton agricole « d'élite » en mal de production et à qui, la prohibition ne peut pas raconter de « bobards ». Le Chanvre, ils connaissent, leurs parents et grands-parents en ont toujours fait pousser et de mémoire, ils s'en souviennent encore.

Je me dois d'avouer que je suis « tombé sous le charme » de ce peuple et de sa sage façon d'aborder les problèmes politiques. Je ne suis pas beaucoup sorti du Valais, je ne connais rien encore de cette Suisse et pourtant, par le biais de l'étude systématique de coupures de presse, d'article et de livre sur les lois, de comptes rendus de tribunaux, ..., j'ai pu mieux saisir leur mentalité que 10 années de vie au sein de cette population ne me l'aurait permis.



La vallée du Rhône en amont du lac Léman

Vallée du Valais (ovale vert) : situation géographique, en haut, carte politique simplifiée, en bas, détail des principales villes et principaux villages (DVD Encarta 2006) carte sur laquelle j'ai rajouté le village de Fully .



Carte des principales villes et villages.

Nous voici donc en Suisse, longtemps « pays d'asile » pour fumeurs persécutés, qui s'avère être un pays, pas si tranquille qu'on nous le fait croire, envers la gente cannabique. Et qui le devient même de moins en moins à cause des pressions internationales d'Etats comme la France et les Etats-Unis.



La ferme Oasis, située en plein milieu de la vallée entre deux chaînes de très hautes et belles montagnes.

Car c'est, en fait, toute une série de paradoxes qui caractérise ce peuple, un plus pragmatique qui soit et qui possède une démocratie en avance sur bien des autres. Pour le cas qui nous concerne, la Loi « autorise » la culture du Chanvre à THC mais en combat de plus en plus féroce sa pratique à l'aube de ce qui paraissait être la direction d'une légalisation réglementée.

Cela mérite ici quelques éclaircissements.

Pour bien comprendre ce pays, il faut tout d'abord saisir cette contradiction de base : **cette démocratie avant-gardiste compose avec parfois une attitude électorale conservatrice et très empreinte de religion.** Cela ne correspond pas à la définition de pragmatisme, vous me ferez remarquer ... et bien en Suisse, si ! Car ce qui est des défauts sociaux dans nos nations européennes, comme le conservatisme, le nationalisme,... ou tout simplement le populisme, s'avèrent ici être relativement en équilibre et rarement extrême.

Un débat public libre préalable à chaque votation impose que les idées absurdes sont dénoncées comme tels et rejetées ... ! On peut donc parler d'une forme de sagesse populaire qui permet de « jongler » électoralement avec des idées extrêmes tout en gardant l'humanisme et l'hospitalité qui les caractérisent.

De ce fait, on ne s'étonne pas alors d'assister à des votations à tendances paradoxales diamétralement opposées comme la réforme du Droit d'Asile proposé par l'UDC (extrême droite suisse) et celle de « Droleg » sur la légalisation des drogues votés le même jour. Car c'est bien sur ce fond de débat général d'idées que les choses semblent évoluer vers le bien dans ce pays. Mais petit à petit, car pragmatisme est aussi synonyme de recul, de réflexion, d'études et de composition avec le temps.

La partie traitée est longue mais je ne peux que vous conseiller de bien l'étudier : ce qui se fera demain est écrit ici, comprenez bien ce message ... et l'avenir vous appartiendra !



Village de Fully, ici on voit mieux les vignes et le Rhône (bordé d'arbres) que sur la photo précédente.

D) France : démocratie « contrôlée » et désinformation médiatique totale:



« ... Monsieur Bouvarel, nous sommes en France, il y a la loi et vous devez la respecter. Lorsque quelqu'un grille un stop, il prend une amende. C'est pareil pour le Cannabis qui est interdit ! Si vous n'êtes pas d'accord avec cela, vous êtes libres de partir en Hollande ou en Suisse... ». Tel fut le « conseil » que m'adressa le Substitut du Procureur de la République de Grenoble ce beau matin du 12 juillet 2000. Ce brave homme était-il visionnaire ? Non, je vous rassure de suite, il fait partie d'une « clique » qui m'a « forcé la main ».

En tout cas, fort de ce que les médias de mon pays rabâchaient sans cesse au niveau de la dépénalisation suisse, je fus tenté d'aller m'y réfugier. Mes derniers événements cannabiques me valaient une soudaine attention de la part de la maréchaussée française et ses éléments locaux me recherchaient intensément.

En bref, l'étalage de ma vie privée n'étant pas le sujet principal de l'œuvre en cours, je passerais sur les détails. C'était juste histoire d'expliquer que là, la coupe était pleine. Au point de vue « coups bas », mensonges et manipulations, les forces de l'ordre locales ont fait très fort. Il fallait que je quitte mon village coûte que coûte !

Je pris donc mon baluchon, mon ordinateur et accessoires, ma voiture et zou, c'est parti pour l'aventure ... ! C'est en position de « semi cavale » que je passais la frontière pour la première fois. Drôle de situation : la Gendarmerie et acolyte n'avait rien de bien grave à me reprocher mais je savais qu'à force de me provoquer, je céderais à la tentation de la réponse violente. Et que sur ce terrain-là, ils sont les plus forts !

Je du donc me résoudre à « fuir », il n'y a pas d'autre terme, pour nous placer, moi et mon livre, en sécurité. Cela me fait toujours bizarre aujourd'hui, d'affirmer que je suis français. Car si j'ai appris très jeune que mon pays est un pays de Droit, je n'ai jamais pu le vérifier à mon niveau. Qu'en est-il de vous ?

En fait, avant d'attaquer cette partie, il est bon que je précise ici ma pensée au sujet de ces événements. Je ne peux pas accuser la Gendarmerie de complot contre ma personne. C'est en fait un ou deux gendarme(s) et un substitut de procureur qui ont apparemment personnellement pris sur eux de me « chatouiller un peu » dans mon existence. Mais le déroulement des choses ne s'est pas exécuté de façon si schématique. J'aurais aimé passer en silence ce peu glorieux et sensé privatif moment de mon existence, mais il est malheureusement indissociable de mes chanvrières aventures.

En fait, c'est parce que j'avais une activité d'activiste cannabique que je fus amené à me faire repérer par le substitut du procureur de la République et les Gendarmes de la Mure (et de Vizille). L'entretien s'est très mal passé avec ce premier et je crois même que je l'ai vexé. A part quelques plantes de chanvre, il n'avait rien à me

reprocher d'autre. Seulement voilà, le problème se pose à leur niveau : dès qu'une affaire sort du cadre criminel, ils se retrouvent un petit peu désarmés.

La question devient : « comment lutter contre des gens comme moi » ? Car si je ne trafique pas, je développe la culture du chanvre à THC, disperse graines et savoir dans un domaine contre lequel ils veulent lutter jusqu'à l'éradication. Dans ce cas, le code de procédure, la loi et leur code de déontologie leur limite fortement leur action si ce n'est carrément la bloquer au niveau répressif.

Il ne leur reste que soit laisser tomber cette affaire et passer à quelque chose de plus sérieux, soit déborder du cadre de la mission qui leur est confiée, penser et agir personnellement et ce, en toute illégalité mais ce qui est très difficile à prouver !

Sans vente de cannabis, sans trafic proprement dit, nos procureurs connaissent des réticences à présenter en tribunal un cas forcément politique qui pourrait attirer les faveurs des médias et du public, ou lancer de fait un débat cannabique public que l'Etat s'évertue d'empêcher. A défaut de pouvoir m'envoyer en prison, cet homme, juge et parti apparemment, confia la tâche de me « faire un travail » au chef des stupés de la Gendarmerie de la Mure, Brigade commandant celle de Vizille. L'idée était, semble-t-il, de me placer dans une situation où je commettrais enfin quelque chose d'illégal permettant une première incarcération. Là est, pour moi, le problème, car ce que j'affirme est vrai mais je n'en ai pas la preuve directe, mais je l'ai vécu et je sais que c'est vrai !

Ces gens font métier et recette de leurs interprétations des lois et du pouvoir. Ils se conduisent à l'image de ceux qu'ils sont sensés combattre et contrevenant de façon flagrante à l'article XII de la déclaration des Droits de l'Homme qui stipule que : « **La garantie des Droits de l'Homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée à l'avantage de tous et non pas pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée** ».

Ils font donc aussi métier de la déperdition de notre jeunesse, pour eux, les affaires de stupéfiants ne sont que des promontoires à promotions, ce qui explique la sévérité dont souvent ils usent : ils n'en ont rien à faire du gamin (qui pourrait être le vôtre) qu'ils traumatisent d'abord pendant l'interrogatoire puis qu'ils envoient ensuite en tribunal. Tout autant que l'Etat, qui a défaut de donner du travail et des espoirs d'avenir à tous les jeunes, préfère les sacrifier pour ne pas remettre en cause leurs pouvoirs et les institutions.

Dans le secteur de la Justice et de l'Univers Carcéral, la dérive sécuritaire marque le pas plus qu'ailleurs. Comprenez-moi bien : en tant que cannabiculteur, on me reprochait tout simplement d'être le mal incarné ; le chef de stupés de la brigade de gendarmerie de la Mure me confiait même que des gens comme moi devraient bénéficier d'une jolie petite cellule à vie ! Pourtant, comme le dit une chanson de Brassens, « je n'ai fait de tort à personne ... », je défends un point de vue politique et me le fait reprocher sans avoir la réelle possibilité de m'expliquer, de me justifier ! Je voulais d'ailleurs passer en tribunal pour avoir enfin cette chance de pouvoir m'expliquer, et pas en correctionnelle, mais aux assises ! Et je savais que je prenais un risque, mais que ce dernier était calculé !

En effet, en correctionnelle, je risquerais jusqu'à 5 années au maximum, mais serais obligatoirement condamné par un juge professionnel, même symboliquement, car ce dernier n'osera pas remettre la loi des stupéfiants en cause.

Aux assises, tout est différent ! Certes, si j'y suis reconnu coupable, je risque 5 ans minimum, mais ce n'est plus un juge qui donne son verdict : c'est un jury populaire, c'est-à-dire des gens comme vous et moi ! Dans ce cas, j'ai déjà plus de chance de les toucher, de les convaincre et de me faire acquitter ! Ce qui créerait fatalement une jurisprudence et une faille dans la loi de 70. Vous avez pu comprendre ici que j'arrive à bien dominer mon sujet, et vous comprendrez alors que je suis prêt à tenir un tel pari, à prendre un tel risque.

Pas fou, le procureur à du pressentir le risque et ne m'a pas poursuivi. Ils ont préféré m'atteindre autrement, notamment en s'insérant au niveau de ma vie privée pour tenter de la déstabiliser. Dans leur logique, gendarme et procureur étaient fou de rage ! D'où le petit travail que j'ai subi, à défaut de pouvoir m'atteindre par la voie légale !

A tous ici, qui parcourront ces lignes, je demande de bien réfléchir en leur âme et conscience aux propos qui vont suivre : **à coup d'arguments qui touchent la sensibilité profonde des gens, les pouvoirs publics s'octroient de nouveaux pouvoirs et moyens de surveillance qu'il ne tarderont pas à retourner contre ce**

peuple qui les a accepté ! Peut-être ont-ils prévus des temps difficiles, et à notre insu, s'arment afin de mieux s'accrocher aux brides du pouvoir ?

Du terrorisme, toujours plus de policier, plus de fouille, plus de lois d'exceptions ! La lutte contre les drogues va encore plus loin dans l'instauration d'un régime liberticide. Enfin, il y a la Pédophilie, problème réel mais excuse très habile pour mettre en place des moyens de surveillance électronique dont raffolent aujourd'hui d'autres services de polices plus politiques dans leurs investigations.

Le problème, si on va dans leur sens, c'est qu'ils ont raison ... dans le fond. Tout le monde est d'accord pour affirmer qu'il faut lutter contre de telles menaces, c'est l'évidence même. Mais leur extension tout azimut dans d'autres domaines plus critiquables est inacceptable. Aujourd'hui, à cause du programme « Escadron » (surveillance américaine informatisée du réseau téléphonique mondial), on ne peut plus donner son avis politique à un correspondant sans être fiché à la CIA puis aux RG et DST de l'hexagone. J'insiste sur le fait que la CIA nous fiche avant nos propres services de sécurité, on peut déduire plein de faits de cette remarque.

Mais la réciprocité est possible : en France, comme en Suisse, le simple fait de se faire « attraper » en train de fumer, ou avec un peu de Chanvre sur soi, oblige un second fichage à la CIA et si toutefois, vous deviez étudier ou travailler aux States, vous pouvez dire adieu au visa ! Ce fait a été dénoncé en premier par Coordination Suisse du Chanvre, et a ensuite été reconnu en France.

Dorénavant, cette police a de tels pouvoirs qu'elle réclame ceux plus suprêmes : l'indépendance totale par rapport à la Justice, et la création d'un corps de type CIA justement, avec un budget énorme et dans le flou le plus total. Une sorte « d'interpolisation bis » au niveau européen. Pas de compte à rendre, pas de rapports à faire ... la démagogie la plus totale si ce n'était pas un danger réel de détournement de pouvoir !

Que dire d'un pays qui fiche, contraint et trompe la plupart de ses habitants, sacrifie au pénitencier et à la révolte une bonne partie de sa jeunesse (fait unique dans l'histoire de notre nation), bafoue sa propre constitution et essaye de dresser une partie de sa population contre l'autre à coups d'habiles arguments sécuritaires ? Dans le cas du cannabis, ils ont eu déjà largement le temps et les moyens d'éradiquer le problème en plus de 37 ans de répression, aux budgets et moyens de lutte toujours plus importants, avec près de 100 000 interpellations annuelles en cette fin de millénaire et bien plus d'un millions de persécutés depuis 1970.

De tels faits prouvent leur incapacité à résoudre, par voie policière, de tels problèmes et ils voudraient encore plus de moyens, plus de pouvoir : ceux qu'on accorde qu'aux dictateurs ? Et beaucoup d'électeurs votent pour cela ? Je voudrais qu'on m'explique alors ce que je n'ai pas compris au raisonnement de mes compatriotes ? En fait, ils sont dupés, mais comme il « s'en foutent », cela ne sert donc à rien de leur prouver, de leur expliquer. C'est pourtant ce que je tente de faire ici.

La situation, difficilement vécue jusqu'alors n'est plus supportable. Ceux que je dénonce veulent détruire tout une partie du peuple au nom de je ne sais quelle idéologie qui en fait cache une prise de pouvoir fasciste dans nos démocraties. Ces gens sont des monstres, très habiles, qui arrivent à faire passer leurs opposants pour des monstres à leur place. Leur technique semble bien rodée et efficace.

Si on ne vous tue plus physiquement, on le fait socialement, ce qui, dans un certain registre sadique, est encore pire. **La vie passe, et on vous oblige de « rester sur la touche et à regarder la voir passer ». Surtout, on vous empêche d'être actif dans votre contestation, par la pauvreté, on vous isole et on vous réduit au silence.**

Une fois qu'on vous a mis à mal, on se sert ensuite de vous comme (mauvais) modèle : « Regardez, cet homme, il est représentatif de rien du tout, il vit dans la misère, il est pauvre : en conclusion, il est incapable de mener sa vie comme il le faut ! ». Et bien non, messieurs, en m'appliquant à écrire cette œuvre, je prouve à tout le monde le contraire alors que la plupart de mes détracteurs, eux, seraient un petit peu perdus sans le salaire et le pouvoir qu'ils tirent de leur fonction privilégiée.

Force de reconnaître que la vie, ils me l'ont un peu compliquée, car non seulement eux, ils ne sont pas réduits à la pauvreté, mais ils n'ont pas besoin non plus de se cacher. Certes, de telles conditions, mon rendues plus fort ; mais je ne vais pas les en remercier pour autant ! J'ai dû fuir mon village car on m'y avait fait une renommée de « mafieux ». Leur premier travail a été de démolir mon couple, le second de retourner une partie du village contre moi. Ils y ont mis un peu de temps mais y sont arrivés. Déraciné, déstabilisé, j'étais plus facile à atteindre et, en me poussant discrètement un peu plus à bout, ils attendaient le moindre faux-pas de ma part ! Si j'avais

craqué nerveusement, si j'avais insulté ou frappé un fonctionnaire, cela leur aurait suffi pour une première incarcération !

Quelle fut donc leur tête lorsqu'ils apprirent que j'avais pris la poudre d'escampette pour le seul pays proche d'où il ne pouvait pas m'extrader sans raison plus sérieuse : la Suisse.

Toutefois, mon abandon du pays ne fut pas sans me poser quelques problèmes supplémentaires. Par exemple, je n'ai pas fait ma déclaration d'impôts, ce qui semble être une tradition chez les gens en cavale. En outre, j'avais un crédit dont je n'étais plus en mesure de payer les mensualités, de même pour deux autres petites dettes. Ces problèmes vont forcément me rattraper un jour par voie de tribunal et redonner de l'eau au moulin de mes détracteurs.

Et puis je ne savais pas si je pouvais résider longtemps en Suisse car les autorités françaises n'ont pas manquées de me salir auprès du juge qui s'occupait de mon patron, Bernard Rappaz, en me présentant comme un toxicomane et un trafiquant. J'aurai préféré qu'ils rajoutent à toxicomane, les mots « au cannabis uniquement », car je ne m'adonne pas aux drogues dures : je bois rarement de l'alcool et n'ai jamais touché aux drogues dures. Et je suis prêt à passer le test des cheveux pour le prouver !

Pour ce qui est du qualificatif de trafiquant, l'accusation est plus grave et je demande qu'ils fournissent des preuves de ce qu'ils affirment. Si je suis un trafiquant, j'ai forcément des fournisseurs, des clients ou des revendeurs. Passons une annonce dans le journal avec ma photo pour savoir si des personnes se souviennent m'avoir acheté des kilogrammes. Je leur donne l'autorisation, ici et maintenant, de le faire qu'on rigole cinq minutes.

Toutefois, je ne nie pas avoir été, et l'être plus que jamais, un activiste cannabique, entendez par cela : je ne fais pas qu'écrire sur le cannabis, j'en fais pousser, j'en fume et en partage volontiers avec mes amis, soit le fruit même, soit la connaissance de sa culture et de son domaine politique.

Non, franchement, si je l'avoue ici, c'est plus pour briser un tabou et l'hypocrisie générale que par fanfaronnade. Un trafiquant, un vrai, vie ou survie grâce à une activité régulière de drogue. Les policiers, à terme, sont obligés de le « coincer », tant ils fonctionnent sur un système très efficace de « Balances ». Des années d'enquêtes à mon sujet et aucun résultat qui va dans leur sens ... gaspillage de l'argent publique : le juge qui a demandé ces investigations, si toutefois il y en a un, devrait quand même se poser quelques questions !

Moi, je n'ai rien à cacher. Je tiens à m'expliquer ici de mes agissements. Plus on m'empêchait d'en faire pousser, plus j'y arrivais à leur insu. J'ai réussi à mettre au point un programme secret de développement de cultures d'intérieur dont l'excédent était censé alimenter des sidéens forts demandeurs de ce médicament qu'on leur refuse.



**Exemples de Jack Herer, cultivée en serre en Suisse,
à gauche, en début de floraison, à droite, une autre en fin de floraison.**

Ma participation à ce projet était bénévole. Je n'ai tiré aucun revenu de six mois de travaux, de montage d'appareils, et de mise au point du procédé. Je n'ai tiré aucun argent des 6 mois de cultures qui ont suivi. J'en ai perdu même, en carburant, en matériel et en temps passé. Mes finances étaient au plus mal à cette époque. On peut dire que, comme j'œuvrais essentiellement en période nocturne, par soucis de discrétion, et que je ne réunissais pas toutes les conditions pour cimenter mon couple.

Le produit obtenu au était de qualité médicale au top, il s'agissait d'un hybride Jack Herer sélectionnée et bouturée avec soin car choisie parmi une centaine de plantes mères candidates. Sa production était intensive et rapide, le bouturage aisé. Au niveau des fleurs, le taux de THC devait avoisiner les 25 à 30% (sous lampes). **Et bien contrairement à ce que les prohibitionnistes affirment, quand on est en possession d'un tel matos, on en fume bien moins souvent et on dose le produit proportionnellement à l'effet désiré.**

J'ai isolé et élevé le « phénomène », puis en ait assuré sa dispersion. J'ai renoncé à en développer la production car je connaissais alors une nouvelle perquisition et une intensification de ma surveillance. J'avais formé mes amis à la culture de cette plante, les avait instruits des principales carences et maladies, et d'une formation technique qui les rendaient aptes à réparer ou changer leur matériel électronique (lampes, ventilateurs, extracteurs ...). J'ai d'ailleurs écrits des petits manuels assez complet dont ils disposaient chacun d'un exemplaire.

Tous les participants au programme, tous malade du sida, obligation à laquelle je tenais, sont donc devenus autonome en production de leur dose de médicament et dans les conditions les plus discrètes possibles. Chacun était à même d'en produire tous les deux mois leur propre consommation grâce à un système de 2 placards : un de culture, et un de bouturage. L'ensemble consomme à peine plus de 750W, tout matériel compris, et par un jeu habile de cache isolé par lequel circule l'air chauffé de l'habitable, ne nécessite pas de chauffage d'appoint. Consommant moins que le plus petit des radiateurs, réchauffant la maison pendant le fonctionnement des lampes sodium, la note d'électricité varie peu d'autant qu'on économise pas mal de sa consommation énergétique habituelle avec un peu d'isolation supplémentaire.

Coup de l'installation complète : moins de 3000.00F, mais il faut être bricoleur et récupérateur, et posséder déjà assez de connaissances et d'outillage. Sinon, à titre de comparaison, l'installation réalisée par des artisans avec du matériel neuf coûterait au moins de 20 000 à 30 000,00 F. Presque tout se récupère dans une décharge ou dans la benne en bas de votre rue. Les lampes sodium d'occasion se trouvent gratuitement ou pour pas cher dans des dépôts de lampes démontées pour être détruite car trop vieilles. En attendant, elles fonctionnent encore très bien la plupart du temps et j'ai retenu aussi que deux lampes malades en font souvent une en bon état.

L'œil averti que je suis a même déniché des ballasts (ballast = sortes de transformateur, en fait une self, nécessaire aux lampes sodium qui fonctionnent comme un néon, en plus puissant) et tous les autres composants nécessaires à la fabrication de la lampe complète dans des brocantes. Les prix de vente étaient dérisoires, pour moins de 100 francs français (15.24 Euro) vous aviez votre lampe complète ... en pièce détachée.

J'ai donc installé un modèle sécurisé de placard à culture ou toutes les protections requises finissaient par être installées. Comptez 500 – 600,00 F pour les pièces qui ne peuvent pas être récupérées, 1 400 – 1500,00 F pour la construction du cache (le dit placard), son isolation, la peinture, des bacs, etc....

Et cela fonctionne fort, pour pas cher et rapporte de 15 à 25 grammes de fleurs par plante pour une installation qui peut en contenir 30 minimums au m2 (lampes sodium de 400W).

Ma petite affaire n'a pas duré longtemps, les flics me serrant de très près se disaient bien qu'il y avait quelque chose d'anormal à mon sujet. Mais ils ont forcément rattaché la question à un plan criminel, auxquels ils sont plus souvent confrontés. Erreur, j'ai bien bravé les lois, mais pas pour malfaire.

Pourquoi j'ai fait tout ceci ? Et pourquoi je l'avoue maintenant ? Parce que tout a dérapé dans ma vie dernièrement et que cela prend pour moi une proportion insupportable. **Parce que j'ai milité pour la réhabilitation d'une plante dont sa substance ne tue personne, n'oblige personne comme le fait le tabac, l'alcool ou l'héroïne, et que je suis montré du doigt comme la plaie de l'humanité?**

Parce que dans ce cas je suis dans le bon droit comme le précise les articles IV, IX, X et XI de la Déclaration des Droits de l'Homme à laquelle je me réfère toujours de façon absolue. En « m'accrochant » à ces « bornes qui délimitent la loi », je suis sûr de ne pas me tromper, d'être toujours dans le juste. De ce cas, je ne met pas de genoux à terre et continue la lutte comme le prouve mon travail ici.

J'avais anticipé que, si un jour, je devais me faire inculper pour cette affaire de culture illégale de Cannabis à but non lucratif ou pas, en France, le tarif serait : les Assises (5 ans minimum et réclusion criminelle possible). Mes juges auraient alors l'air bien embêtés d'entendre venir témoigner à la barre des gens atteints du sida, en phase préterminale pour certains d'entre eux, du bien que leur fait cette plante que je leur ai donné et non pas vendu ! Mauvaise pub pour l'Etat !

D'autant plus que leurs arguments comme « *On ne distribue pas de dits « médicaments » comme cela, il faut être pharmacien. Et puis il faut étudier le produit pendant 5 ans minimum avant qu'il soit autorisé à la vente. C'est ainsi pour tous les médicaments...* » ne tient pas face à « *... oui monsieur le Juge, mais dans 5 ans, mes ami(e)s seront morts pour la plupart et ce médicament, j'insiste dans l'emploi de ce terme, les soulage beaucoup dans leur existence quotidienne !* ». Et puis cela fait des années que le chanvre est reconnu officiellement comme médicament de par le monde, notamment par le Sénat français depuis 1998 !

Donc, j'échapperai ainsi aux Assises et savez-vous pourquoi ? Je vais le répéter encore au risque de vous paraître un peu répétitif :

« Parce que la Justice, en réalité, n'est pas indépendante du pouvoir comme elle le prétend et que les assises sont constituées d'un jury populaire qui prendra une décision finale me concernant. Hors, un jury qui m'acquitterait ouvrirait une brèche dans la Loi de 70. On peut « en imposer » à un juge par le biais de sa hiérarchie, le respect d'une « éthique » ou d'une politique. Mais les jurys ne « mangent pas de ce pain-là », ils sont la volonté populaire qui vient arbitrer un litige et se prononcer en leur âme et conscience. Des gens comme vous et moi, à qui on peut parler comme à vous ou à moi ! »

La question serait plutôt alors, « comment on va le manger, ce monsieur Cannabis? ». Et c'est dans cette rubrique que j'ai voulu les affronter. Je les attendais au tournant sur ce thème en voulant créer une brèche au niveau judiciaire. Ma défense est toute prête, c'est le livre que vous parcourez et sa publication le met à la disposition de toute la société, jurys futurs y compris.

Condamnez moi, et en tant qu'écrivain, je vous jure que d'une façon ou d'une autre, je contribuerais au déclenchement du dit débat public ! Pour moi, c'est une bonne pub ! Et c'est une façon rêvée, lorsqu'on a été publiquement salit et impliqué, de s'expliquer tout autant publiquement en étant prêt à assumer ce que l'on a réellement fait.

C'est une façon de procéder comme une autre, de « couper court » aux rumeurs publiques qui se nourrissent de « fantasmes ».

Dans une telle hypothèse, je me sentais protégé par la loi de 70. Pour production en bande, je risquais 30 ans et la réclusion criminelle à perpétuité, mais pour soutenir cette thèse, les caractères de vente et d'enrichissement faisaient défaut. A contrario, pour consommation et prosélytisme, je risquais tout au plus un an de prison et une belle amende. Pour ce faire, je ne passe alors plus aux Assises, mais en Correctionnelle. Et c'est même plus pratique pour eux de m'y condamner, même si les peines sont moins lourdes, car c'est un juge professionnel qui le fera.

La plupart des consommateurs de chanvre interpellés sont dans le même cas : d'une part, il ont cette épée de Damoclès au-dessus de la tête : des peines très lourdes sont prévues en matière de stupéfiant. D'autre part, ils subissent une forme de chantage nommée « Injonction Thérapeutique » qui, comme par miracle, efface ou limite la sanction si on s'y exécute. Très peu d'entre nous ont osé refuser ce chantage. Et pourtant ... !

- Ceux qui s'y sont exécuté racontent, pour la plupart, n'avoir reçu aucun traitement. Les médecins semblent collaborer sans grande conviction, se contentant de signer rapidement les papiers et souvent, ironisant sur la stupidité de la situation.

- Ceux qui ont refusé « poliment » de ce prêter à cette mascarade (j'en fais partie), racontent pour la plupart ne pas être allé en prison pour le « délit » cannabique qu'on leur reprochait. Ni même d'être passé en tribunal. Car, en effet, ceux-là même qui réclament des lois encore plus dures et encore plus de moyens, « freinent » un peu la cadence de la machine judiciaire en la submergeant d'affaires..

Ce n'est pas part bonté d'âme, mais par calcul : ils sont prisonniers d'une situation qu'ils ont créée et qui se retourne contre eux. Normalement, la loi oblige les procureurs et les juges à poursuivre un cas de consommation simple lorsqu'il y a refus d'obtempérer à l'injonction thérapeutique. A force d'envoyer en correctionnelle ou aux assises, des personnes responsables de si petits délits, ils prendraient ainsi le risque de sursaturer les tribunaux et celui de voir un jour, un consommateur acquitté qui ferait cas gênant de jurisprudence.

Hors, ils ont une peur bleue de cette possibilité puisque c'est ainsi que la plupart des pays voisins « dépenalisateurs » ont amorcé leur virement vers une « législation assouplie ». Toutefois, pour ceux qui sont « dans le collimateur de la police », l'affaire est toujours entendue à l'avance : correctionnelle (juge professionnelle) et condamnation, même parfois légère, assurée ! Depuis, je suis dans « le collimateur » et je fais bien attention à ne pas leur offrir un tel plaisir.

La prison a dose « homéopathique », c'était un risque à courir si cela pouvait servir à ma cause et me faire un peu de pub **pour un livre qui, c'est une première en France à ma connaissance, a subit une tentative de censure avant même d'avoir été publié.** Ce que j'affirme est très grave mais je ne le développerais pas ici, car c'est la DST même qui m'oblige au silence et du fait qu'ils n'ont pas l'air de « rigoler » beaucoup ces gens-là !

Toutefois, dans ce cas, j'ai des preuves de ce que j'avance et pourrait les dévoiler à un juge s'il me le demandait ! Comprenez que je profite de ces écritures publiques pour y placer un petit chantage du genre « tu me laisse tranquille et je fais de même à ton sujet » ! On n'est jamais trop prudent !

La prison ne me fait pas peur, la mort non plus, j'irais jusqu'au bout de mon combat, c'est une question de dignité !

II) Mon arrivée en Suisse :

Sabine Zysset m'a dit un jour que je n'étais pas le premier, ni le dernier, qui voyait sa vie de couple éclater au nom du Cannabis. Ses paroles résonnent toujours dans ma tête depuis ...

C'est donc par ce que je connaissais une séparation assez mouvementée, que j'échouais devant le local du magasin Valchanvre à Martigny, en Suisse. Mon but, le rêve de beaucoup de cannabisophiles : me faire engager au sein de cette prestigieuse société, et tracer ainsi un trait sur mon passé. Il fallait que je me « pose » pour finir mon livre et que je me donne les moyens de l'achever. Bosser dans le Chanvre, chez un des plus grands, c'était pour moi la situation idéale.



Bernard Rappaz et Sabine Zysset en juillet 2002, à la ferme Oasis

J'avais, la veille au soir, envoyé un mail à Valchanvre, précisant mon arrivé pour une demande d'entretien et d'embauche.

En fait, je ne savais pas grand-chose sur cette enseigne, sinon qu'elle vendait des produits chanvrés depuis quelques années et ce que j'avais lu et entendu sur la tolérance envers le Cannabis pratiquée par ce pays, me rassurait. Je me voyais bien postuler à un poste quelconque, avoir un salaire, y résider ... tout ce que souhaite un individu dit normal, quoi !

D'autant que la Suisse était un état en dehors de la CEE, j'y étais relativement tranquille. Pour moi, la Suisse c'est une terre d'asile, un lieu de refuge contre la répression française. Je n'y ai fait aucune demande officielle, j'y suis allé, c'est tout. Je crois bien que la police Valaisanne, qui plus tard m'a fait l'honneur d'une attention toute particulière, a bien compris ma démarche. Je viens, je bosse et ne fais pas d'histoire, ni même politique. En échange, pas de problèmes du moins, j'espérais tomber sur des policiers à la hauteur de leur réputation et souhaitais cette réaction de leur part.

Il est vrai que je me lançais entièrement à l'aventure et pratiquais le «forcing » sur cette action. Mais qu'importe si elle échouait, je pouvais aussi bien rester en Suisse et ramasser des fruits, du raisin, travailler dans le bâtiment, etc. ..., même si cela est bien moins passionnant, pour moi, que le Chanvre.

Mes affaires conjugales et mes déboires judiciaires m'ayant pompés beaucoup de temps et d'énergie, je n'avais pas pu suivre toute l'actualité de cette magnifique partie du territoire helvète. Un comble pour un écrivain cannabique, car en ces lieux se jouait une grande bataille du Chanvre contre la prohibition. Aujourd'hui, je peux affirmer que j'ai finalement connu beaucoup de chance dans mon malheur, autre paradoxe qui va de pair avec le sujet débattu ici.

Bref, vers 4H30 du matin, ce lundi 22 avril 2002, je gare ma voiture face au magasin Valchanvre de Martigny. Dans la lueur des phares, j'arrivais à voir l'intérieur de ce dernier ou entre une multitude de produits dérivés du Chanvre, ma foi bien agencée, résidait, sur le sol, quelques caisses de magnifiques semis apparemment mis en vente.



Intérieur du magasin Valchanvre de Martigny qui aujourd'hui (2007) a déménagé à Saxon.

Les larmes aux yeux après toutes ces épreuves et toutes ces privations, je retournais dormir dans mon véhicule en me disant que j'étais finalement bien arrivé au paradis des fumeurs ... erreur, grave erreur ! Il y avait bien du Chanvre de partout dans le magasin, mais j'ignorais encore à quel prix pour l'exploitant.

Vers 8H30, le bruit d'un moteur me réveilla. Deux jeunes femmes s'affairaient visiblement à ouvrir le magasin. L'une d'elle se déclara la responsable et d'emblée m'affirma qu'elle avait lu mon E-mail de la veille. Je me présentais et lui expliquais mes ennuis, ma démarche.

Ce qu'elle me répondit m'effarait : Bernard Rappaz était en prison pour 18 mois (affaire des coussins chanvrés), et que parallèlement, pour une autre affaire, ils venaient de perquisitionner la ferme, « geler » les comptes de la société Valchanvre, saisir la récolte et les dérivés chanvrés qui en découlent, y ont compté comme de la drogue, branche feuilles et tisanes (de chanvre légal) compris et leur reproche la détention d'un total de 51 tonnes de stupéfiant. Elle s'attendait alors que son mari fasse de nouveau de la prison pour cette affaire.

Valchanvre était à deux doigts de la faillite, le personnel était en grande partie débauché, faute de ne pouvoir les payer.

J'en étais estomaqué ; partout en France, les médias s'époumonent à nous faire rêver ou frémir, selon votre appréciation de la plante, sur la libéralisation Suisse. Chaque français croit qu'on est libre de fumer des pétards en pays helvétique. Bernard Rappaz, qui était passé à l'émission Capital, sur M6, en prison ? Première nouvelle ? Aucune ligne n'a été publiée dans les journaux français à ce sujet ...

D'une certaine façon, tout cela pousse vicieusement des fumeurs français au narcotourisme en Suisse. Serait-ce un coup monté par la France pour nuire à ce pays voisin sympathisant de l'idée de la dépénalisation.

La question peut être posée autrement : « **Pratiquement toute la presse française appartient au seul groupe Hersant, dont le propriétaire est très orienté à droite et proche de monsieur Sarkozy : cette désinformation serait-elle d'origine politique ?** ». **Pas si simple : presque 10 ans plus tard nous découvrirons que la même presse sous commande roule aussi pour la gauche au pouvoir ! Il y a donc autre-chose derrière ce voile de l'apparence.**

Lors de mon travail à Oasis, la ferme de Bernard Rappaz, j'ai vu y venir nombre de français tout autant surpris que moi de la répression suisse, en tout cas dans le canton du Valais. Tout cela ne semble pas clair et mérite bien l'éclaircissement de la question helvète que j'essaye de construire ici.

III) L'exception Suisse avant 2003.

La Suisse, de par sa législation, est (ou plutôt fut) le pays le mieux placé au monde pour le développement du Chanvre à THC. En substance, la loi suisse admet la culture de ces variétés car des raisons techniques l'imposent dans le secteur de la parfumerie, de la cosmétique et de l'alimentaire. En revanche, le cultivateur ou le fabricant s'engage à ne pas en faire du stupéfiant et à détruire d'une façon ou d'une autre tout le THC dans le produit final.



Exemple de chanvre à THC agricole, Hybrides AK, ferme Oasis, Suisse.

Et c'est sur ce point que rentre en jeu toute la complexité des différentes interprétations des textes de loi, des mots et des jurisprudences. D'ailleurs c'est par jurisprudence que les résidents suisses ont aussi gagné le droit de faire pousser du Chanvre dans un but ornemental ou agricole.

Normalement, ce droit ne peut pas être remis en question pour l'emploi de variété peu riche en THC et autorisées comme la Fédora, célèbre variété française à moins de 0.1 % de cette substance. Mais dans ce cas aussi, des précisions techniques viennent en faveur des variétés à THC : la Fédora et acolytes, ne dégagent que peu d'odeur, et n'ont quasiment rien d'ornemental. Alors que le Chanvre à THC, sélectionné autrement, est beaucoup plus massif, s'exprime d'une multitude de façon sur les plans couleurs, odeurs, forme des plants et des fleurs, etc. ...



Non, ces photos n'ont pas été retouchées : à gauche, il s'agit d'un hybride Red Valley qui au fil des années, a perdu sa superbe robe rouge pour la remplacer par une teinte violette (purple), au centre, une plante magnifique aux nervures violette foncée sous les feuilles, le reste étant clair presque blanc, mais quasiment noire au-dessus. A droite, une plante non mûre qui aborde un magnifique dégradé violet sur ces feuilles. J'y présente une feuille verte pour bien marquer et trancher la différence.

D'autant que l'ensemble des plantes comme celles de Valchanvre n'atteignent pas les 3-4 % de THC, en cette année 2002 très pluvieuse. Peut-être, certaines d'entre-elles ont atteint les 7-8% mais sous serre. Même au dessus du seuil légal, cette année on est loin des 20 à 30 % de cette substance produit par l'herbe de la culture Indoor et des 10 à 25% par celle des pays traditionnellement producteurs.

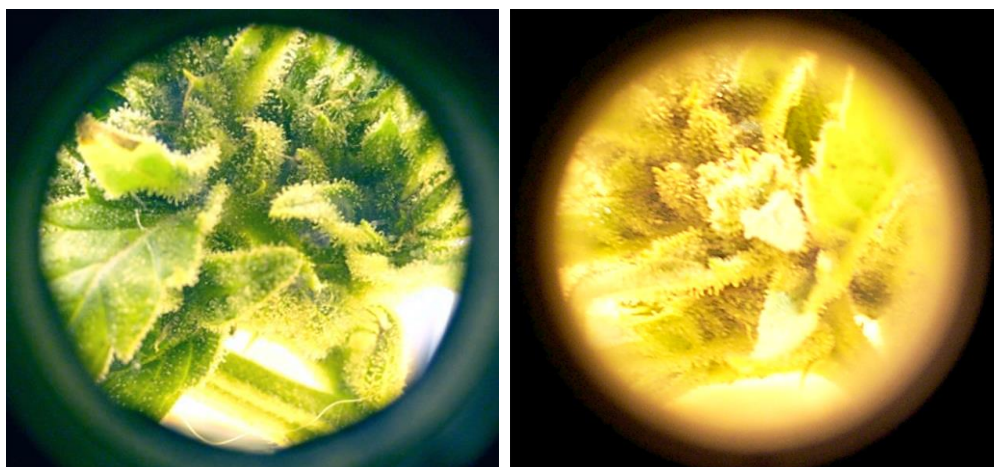
Notons qu'en 1996, date de l'interpellation de Bernard pour l'affaire des coussins, la police a fait analyser des échantillons (cultivés en serre) dont certains atteignaient les 12-14% de THC. Pas mal, Bernard, la Suisse se « réchauffe », paraît-il ?

Toutefois, ces résultats ne sont qu'indicatifs à titre approximatif car comme nombre d'autres personnes, je remets en question la façon dont sont analysés les échantillons :

- Les modèles analyses d'antan ne correspondent pas à ceux de maintenant : par exemple, l'analyse modèle qui a été mise au point par la CEE dans les années 1990 en vue d'autoriser la culture du Chanvre en promouvant et subventionnant des variétés à faible teneur en THC, portait sur 499 plantes minimum et sur l'ensemble des plants, feuilles, branches et tronc en sus des sommités fleuries.

Souvent, la police n'analyse que des têtes préparées (sans branches ni feuilles ni graines) ou l'extrémité de la sommité sans le reste du tronc et du feuillage. C'est donc normal qu'ils y trouvent des taux hyper élevés sachant que dans les fleurs de chanvre où se concentre toute la résine, il peut y avoir au moins 500 à 1000 fois plus de THC que dans un tronc.

- Contrairement aux analyses de cette époque, celles d'aujourd'hui tiennent compte aussi, en plus du THC, du pourcentage de présence d'une autre molécule cannabinoïde (acide) inactive de prime abord, dont une partie seulement (de 1 à 15%) se transformerait en métabolite actif du THC au moment de la combustion par effet de pyrolyse. Seulement, voilà, sauf erreur de ma part, il semblerait que l'ensemble de ce précurseur acide soit aujourd'hui compté comme du THC. C'est toujours quelque pourcents de plus « rajoutés » pour faire sérieux et alarmiste dans les rapports.



Le secret de la résine de cannabis : ce sont de petits poils glandulaires qui sécrètent la résine. Le THC est produit par les racines mais se retrouve avec au moins 80 autres constituants dans cette résine. A gauche, grossissement d'une fleur avec beaucoup de poils et peu de résine. A droite, les poils sont bien plus chargés en résine. On appelle « fleur » un ensemble de petites feuilles atrophiées et de réelles fleurs. Les petites feuilles atrophiées produisent plus de poils, donc plus de résine, que les fleurs mêmes.

- Ensuite, une bonne partie de cette augmentation du taux de THC observé en plus de 30 années de répressions, vient aussi en partie de l'augmentation du taux de connaissance de la police. Je m'explique : jadis, la police débarquait illico au premier pot de fleur illicite dénoncé. Les plantes, souvent non mûres au moment de la confiscation, affichaient des teneurs en principe actif ridicules. La même plante mûre, dans les meilleures conditions françaises, atteint un minimum de 10 à 15 % de THC ... dans ses fleurs et non pas sur l'ensemble de la plante. Aujourd'hui, la police a plus d'expérience et se veut réfléchir efficacement : non seulement elle attend que les plantes soient mûres pour intervenir, mais, quand il y en a beaucoup et/ou qu'elles sont grosses, ils attendent même qu'elles soient récoltées ^(*).

- De plus, il semble difficile d'apprécier ces résultats au niveau du ressenti individuel des fumeurs : des événements astraux (lunaison) semblent intervenir autant dans la variation du taux de résine et de THC des plantes tant vertes que séchées, et jusqu'au sein du métabolisme même du fumeur. Tous les planteurs vous affirmeront qu'à une période du mois (vers la nouvelle lune), l'herbe « casse » moins, et qu'inversement (vers la pleine lune), elle reprend un effet plus fort. En bref, c'est pas parce qu'une herbe est « titrée » à 12 % chez un Chanvrier, qu'elle affichera le même score dans le joint d'un fumeur. Entre les deux, il y a toute une chaîne de fabrication, de manutention, de transport et de stockage qui font que l'herbe en question perd de son THC, et voit celui qui reste inexorablement s'oxyder au fil du temps (perdre de son pouvoir actif en se transformant en CBN).

- Tout ceci remet en question la récente polémique lancée par les prohibitionnistes au sujet de laquelle l'herbe d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des babas soixante-huitards dont, d'après eux, le titrage avoisinait au maximum les 2-3%. La « Balconnaise » peut-être, mais l'herbe en provenance d'Afghanistan, d'Asie et d'Afrique, et le shit qu'on en tirait, étaient meilleur à l'époque car encore cultivés et fabriqués de façon artisanale et paysanne et non pas industrielle comme aujourd'hui. Pourtant il s'agit toujours des mêmes plantes par la descendance, mais la logique de rendement et de commerce ont pris le dessus sur la qualité comme bien souvent en pareil cas.

Qu'on me dise pas que c'est faux, je le témoigne ici, car dès 1978, j'ai fumé du libanais rouge et du jaune aussi, et souvent de l'Afghan, qui m'ont mis dans des états que je n'arrive pas à, et ne souhaite pas, retrouver aujourd'hui. A coté de cela, je fumais mon herbe, issue d'un croisement de française, d'africaine et de libanaise, qui me faisait le même effet que l'Outdoor moderne que j'ai goûté à Amsterdam.

^(*). Cela me rappelle une histoire qui fait encore bien rigoler les paysans de la région de Martigny ou des policiers débarquant dans un champ de Bernard (1 hectare), n'arrivaient pas à accomplir la confiscation du Chanvre. Les plantes de 3 mètres ne s'arrachent pas à la main et les scier s'avère une opération fastidieuse. Ils réquisitionnèrent des paysans du coin pour finir leur tâche de façon mécanisée. Certains fonctionnaires mirent une bonne semaine à se remettre de leurs courbatures et il paraît que le lendemain, dans leurs bureaux, tout le monde marchait d'une drôle de façon, le visage contracté et fatigué. Et les mauvaises langues de conclure dans un éclat de rire : « On voit qu'ils n'ont pas l'habitude de bosser pour de vrai ! ».

Commentaire [JLB1]: Lorsque la police effectue une saisie de fleurs de chanvre, elle analyse le taux de THC de ces dernières. Or, une analyse normale des plantes consiste à mesurer le taux de THC sur l'ensemble de la plante, tronc, branches et feuilles inclus – ce qui fait baisser le taux de THC.

On ne peut donc comparer les deux sortes d'analyses qui donnent chacune des résultats différents. Or, jadis, le taux de THC était mesuré sur l'ensemble de plantes : c'est-à-dire, qu'il affichait un taux bien moindre que lors d'une analyse des seules fleurs.

Ceci expliquerait pourquoi les prohibitionnistes proclament que le taux de THC du cannabis a été multiplié par 10 en trente ans (taux moyens évoluant de 3 à 30%)

L'augmentation du THC dans les variétés à fumer est bien une réalité – elle est le fruit d'un énorme travail de sélection de la part des bataves. Mais elle ne correspond pas à de telles différences !

Commentaire [JLB2]: Tetra-hydro-cannabinol non psychoactif.

Commentaire [JLB3]: Quitte à décevoir les prohibitionnistes, « l'herbe d'extérieure » (outdoor) ne dépasse que très rarement les 12% dans nos climats tempérés, et encore, en serre. Il faut la faire pousser sous lampe dans un environnement contrôlé pour qu'elle dépasse les 20% de THC.

L'herbe des babas cool des années 70 poussait souvent sur des balcons la plupart du temps à moitié à l'ombre (manque des moyens et de connaissances).

On ne peut donc pas tirer une règle de comparaison entre ces faits



Juin 2003



Juillet 2003



Voici un exemple de grosse plante comme on peut les voir en serre et dans les champs : A gauche, Phil, un ami qui mesure 1.84 m, nous sert ici d'étalon métrique. Au centre, la même plante un mois plus tard. A la récolte, elle mesurait un mètre cinquante de plus qu'en juin. Sur la photo de droite, la base du tronc de ce spécimen. Lorsqu'on sait que l'extension racinaire d'un tel végétal se développe, en sol meuble, autant que la partie aérienne de la plante, on comprend alors qu'il est très difficile, voire impossible, de l'arracher à la main.

Il y avait aussi de l'Huile à l'époque (Huile dite de haschisch) dont certains arrivages titraient au moins à 40-45% de THC. Je me souviens encore de la fille qui m'en a fait fumer pour la première fois. Je me souviens aussi de la « dérouillée que j'ai pris » en fumant ce « machin ». Novice, j'avais surdosé bien trop, trop, trop, ... le tabac en était tout collé alors qu'il suffisait de l'équivalent d'une tête d'allumette dans un joint pour se sentir déjà « très décontracté » !

Non, on ne peut pas affirmer qu'ils ont tout faux dans cette affirmation, 10 % de vérité à peine, mais c'est cette façon de généraliser dans le but de désinformer qui m'agace. Si l'herbe des pionniers « cartonnait » souvent moins qu'aujourd'hui, pour de multiples raisons, les produits du milieu clandestin organisé étaient bien supérieurs en qualité qu'aujourd'hui. Celui qui faisait pousser du foin se rabattait forcément sur le marché noir pour s'approvisionner. C'est donc là un faux procès que la prohibition nous fait ! CQFD ! Aussi, il est facile d'affirmer n'importe quoi quand on sait que la partie adverse n'a pas le droit de s'exprimer et d'intervenir et qu'elle n'osera, de toute façon, pas le faire. Mais, c'était penser sans moi et d'autres que la sanction, apparemment, a cessé d'effrayer.

Mais voilà que je deviens mégalo ! Serait-ce encore un effet perfide de cette cynique drogue qui terrasse notre jeunesse et notre « moins – jeunesse » pour ne pas avouer ici que je commence à faire partie des anciens. Trêves de plaisanterie, et revenons à nos suisses et plus spécialement au valaisan Bernard Rappaz.

De la corde aux vêtements, de la farine aux pâtes, en passant par les huiles essentielles (sans THC), l'huile de graines, il est évident que tous ces produits sont légaux car pratiquement dénués de THC. Mais du haschich médical, cela pourrait être légal en dépit du fait qu'il puisse contenir de 20 à 40 % de cette substance!

Car la plupart des pays européens, dont la France, ont fini par reconnaître les propriétés médicales de la résine cannabique. En Suisse, Bernard Rappaz et les médecins prescripteurs de Chanvre qui l'ont suivi dans cette action médicale, n'ont pas eu gain de cause en tribunal car cette fameuse autorisation qui n'est dispensée que par un organisme autorisé, n'avait pas été demandée et par conséquent, accordée. On peut dire que Rappaz a raté là un sacré créneau.

Il semble donc que le classement du cannabis comme stupéfiant prévaut toujours sur le principe qu'un médecin peut disposer de l'ensemble de la pharmacopée et spécialement au sujet d'une plante qui a été depuis toujours, et est encore reconnue, comme médicament efficace pour des pathologies bien définies.

Rendre des produits légaux, comme la tisane de chanvre, consiste à y enlever la résine riche en THC. **Il est évident qu'une fois la résine extraite, on l'a dans les mains, si je puis m'exprimer ainsi !** Mais les pouvoirs publics valaisans bloquent sur la question du Chanvre médical et récréatif. Cette résine reste donc illicite et que la seule façon actuellement connue pour la rendre légale serait d'en faire du compost.



Présentation d'une partie des produits dérivés du chanvre vendus chez Valchanvre.

Donc un chanvrier suisse à Huile Essentielle (aux variétés riches en THC) se retrouvait en situation illicite, ne serait-ce qu'un bref moment, le temps d'écouler légalement sa récolte, et de détruire d'une façon ou d'une autre le THC produit par la plante. Dans un champ, le Chanvre y est encore (plus ou moins) légal. Cependant, lors du transport jusqu'à la distillerie, le cultivateur prend de gros risques. Une fois à la distillerie, le chanvre transformé redevient légale !

En fait la législation de l'époque se dressait comme un obstacle aux nouvelles prérogatives qui intéressent les volontés politiques du moment plus proche de l'idée d'une dépénalisation. Ces périodes charnières de changement de lois connaissent parfois des comportements pour le moins curieux et paradoxaux. D'un côté la répression s'amplifie, et s'organise pour faire maintenir l'interdit, de l'autre, on respecte de moins en moins cette loi sur la sellette et certains poussent même à la roue voulant déjà la libéralisation.

L'hypocrisie, de part et d'autre, est de rigueur, voire imposée. Dans la plupart des magasins, on vend du chanvre légal, certes, mais aussi des pipes, des lampes, des engrais spécifiques, ...investissement excessif et non adapté à une culture ornementale. La police aussi à ses astuces pour contourner les lois ou inciter aux résultats. Tout ce petit monde s'est fort bien adapté à ces complications juridiques, avec un point d'avance pour les Forces de l'Ordre, bien entendu !

Dans le Tessin, canton pauvre, cela fait longtemps qu'une bonne partie des paysans se sont mis à faire du Chanvre. Les boutiques y fleurissent, de même dans la Suisse allemande. Dans la Broye, des agriculteurs jaloux brûlent les récoltes des chanvriers. Rien qu'au niveau des producteurs singinois, on enregistre, pour cette année 2002, 93 procédures sur l'ensemble du canton et 318 000 m2 de surface de culture estimés.

Dans un premier temps, les pouvoirs publics réagissent en ne fermant que les magasins qui vendent du Cannabis (graines, plantons et produits finis) à forte teneur en THC. Précisons que ces derniers ne s'embarrassent pas dans les formules et que pour eux, du Chanvre à 2.7% de THC est de « forte teneur », mais bon bref ... Les magasins

qui vendent un peu d'herbe en douce sont des cibles privilégiées. Car cela permet leur fermeture définitive et de remonter des « filières ».

Les Chanvriers sont depuis peu la cible de la répression puisque fournissant ces magasins. En fait, au travers de l'étude du dossier judiciaire du procès de Bernard Rappaz, tout ce beau monde est sur écoute téléphonique, filoché à outrance, « travaillé » au cas par cas. Des enquêtes sont en cours à l'insu même des intéressés. Car ce qui caractérise la police suisse, c'est sa discrétion en sus de son efficacité.



Téléphones portables (en Suisse on dit Natels) de Bernard Rappaz saisis puis rendus des semaines après sa libération.

La motivation politique d'un tel durcissement provient généralement de la volonté de ne pas transformer les cantons frontaliers en territoires d'approvisionnement de drogue douce. En clair, ils semblent ne pas vouloir de narcotourisme à la hollandaise. Ça, c'est pour discours officiel, et reconnaissons que l'argument fait le poids. Mais aussi, on peut penser qu'une bonne partie des acteurs de la répression ont peur de perdre, dans cette histoire de dépenalisation, leur principal gagne-pain, et cela, aucun des concernés ne l'avouera !

La police s'adapte donc, mais les chanvriers aussi. Certains agriculteurs déclarent leurs transports de Chanvre, collaborent avec la police contre les vols dans les champs. Les Forces de l'Ordre escortent aussi parfois le chanvre directement du champ à la distillerie. Chaque caisse y est alors vidée dans la machine sous l'œil attentif d'un fonctionnaire et aucune « tête » ne sera donc ainsi détournée pour un usage illicite.

Aux gens qui affirment faire pousser du Chanvre décoratifs, et aux prisonniers cannabiques, les contrôles d'urines se succèdent. Cette plante qui poussait, il y en a encore peu, au grand jour, recommence à se faire discrète. Les vols de plantes reprennent avec une cadence jamais atteinte. Les chanvriers se sont réunis en deux associations distinctes pour défendre leurs intérêts et aider à préparer la nouvelle loi.

- La **Coordination Suisse du Chanvre** est composée surtout de chanvriers travaillant avec du Chanvre à THC. Ils sont favorables au Chanvre récréatif et ont travaillé avec les pouvoirs publics pour mettre au point la base du futur marché récréatif et un code de déontologie chanvrière.

- L'**ASAC** dont le président est **Bernard Egger**, ancien avocat genevois polémiste, procédurier et par qui, souvent, le scandale arrive si j'en juge les revues de presse de ces dernières années. Il s'agit d'une association de chanvriers qui se cantonnent au Chanvre légal et qui s'opposent souvent à la coordination précédente. L'ASAC a dénoncé Bernard Rappaz à la police comme trafiquant et parle des chanvriers à THC comme de la concurrence déloyale, alors que monsieur Egger est aussi connu comme militant de la cause anti-prohibitionniste. La rivalité qui oppose les deux Bernard ne date pas d'aujourd'hui. Cela a fait les gros titres des journaux depuis 1996 ou la Presse cantonale et fédérale, souvent en solde avec la prohibition, s'est fait un malin plaisir à n'en rater aucune miette, aucune déclaration.

Commentaire [JLB4]: A l'époque où la Suisse envisageait de légaliser le cannabis – c'est-à-dire avant 2003.

Les deux associations semblent donc manœuvrer dans des directions opposées mais en fait, sont complémentaires dans leurs actions et leurs prises de position. La petite guéguerre qui les oppose cessera le jour où le chanvre récréatif sera officialisé. Ce jour-là, l'ASAC risque de ne plus avoir de raison d'être avec leur chanvre moins performant que les variétés résineuses.

Car contrairement aux idées reçues, le Chanvre à THC produit une fibre au moins d'aussi bonne qualité que son homologue inoffensif. Tout n'est qu'une question de type de culture. Cultivées espacées, elle font cependant plus de bois, plus de feuillage, plus de fleurs, plus de graines et bien évidemment, plus de résine.

Citons une adresse Internet : <http://www.infoset.ch/f/actualite/revison/index.shtm> où vous trouverez toute la doc officielle sur la **révision sur la loi des stupéfiants** en Suisse et la chronologie de son évolution. En 2004, le texte allait plus loin qu'on aurait pu l'imaginer de prime abord en laissant sous-entendre la nécessité d'une légalisation plus ou moins complète du cannabis. Les victoires électorales de l'extrême droite (UDC - Blocher) depuis 2002 – 2003, ont mis fin à ce projet sur le point d'aboutir.

Les autorités fédérales (d'avant le gouvernement Blocher) ont su appréhender la question du commerce et de l'approvisionnement. En effet, une dépénalisation seule s'avère hypocrite ; comment se procurer quelque chose qui demeure interdit ? Un second effet pervers est de ne pas résoudre le problème d'intégration social des fumeurs et des trafiquants et de favoriser le développement de la pègre. Comme pour la Hollande, l'idée de séparation des marchés, entre celui légal, et celui illégal, en fut aussi un concept prédominant.

Dans leur point de vue audacieux, il était question de résoudre le problème de l'approvisionnement en rendant le commerce de l'Herbe et du Haschich légal. La vente aux mineurs aurait été interdite de même que celle aux étrangers. La question de 16 ou 18 ans fut âprement discutée. D'autres contraintes plus ou moins lourdes venaient arbitrer ce nouveau marché (pas de publicité, contrôles réguliers, etc. ...).

Encore une fois, il faut bien comprendre que si la Suisse souhaitait résoudre son problème Cannabis à son niveau, et de la façon qu'elle entendait, elle ne désirait en aucun cas devenir le pourvoyeur en Herbe des français ou autres européens. Ces pays-là n'ont qu'à résoudre eux aussi leurs propres problèmes de drogues selon la norme tolérante qui tend à s'harmoniser dans ce coin du globe. Si tous les pays d'Europe légalisaient cette plante, il n'y aurait plus de narcotourisme cannabique en Suisse ou aux Pays-Bas !

Car une des raisons de la **reprise d'un épisode répressif en Suisse** fut justement d'ordre international, notamment sous la pression des américains et des français. Ces derniers reprochaient aux **pouvoirs publics helvètes** d'avoir été complètement **laxistes**, à la limite d'avoir été un **narco-état**, ce qui eu a pour effet de vexer la Suisse, à l'aube de son **entrée à l'O.N.U.**.

IV) Les deux dernières affaires judiciaires de Bernard Rappaz :

(Textes écrits avant 2003).

Des milliers d'articles de par le monde, une polémique sans précédent qui aboutira probablement dans le futur à la légalisation du Cannabis en Suisse. Une remonté au créneau des politiques de droite et des partisans de la répression, preuves en est de la dangerosité extrême de l'individu Rappaz et de son produit : l'affolement du consensus anti-drogue. Mais je ne parle pas de danger pour la santé, je parle de dangers politiques pour ceux qui ont su entretenir « le grand mensonge » qui impose l'interdit cannabique généralisé depuis 1961.

Relisons deux extraits de la presse suisse hostile à la plante (résumé de courriers de lecteurs et d'articles) :

a) Dans la catégorie alarmiste et désinformatrice (résumé) :

... Rappaz est un criminel sans aucune conscience qui se rit de la misère qu'il provoque au sein d'une jeunesse décimée par le fléau qu'est le Cannabis. Il n'a agi que par cupidité pure et l'enrichissement personnel a été la seule « vision politique » pour laquelle il s'est réellement battu. Rappaz ose même nous faire la comédie d'une pseudo grève de la faim, par caprice car on l'empêche de semer la mort par cupidité. Comédie car il absorbait en réalité du sucre, de l'eau et des vitamines qui l'ont aidé à supporter la privation de nourriture ...

b) La critique plus raisonnée, et par la même respectable (résumé) :

... S'il n'y a aucune preuve directe, dans l'enquête, que les 50 tonnes de Chanvre saisi était destinées au marché illégal, on a parallèlement bien trouvé et saisi une tonne de haschich, 100 Kg d'Huile de haschich et 250 litres de teinture mère (Huile de haschich diluée dans de l'alcool)l. Là

Commentaire [JLB5]: Annonce de l'Office Fédéral de la Santé Publique :
<http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00042/02942/02949/index.html?lang=fr>

Révision de la Loi sur les stupéfiants (Lstup)

Le 30 novembre 2008, le peuple suisse s'est exprimé sur deux projets concernant la politique de la drogue: l'initiative sur le chanvre et la révision de la loi sur les stupéfiants. L'initiative sur le chanvre a été refusée et la révision de la loi sur les stupéfiants a été acceptée.

Et ensuite ?

C'est le Conseil fédéral qui fixe la date d'entrée en vigueur de la modification de la loi sur les stupéfiants. Normalement les modifications des ordonnances - le droit d'exécution concret - entrent en vigueur en même temps que la loi. Les travaux de modification de l'ordonnance sur les stupéfiants sont en cours. Comme les questions liées à leur élaboration portent sur des thèmes complexes et nécessitent beaucoup de temps, le Conseil fédéral a décidé le 20 mai 2009 de mettre en vigueur d'abord les dispositions concernant le traitement avec prescription d'héroïne à partir du premier janvier 2010. En effet, les dispositions légales à ce sujet prennent fin au 31 décembre 2009. Les autres dispositions de la révision avec l'ensemble des dispositions d'exécution seront adoptées dans un deuxième temps, vraisemblablement début 2011.

En d'autres termes: la «vielle» loi sur les stupéfiants est encore actuellement en vigueur. C'est pourquoi, par exemple, rien ne change pour le moment concernant l'application médicale de cannabis: elle reste encore interdite.

encore, Bernard Rappaz essaye de « légaliser » la présence du stupéfiant par l'excuse et le biais encore non légal du chanvre thérapeutique et en prévision d'une libéralisation du futur marché récréatif. ...

... C'est comme pour son affaire dite des « Coussins ». Bernard Rappaz vendait par l'entremise de Valchanvre, des oreillers remplis d'un kilogramme de sommités fleuries de Cannabis pour moins de 300 FS (3 à 4 % de THC, soit à teneur faible cependant très au-dessus du maximum autorisé). Très vite, il s'est mis à écouler des fleurs de Chanvre d'une qualité supérieure à 1000 F l'oreiller, dont la teneur moyenne en THC s'est avérée au-dessus de 7% (de 7 à 14 %). De nombreux témoins ont pu faire établir que B. Rappaz n'ignorait pas le réel usage illicite destiné à « l'herbe » de ses coussins et qu'il a même quelque fois « poussé à la vente » en arguant les propriétés psychotrope de son produits ou en offrant de le goûter.

On peut penser qu'au contraire, ce Chanvre et ses dérivés étaient destinés à alimenter le marché clandestin dans le but évident d'enrichissement personnel ...

Si le concerné ne nie pas les conséquences de son action sur le plan de l'alimentation du marché clandestin (le chanvre volé dans ses champs était évidemment fumé ou revendu au marché noir par les voleurs), l'accusation d'enrichissement personnel est fautive puisqu'il avait poussé l'astuce jusqu'à déclarer la vente des oreillers et à en payer des impôts. C'est pourtant bien la conclusion du tribunal qui la condamné pour l'affaire des oreillers. L'argent qu'il a pu illicitement gagner lui sera largement repris sous forme d'amende et de confiscation de sa ferme, risque qu'il avait anticipé. Ce que n'ont pas compris juges et policiers, c'est que notre homme s'est sacrifié volontairement, pour faire parler du chanvre et faire avancer sa cause. C'est vrai qu'il aime l'argent, mais il ne l'utilise que comme outil pour faire avancer sa cause. Il n'affiche aucun luxe, aucun goût cupide pour ce dernier ! Mais il n'avait pas prévu que l'extrême droite puisse un jour arriver au pouvoir et procéder à un vif retour en arrière en matière de libéralisation du chanvre.

Pour justifier sa détention, et la continuité de l'enquête, le juge valaisan n'a pas eu d'autres ressorts que de supputer l'existence d'une dizaine de tonneaux cachés ou d'argent blanchi ainsi que de blanchiment d'argent. Il s'appuie sur les aveux de Claude Rey, un ancien actionnaire de la société Valchanvre, « témoin » qui fut le seul à affirmer l'accusation des tonneaux « manquants », et qui a bénéficié d'une clémence toute particulière de la part du tribunal.

Pour la seconde affaire dont l'instruction semble toujours en cours à la date du 22 Novembre 2002, ce point semble faire capoter une bonne partie des thèses de l'accusation car elle n'arrive pas à les prouver. Et oui, une enquête se fait à charge et à décharge, ce que certains policiers semblent parfois « oublier ».

Gros titres dans la presse audiovisuelle et dans les journaux : « Rappaz : 51 tonnes de chanvre saisis ! ». En fait, pour Bernard, la détention de matériel était logique. Mais alors pas du tout pour le juge et pour la police !

Explication : On oblige Rappaz à extraire la drogue des produits qu'il vend. Une fois qu'il s'est exécuté à cette tâche, il y a au moins un court moment où ce THC et cette résine lui reste « dans les mains ». Evidemment, la logique voudrait qu'il détruise ensuite ces substances. Mais à cette époque, le gouvernement fédéral helvète avait officiellement déclaré vouloir légaliser le cannabis et que ce n'était plus qu'une question de mois !

En tant que bon paysan, Rappaz répugnait à gaspiller (détruire) un produit ou sous-produit de son labeur, qui deviendrait légal dans quelques temps et pourrait donc lui rapporter quelques finances lui permettant ainsi de pouvoir faire face aux frais de procès, aux amendes et retards de paiement des frais de ses sociétés (la ferme et le magasin). Ceci pour expliquer la présence de résine et de teinture mère dans son stock. Il les détenait, mais n'en vendait pas : il attendait l'autorisation de pouvoir le faire. Ce matériel n'était pas caché et même quelques policiers savaient qu'il le détenait : Rappaz leur avait dit et d'après lui tout était clair à ce sujet!

Pour le reste des 51 tonnes : en fait, une vingtaine de tonnes représentait des sous-produits pauvres en THC. La police les a quand même comptabilisés comme du stupéfiant. Pour le reste, il s'agissait d'anciennes récoltes de chanvre stockées et de la récolte annuelle en cours de séchage. Rappaz n'avait pas un chiffre de vente suffisant pour tout écouler légalement sa marchandise d'un coup, mais il était en attente de contrats avec des commerçants américains pour de grosses commandes d'huile essentielle (légale sans THC) représentant 30 ou 40 litres de ce produit. Il fallait plusieurs tonnes de chanvre pour faire face à cette commande.

Le juge qui suivait Bernard doutait sérieusement de la réalité de cette commande et des possibilités du chanvre à être utilisé (rentable commercialement parlant) en parfumerie et cosmétique. Mais un jour cette commande est officiellement arrivée et notre pauvre juge, béat et stupéfié, n'a pas eu d'autre possibilité que de reconnaître qu'il s'était trompé !

Résultat des courses, notre juge a dû abandonner ses charges contre Bernard et a été obligé de rendre le matériel saisi. Cette affaire a coûté si chère à l'état valaisan et à sa justice qu'il était logique que Bernard ferait un jour l'objet d'une vengeance et que l'affaire n'en resterait pas là !

Pendant trois ans, le juge fit stocker le matériel cannabique saisi à Chavallon, en pleine montagne dans une ancienne usine désaffectée. Ce site était autant gardé qu'un camp militaire en pleine guerre. Et pourtant, ils ont réussi à se « faire voler » une tonne ou deux de ces produits ce qui fit grand bruit dans la presse locale ! Cette garde de plusieurs années, plus la location de l'usine, plus le reste coûta plusieurs centaines de milliers de francs suisses. Une dizaine d'employés ont été embauchés pour réduire le chanvre de Rappaz en poudre, avant de lui rendre, afin qu'il ne soit pas en état de faire l'objet d'un nouveau trafic.

J'ai eu accès à son dossier judiciaire, et à sa revue de presse depuis 1976. Bernard Rappaz n'a visiblement rien à cacher sur ses activités. Tout ce que j'ai pu lire ne peut-être relaté ici tant la masse d'information est immense. Cela pourrait faire l'occasion d'écrire un autre livre.

J'en ai déduit, que si Bernard Rappaz n'a pas toujours été « tout blanc » dans sa conduite, celle-ci à cependant été dictée par ses convictions et qu'il a su faire preuve d'un réel courage et d'un non moins réel génie ! Certes, nous le verrons, il est un peu arriviste, manipulateur, narcissique, il aime l'argent mais n'est pas cupide. Ses proches lui reprochent d'être « imbuvable », imprévisible et parfois distant, presque hautain. Il est particulièrement doué pour retourner les situations difficiles à son avantage.

C'est le lot des gens charismatiques dotés d'une grande intelligence. Il n'est pas Jésus et ne prétend pas l'être ! Ses défauts sont en fait un ensemble de qualité dont il a besoin pour affronter des adversaires de sa dimension pour le moins autant manipulateurs, opportunistes, menteurs ou cupides qu'on l'a présenté dans les journaux ! Certains juges, certains policiers, certains journalistes, certains politiques et dirigeants de l'UDC (le parti d'extrême droite suisse) sont particulièrement visés par ma remarque ! Mais il est vrai, qu'eux, n'ont pas vendu de stupéfiant !

V) Honneur aux dames :



J'ai longtemps hésité sur le titre de cette partie, car la logique aurait voulu qu'il s'intitule plutôt « **Mon embauche à Oasis** » ou porte le nom de Sabine, mon employeur. Mais, cette femme au caractère exceptionnel est restée trop longtemps dans l'ombre d'un Bernard Rappaz plus impliqué médiatiquement. Toutefois, si Valchanvre existe encore, c'est bien grâce à la gente féminine de la société. Bernard ne peut donc que dire merci à celles qui n'ont pas déserté leur poste. Afin de rattraper cette attitude machiste plus ou moins inconscient qui nous caractérise, nous les bonhommes, je commencerais donc, honneur aux dames, par décrire celle que la répression avait sous-estimée.

Revenons un peu en arrière, si vous le voulez bien. Au moment où je discutais avec la responsable de Valchanvre, devant la boutique. Il s'agissait de Sabine Zysset, la femme de Bernard Rappaz, gérante de fait de l'enseigne depuis certains événements.

Ceux qui connaissent cette femme, savent au combien elle est brave, tant sur le plan altruisme qu'au niveau du caractère. Que dire de ma « patronne » sans rendre jaloux mon patron ? Je m'autorise ici à braver ce risque car j'ai trop de respect pour cette femme qui m'a tendu une main au moment où la plupart me rejetaient.

Sabine est une très jolie jeune femme de 27 ans, ce qui n'est pas toujours un avantage dans le monde des affaires. Elle est assez grande, brune et témoigne d'un petit côté italien qui ressort aussi dans son caractère. C'est une femme de tête, du moins, qui s'est révélée ainsi. Elle ne se laisse pas bernier facilement et sait toujours dans « quelle direction elle va » !

Autre traits de caractère qui fait d'elle un être remarquable : sa simplicité. Elle sait se passer de tout l'artifice de la traditionnelle « pimbeche » (Houlà ! je vais me faire clouer au pilori par certaines féministes). Malgré ceci,

elle sait « rester » femme, comme en témoigne le fait qu'elle amenait toujours son bébé de partout, même lors des interviews. En fait, je définirais d'elle qu'elle est coquette dans la simplicité et le naturel.



Sabine à la ferme Oasis pendant l'incarcération de Bernard : pas de luxe et un confort minimaliste. Etrange pour des gens présentés comme des milliardaires du chanvre par les différentes presses européennes. Serait-ce un peu ... beaucoup exagéré ?

Elle a su s'adapter à un monde d'hommes, en cernant leur psychologie moyenne de base. Cela ne lui permet pas d'y être « à l'aise », mais d'être moins surprise qu'autrefois et de pouvoir leur « tenir la dragée haute » en affaire. Elle a supporté la société Valchanvre et la ferme Oasis pendant toute l'incarcération de Bernard. Bien sûr, cela n'a été possible que parce que les employés qui sont restés par idéal, ont tenu le choc et ont fait du meilleur qu'ils ont pu. Mais avec Sabine comme patronne, cela a donc été relativement « tranquille » de traverser la crise.

On présente souvent Bernard comme un trafiquant, un être immoral et sans scrupule. Si c'était le cas, je ne pense pas que Sabine aurait pu se mettre en couple avec pareil individu. De confession bouddhiste, elle fuit toutes sortes de vices dont elle connaît par avance les aboutissements néfastes. Elle privilégie la nourriture bio. et la vie saine, si on peut le dire ainsi, car le combat qu'elle mène pour le Chanvre ne lui apporte pas la tranquillité que toute femme est en droit de souhaiter.

C'est à l'origine une citadine mais qui n'a pas été vraiment coupé de la nature. Doté d'une connaissance approximative et empirique des mondes paysan et biologique, elle a su faire preuve d'une formidable capacité d'apprentissage, d'adaptation et de sang-froid. Moi qui ai vécu cette reconversion agricole, je lui tire le « chapeau bas » car je dois avouer que ce n'est pas facile de devenir paysan, d'en comprendre les principes et les rouages et d'accéder au contenu de leur savoir plus transmis par l'expérience et l'exemple que par des mots et des équations. En plus dans le domaine spécifiquement rigoureux du bio.

Il y a donc une part militante en elle qui la pousse en avant. Ce n'est pas par hasard, je pense, qu'elle est devenu la compagne de Bernard au sein de plus de 7 milliards d'habitants. C'est comme gagner au loto : la part de réussite de cette rencontre était mince, n'est-ce pas ?

D'autant que militer pour le Chanvre ne suffit pas à ces gens : il faut aussi qu'il soit bio ! « **Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué** », me direz-vous ! Seuls ceux qui pratiquent aujourd'hui le bio, sur n'importe quel végétal que ce soit, connaissent toute la peine supplémentaire qu'implique un tel choix. Pas de désherbant, pas de traitements chimiques ... de l'huile de coude permanent et une attention constante pour anticiper les problèmes. Pas de vacances, peu de sommeil, tel est le lot du quotidien de l'agriculteur bio. Rajoutez à ceci que bien peu de femmes supportent un tel traitement. Ou alors, comme dans le cas de Sabine, qu'elles soient aussi convaincues de la nécessité de ce « combat » qu'est le bio.

Sabine et Bernard, chacun à son niveau, ont choisi de lutter par des moyens non-violents. Ils « prennent des coups » et répondent en faisant le « dos rond ». Ils pensent qu'à terme, la justesse de leurs propos et de leur cause, seront s'imposer sous l'éclairage de la vérité. La réponse non-violente, je la connais pour l'avoir pratiqué. Mais j'ai connu là un échec personnel, j'étais persuadé que cela ne pouvait pas fonctionner, du moins en France, pour cause de « règle du jeu » truquée.

Mais avec ces deux personnages, je tombe des nues ... bien sûr qu'ils se sont exposés, qu'ils furent salis et bien évidemment qu'il y a eu souffrances ... mais en osant, insistant, persistant et signant, ils ont changé, avec quelques autres pionniers, une partie de la situation cannabique en Suisse dont les élus, parlait à l'époque, officiellement de « libéralisation du marché » !

Leur volonté avait payé, et tout ce qu'on leur reprochait, n'était qu'artifices utilisés comme arme car seul comptait leur but : la réhabilitation du Chanvre. Un juge, un procureur, un politicien, un financier ou un industriel, ne peuvent pas comprendre l'idéalisme, ni le prévoir ... car ils fonctionnent dans des sphères psychologiques différentes. Ils en ont peur car ils s'effrayent à la pensée de se faire surprendre par quelqu'un dont ils ne peuvent cerner la psychologie exacte. Au point d'avoir précipité, cette fois ci, eux même, ce qui manque gravement au chanvre dans d'autres pays : un débat public médiatisé.

La force de Sabine et Bernard : cette non-violence et le fait qu'ils avaient raison, qu'ils ne pensaient pas seuls en faveur du Chanvre. Leur seconde force : les appuis de la part de gens non-fumeur mais chez qui le message écologique et économique est bien passé. C'est à dire le monde agricole, et tous ceux qui gravitent autour comme des négociants en vin, en fruits ou en semences, ... et les consommateurs !

Pour ce qui est de leur cause, certes, ils n'avaient pas que des amis, leurs détracteurs furent même nombreux. Mais j'ai remarqué qu'on n'en trouvait bien plus chez ceux qui ne connaissent pas directement Valchanvre et composante. En fait, les gens de la région sont partagés. Il est difficile ici de parler de Sabine, sans parler de Bernard plus connu. Toutefois, je dois préciser, comme nous le verrons plus tard, que son « bonhomme » à un caractère atypique, un peu rustre ou trop direct dans le verbe, qui met parfois ses interlocuteurs mal à l'aise. Paradoxe du monde du Chanvre, l'homme n'est pas aimé pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il a fait et prétend vouloir faire encore. Souvent, l'admiration et le respect l'emportent sur l'affront d'une remarque ; ce qui fait que Bernard échappe souvent à des conflits directs, l'individu restant « estomaqué ».

Sabine, c'est l'inverse qui équilibre bien le couple. Elle est plus patiente, plus tolérante, elle s'implique plus socialement parlant. D'ailleurs, c'est un des traits dominant apporté par la féminisation du bureau de Valchanvre: elles apportent un peu d'humanité au sein d'un monde d'affaire impitoyable et routinier, tant par la chaleur de leurs voix, le charme de leur présence, bien sûr, mais aussi la sagesse de jeunes mères avec enfants, et tout le cadre sécuritaire et chaleureux que cela impose.

Curieusement, certains mercredi, le magasin ressemblait, à s'y méprendre, à une garderie d'enfants. Loin de rebuter les livreurs ou la clientèle, cet événement donnait un petit côté sérieux et tendre qui passait bien. C'est aussi la preuve, pour les visiteurs, que nos produits issus du chanvre bio, exempt donc de produits chimiques comme de THC, ne représentent aucun danger pour des enfants, même pour un tout jeune comme Dorien, le fils de Sabine. Toutefois, la prudence recommande quand même une surveillance de chaque instant, car on n'est pas à l'abri d'une chute dans les escaliers ou d'un phénomène similaire. D'autant que des gamins aiment bien monter sur les ballots de chènevotte par exemple.



L'ami Phil et moi (derrière l'appareil photo), déchargeant un camion de marchandise dans le magasin (ici essentiellement constitué de ballots de chènevotte, de terreau de chanvre et de litière pour chat).

Commentaire [jlb6]: Phil est un ami de Sabine, venu nous aider pendant les temps difficile (prison de Bernard et comptes commerciaux bloqués). Il est Belge mais est venu habiter en Suisse pour se rapprocher de sa fille qui y réside. Son coup de main bénévole fut à la hauteur et très apprécié. Toujours de bonne humeur et d'une fidélité exemplaire, plus honnête qu'un suisse (ce qui n'est pas peu dire), c'est l'ami dont tout le monde peut rêver. J'ai découvert que c'est aussi un excellent musicien qui est en train de rater une vocation. J'ai tenu ici à le mentionner, pour l'honorer, et pour que son action ne fut pas anonyme. Il est hautement symbolique de l'armée de volontaires prêt à se mobiliser pour soutenir Valchanvre, bien que lui, ce n'est pas pour le chanvre qu'il a agit, mais pour aider une amie en détresse ! Salut à toi, Phil, bien le bonjour de la France !

A contrario de ce que j'ai constaté, les mots couchés sur les rapports de police et les minutes du tribunal, furent choisis, pesés, associés dans un montage grammatical pour salir et discriminer cette chanvrière famille. J'y ai senti une malsaine volonté politique, mais surtout, de la haine, de l'espèce la plus dangereuse car imprégnée de passion haineuse. Mais qu'importe, beaucoup viennent leur serrer la main, prendre des nouvelles. Bernard, plus médiatisé que Sabine, se voit obligé de signer de temps en temps des autographes ... ce n'est pas qu'ils affectionnent ce côté stupide de la célébrité qu'est la vanité, mais ils voient dans ce comportement des gens la récompense de leur action et y sont très sensibles comme le témoigne le fait qu'ils accordent toujours un peu de temps et d'attentions à ces heureux interlocuteurs.

Messieurs les acteurs de la prohibition suisse, il apparaît dans les dossiers Rappaz que vous vous êtes fait bernés. En voulant précipiter la fin du gêneur, vous avez occasionné la vôtre ! Ce qui n'est en fait pas bien grave pour vous puisque je connais quelques autres domaines que vous travaillez « au corps » en ce moment (tabac, alcool, ...), et qui ne vous laisseront pas au chômage. Vous pourrez y jouer vos rôles de censeurs et de donneurs de leçons à la perfection. Mais faites cela proprement cette fois, car des « empêcheurs de censurer en rond » comme Sabine Zysset et Bernard Rappaz, pourraient alors refaire surface !

Tous les coups bas y sont passés. De l'argent a même disparu d'une « planque », pour utiliser le terme policier, en plein cœur de la perquisition de novembre 2002. La police a essayé d'en faire porter le « chapeau » à Sabine. Ils faudrait alors qu'ils s'expliquent comment, malgré la présence d'une centaine de policiers, d'un Bernard Rappaz menotté et d'une femme surveillée, « quelqu'un » a pu casser une cloison en lambris et y soustraire une somme qui visiblement dépassait les 100 000 francs suisses sans se faire voir, sans se faire contrôler ?

Et pourquoi une partie de cette somme est revenue (pendant l'interrogatoire de Rappaz, le mettant hors de cause), comme par enchantement, après la perquisition, posée à même le sol dans un vulgaire sac de commissions ? Pourquoi aussi, la perquisition de cette partie de la demeure, n'a pas été faite en présence de Bernard ou de Sabine, mais d'un tiers, actionnaire au sein de la SARL de Valchanvre. Acte illégal non conforme au Code de Procédure qui devrait entraîner logiquement l'annulation du jugement pour vice de forme.

« Qui a fait ceci, qui a gardé le reste de la somme et pourquoi » ? Qui pouvait évoluer ainsi en plein « boom policier » sans se faire remarquer. Pour moi la réponse est contenue dans la question. Je ne peux que vous laisser juge et méditer dessus le problème car je n'ose pas m'aventurer à le faire ici. La réponse à ces questions renvoie à des éléments flagrants de réflexion qui permettent d'éviter le débat. En tout cas, en temps qu'étranger, si j'ai un droit de regard sur la façon de fonctionner de ceux qui m'accueillent, j'ai aussi un devoir de réserve pour ce qui est de ma critique car je ne peux et ne veux pas mordre la main d'une partie d'un peuple qui m'ont accueilli si généreusement.

VI) Bernard RAPPAZ tel les médias n'en ont jamais parlé !



Si je vous dis que j'ai travaillé presque 5 mois sans connaître mon patron, me croirez-vous ? Lorsque je suis arrivé à la ferme, il était en prison. Il y était pour l'affaire des coussins (oreillers remplis de chanvre) et non pas pour celle des 51 tonnes saisis qui fera l'objet d'une nouvelle inculpation plus tard.

Mes prédécesseurs m'ont vite formé au matériel et au job à faire puis sont partis. Avec ma patronne, je me suis retrouvé seul aux commandes du navire « Oasis » en pleine tourmente prohibitionniste. Mais ce n'était pas cela qui m'inquiétait le plus. Nombre de personnes malsaines avaient pris l'habitude de errer dans la ferme, la nuit tombée, dans l'espoir de voler du matériel agricole, de l'herbe oubliée par la police ça et là par terre ou déterrer quelques plantes sauvage à qui, le printemps revenu, avait permis de repousser.

Malgré cette pression, malgré le fait que la ferme n'avait ni grillage, ni alarmes, ce fut un immense plaisir pour moi de m'attaquer à ce travail. En fait, je vivais le rêve de tout fumeur, de tout planteur clandestin français ou étranger : faire pousser de la « beuh » à la dimension agricole, légalement et travailler à de nouvelles variétés ! Cet Eden dura quelques mois puis cessa brusquement lors du retour de Bernard. Je connus alors un patron cool sur de très rares points, et surtout autoritaire. Il ne communique guère sur ces pensées et n'explique jamais ses décisions. Il faut donc apprendre à l'interpréter et à lire entre les lignes sous peine de déclencher une réaction d'énervement. Ce qui me paraissait important ne semblait pas l'être pour lui et vice-versa !

D'entrée, notre relation fut houleuse et compliquée. Avec du recul, je n'affirme pas qu'il avait tort tout le temps à mon sujet. Ma condition de mec en quasi cavale, ma séparation avec ma fille, ma concubine et tout ce qui en

Commentaire [jlb7]: Cette remarque mérite une petite explication : vaste problème impossible à démontrer en quelques lignes. Disons en raccourcis que des temps révolutionnaires ombragent l'horizon 2010-12 et que les grands thèmes sociaux-politiques constamment victimes d'injustices vont fournir la plus grande part de révoltés les plus convaincus. Si vous comptez les altermondialistes, les SDF, les fumeurs de Cannabis, les étudiants, les ouvriers, les chômeurs, cela fait beaucoup de monde !

La Suisse ne sera pas épargnée par ce phénomène qui passera sur elle tel un tsunami déferlant sur l'Europe entière !

Ceci est mon point de vue perso et je peux me tromper ! Mais cette interprétation est le fruit d'un travail de réflexion mené sur les arguments que vous trouvez dans la dernière partie de cette encyclopédie. La prohibition a été créée et est financée par l'ultralibéralisme, dont on sait qu'il est responsable de la faillite économique mondiale en cours. Ce qui est encore moins connu, c'est que cette crise fut sciemment provoquée et orchestrée par ses leaders mondiaux, pour un but que je vous laisserai découvrir par la suite.

découlait m'avaient affaibli et quelque peu fait déprimer. Mais le bonhomme était franchement imbuvable dans la vie relationnelle qu'il a avec ses employés et ses proches : il demande beaucoup et ne pardonne jamais ! Il m'a toutefois accueilli et protégé en un moment difficile de mon existence et le remercie beaucoup pour cela !



Bernard Rappaz n'est ni un escroc, ni un rigolo : au magasin, dans son bureau, on peut y voir plusieurs diplômes dont celui d'ingénieur agronome.

A contrario, Bernard le pestiféré, dans la presse, ne l'est pas du tout dans ses relations avec ses potes. Policiers, douaniers, journalistes, ... mais aussi épiciers, agriculteurs, ministre et homme d'affaires viennent le consulter comme un ami, le reconforter et, pourquoi pas, se « taper une grimpe » à plus de 2500 mètres d'altitude pour pêcher une truite sauvage en lac d'altitude, loin de toute influence humaine.

Cet homme arrive à gagner le respect de ses détracteurs, enfin, au moins une partie de ceux qui sont penchés sur son cas. C'est un autre Bernard Rappaz, toujours non violent, mais patient, tolérant et philosophe qui se présente sous son meilleur jour lorsqu'il est en présence de personne qu'il estime ou qu'il combat. L'article suivant illustre au mieux ce fait et Dieu sait que ce journal n'a pas souvent été tendre avec Bernard :

Lettre ouverte à Bernard Rappaz

Le Nouvelliste du 11 novembre 2008 -

PHILIPPE BARRAUD journaliste

Cher Bernard Rappaz,

Cinq ans et huit mois d'emprisonnement ferme: la facture est salée. Et encore: le procureur avait requis dix ans de réclusion! Il ne s'agit évidemment pas de contester la gravité de vos fautes, qui sont lourdes, mais c'est l'occasion de réfléchir sur la justice que l'on applique, et les valeurs que l'on défend dans notre société.

Au fait, Bernard Rappaz, combien de morts à votre actif? Très vraisemblablement aucun. Et les grands cigarettiers installés en Suisse romande, combien de morts à leur actif? Avec les années, sans doute davantage qu'Hitler et Staline réunis. Et en Suisse, modestement, environ 8000 à 10 000 morts par an - davantage que toute la population de Viège. Ce n'est qu'une statistique certes, mais un jour c'est votre père, votre femme, ou un bon copain - je vous parle d'expérience. Et là, la statistique devient terriblement parlante.

C'est que notre allergie au risque est extrêmement élastique. Les 10 000 morts cités plus haut ne nous dérangent pas. A l'inverse, il arrive qu'un groupe pharmaceutique doive retirer de la vente un médicament efficace, parce qu'on le soupçonne d'être associé à trois ou quatre décès suspects. Personne n'y trouve à redire, c'est notre sécurité qui est en jeu. Lorsqu'on découvre des traces d'amiante sur les murs de locaux utilisés par des recrues, «Le Matin» hurle au scandale, alors que le risque réel est proche de zéro.

Imaginez maintenant qu'un Bernard Rappaz-bis lance sur le marché un produit d'agrément susceptible de causer un à deux morts par année. Ce produit serait immédiatement interdit, bien entendu. Inutile de dire que si le produit en question risquait de coûter la vie à 10 000 personnes par an, le Rappaz-bis serait carrément jeté du haut de la Pierre Avoi!

Comment pouvons-nous dès lors accepter que des multinationales exercent tranquillement chez nous une des activités industrielles les plus meurtrières qui soient? A Neuchâtel, une usine fabrique des cigarettes dont la production et la consommation sont interdites en Europe, tant elles sont toxiques. Destination: les pays pauvres! A Lausanne aussi, ministres et conseillers municipaux ne manquent jamais d'aller faire leurs dévotions chez le grand cigarettier du coin.

Devant une caméra, Bernard est en extase ! Il adore cela et redouble d'intentions envers les journalistes. Il aime qu'on parle de lui ... et qu'on le fasse parler. Il a un ego démesuré ! Il vit dangereusement, n'a pas peur des risques qu'il fait aussi prendre à d'autres, souvent moins avertis que lui. L'homme est un curieux personnage, atypique, mais aussi empreint d'un génie qui force l'admiration.

En effet, tous les défauts que je viens de citer, il arrive souvent à les transformer en qualité. Ainsi, il va de l'avant, persuade, explique, impose et démontre. Sa connaissance du monde agricole et du bio, ainsi que de l'humain, est immense, je dois le reconnaître car il me l'a souvent prouvé. Moi qui suis chrétien pratiquant, sans me le dire, il m'a prouvé que je commettais un péché d'orgueil à son sujet : je le jugeais et ne lui pardonnais pas ce qu'il était dans son côté irascible ! Bref, ce monsieur m'a perturbé très fortement, comme à tous ses collaborateurs d'ailleurs. Mais tous, on s'efface devant sa personne tant on a d'admiration pour ce qu'il a fait en faveur du chanvre et dans quelques autres sujets.



Source : <http://www.lematin.ch/actu/suisse/bernard-rappaz-enfant-gate-abime-seul-303312>

(photo un peu froissée du Nouvelliste, quotidien valaisan).

Même menotté, Bernard Rappaz ne perd pas son célèbre sourire !

Bernard a commencé sa carrière atypique par une grosse boulette : il a participé à un braquage de banque comme chauffeur. En fait, ce fut la folie de paysans en colère qui se vengeaient ainsi des taux usuriers pratiqués par cette agence. Mais beaucoup de suisses ne lui pardonneront jamais cet acte.

S'il a compris depuis l'erreur qu'il a commise, il a tourné le dos à ce passé et s'est acharné à vouloir continuer son combat contre de tels gens, mais dans une forme la plus pacifique possible.

Moi, j'ignorais tout cela de lui, à mon arrivée à la ferme, j'ignorais même l'existence et la teneur de ses affaires en cours. J'étais venu pour me réfugier et pour bosser également dans le chanvre tout en n'étant pas naïfs du caractère polémique de cette plante et des risques judiciaires encourus. Je suis venu en tant que soldat, quelque part, prêt à mourir pour un chef et pour une cause. J'hurlais contre cette injustice et souhaitais m'y opposer.

Très français comme réaction !

Mais Bernard Rappaz n'a rien d'un chef militaire, encore moins d'un chef de gang ; c'est un penseur visionnaire, quelqu'un en avance sur son temps, mais pas 100 % humaniste, car il aime aussi l'argent et les privilèges. Les faits m'en donnent raison : il n'est pas devenu un combattant révolutionnaire, il est devenu un commerçant militant !

Je me suis donc fait une raison, en me disant qu'il avait beaucoup à m'apprendre et que je vivais chez lui, et grâce à lui, une passion : le chanvre ! Il ne faut surtout pas se butter contre lui, c'est inutile et anti productif, et évidemment, j'ai commis cette erreur !

En résumé, cet homme à les défauts nécessaires, pour que nous, les mules, on avance ! Respect !

Puis vint l'irréparable.

J'ai vu cet homme sous un angle que personne n'avait pu percevoir jusqu'alors. La prison ne l'avait guère affecté, mais la mort de Dorien, son dernier né, l'avait démoli. Il était devenu pitoyablement humain, du genre le plus « vulgus ». Il a beaucoup souffert mais semblait vouloir maladroitement le cacher. Cela a détruit son couple. Sabine était encore plus affectée que lui.

Dans un élan d'autodestruction, il a tout perdu, son fils, sa femme et son ami le plus fidèle qu'il n'avait jamais voulu reconnaître comme tel : c'est-à-dire moi-même. J'espère qu'il s'est bien reconstruit depuis parce qu'on a besoin du Bernard Rappaz tel qu'il l'était !

Pardonne-moi, Bernard, comme je t'ai pardonné ! Tu vois, je ne te juge plus et cette partie n'est pas dédiée à mes lecteurs, mais à toi, car je n'aurais jamais pu te dire tout cela en face, surtout à l'époque, on se serait encore pris de bec !

VII) Mon job à Oasis :



A) « Je débarque » :

C'est la première fois de ma vie où, arrivant par la petite porte d'une déjà bien belle société, on ne parle pas d'un petit commerce ici, je me retrouve livré à moi-même pour ce qui est du travail et des décisions à prendre. En fait, j'ai dû assumer le rôle de d'ouvrier agricole, de bricoleur, de technicien agronome, de patron, parfois, par la prise de décision. Ce fut une expérience très épuisante mais aussi très enrichissante à tous les niveaux.

Les deux employés agricoles français faisant défaut quelques temps après mon arrivé, il ne restait que Sabine, moi et Marcelline en guise de miette d'une équipe évoluant habituellement autour de 12 personnes minimum. Sabine s'occupait du magasin et me secondait à la ferme pour toutes les décisions importantes. Deux employées féminines étaient restées au magasin et s'occupaient de l'administratif et de la vente.

On peut dire qu'elles ont travaillées bénévolement puisqu'elles n'ont pas touchés de salaire pendant plusieurs mois. Il existe donc, dans le monde du chanvre, une solidarité qui s'apparente à celle remarquée dans toutes les formes de combats sociaux ou de résistance armée.

Seul, avec Marcelline (plein temps), Olympia de temps en temps et un coup de main sporadique mais conséquent de deux bénévoles, nous avons planté, retourné, nettoyé, bouturé, sans cesse d'avril à juillet.

Marcelline s'est chargé de la plus grosse partie des boutures et a fait aussi du repiquage. Les fruits venus, c'est Marcelline encore et Olympia (une autre ancienne employée) qui ont assuré le travail de ramassage de début août à mi-septembre. Sans elles, on n'aurait rien pu faire de bien sérieux.

J'ai parallèlement débroussaillé les herbes des champs fruitiers et de la ferme pendant un mois. Ensuite je suis tombé malade pendant tout le mois d'août. Diminué physiquement, j'ai commencé alors à m'impliquer dans la garde de nuit, pour faire face aux vols nocturnes qui commençaient à l'approche de la maturation des plantes les plus précoces.

Quelques livraisons en camion, du nettoyage d'entretien de ferme, de la rigueur dans le rangement. J'ai réparé aussi la distribution d'eau d'arrosage, j'ai réparti des accès d'eau dans toute la propriété. Notre chanvre n'a pas souffert de la saison sèche et Bernard était rassuré sur sa qualité lors de sa sortie de prison.

A mon arrivée, le nettoyage m'a beaucoup impliqué : une perquisition de 100 policiers laisse toujours des traces et de la casse, qu'il a fallu réparer. D'autant que la ferme a été cambriolée aussi, après coup. Lampes sodium et matériel agricole avait disparu en grand nombre.

Tout ce qui était par terre a été nettoyé, trié et rangé, des étagères remisées contre les murs. Il y avait parallèlement beaucoup de problèmes d'électricité que j'ai résolu les uns après les autres.

Je suis alors retourné discrètement en France en prenant bien soin d'éviter tout ce qui était bleu et portait un képi. J'ai ramené un camion entier d'outils et d'étagères métalliques m'appartenant pour pouvoir faire face aux réparations.



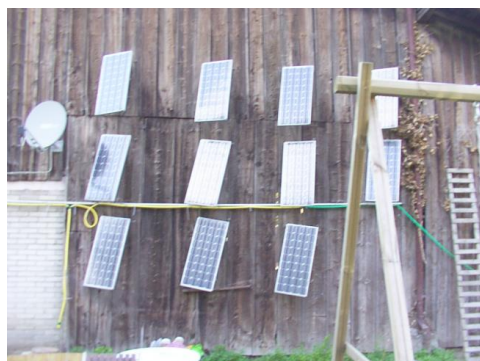
Dégâts de la perquisition : cette grange et cette porte sont célèbres puisqu'elles sont présentes dans un reportage télévisuel français sur Bernard de (M6 émission Capital). Dans ce dernier, on la voyait remplis de tonneaux bleus eux-mêmes remplis de fleurs de chanvre. Outrés par le contenu de ce reportage, les policiers valaisans et le juge débarquent en force à la ferme quelques jours après ! Ci-dessus, la vitre qu'ils ont brisée pour pouvoir pénétrer dans la pièce et en vider le contenu.

L'éolienne, célèbre car présente dans tous les reportages et vidéos sur Bernard est tombée en panne début août. Le moteur a grillé et devra être changé. C'est un travail que je n'ai pas pu prendre à ma charge. Mais, j'ai commuté tout l'éclairage de la ferme branché sur l'éolienne au 220V secteur afin de nous dépanner. J'étais donc en mesure de pouvoir faire face aux travaux de remise en état général de la ferme.



Bernard Rappaz fut le premier suisse à se doter d'une éolienne, à une époque où cela était défendu. Traîné en tribunal, il a gagné et a fait changer la loi ! Aujourd'hui, la Suisse encourage les équipements en énergies douces. En France, on ne connaît Bernard que pour sa cannabique attitude, mais en Suisse, cet homme a su mener de multiples combats. Du coup, il est là-bas considéré un peu comme notre commandant Cousteau ! Quand on veut juger cet homme, il ne faut donc pas oublier tout ce qu'il a fait de positif !

Préalablement, en avril, j'ai dû installer 16 lampes Turbonéons au-dessus des tables de bouturages, 9 lampes sodium 600W dans la Serre 1 et 12 lampes sodium 600W dans la petite serre. L'installation existait déjà en parti, mais j'ai dû détourner, prolonger, repiquer, distribuer, étanchéifier, ... une bonne partie du réseau des lampes sodium (24 lampes quand même). Ce qui avait le don d'exaspérer Bernard car avec tout cela, il me reprochait qu'on travaillait à nourrir l'industrie nucléaire. Toutefois, il a su avouer que cela nous permettait de devenir compétitif en terme de maintien de plantes mères et de productions de boutures !



Branchés en parallèle de l'éolienne, il y avait aussi des panneaux solaires (photo de gauche), et une foule de batteries, le tout relié à une centrale commutatrice (photo de droite).

La politique de la ferme est le « Tout BIO ». Son évolution logique serait la Biodynamie. Ce qui signifie « : pas de chimique au niveau des engrais et des traitements », certes, mais aussi et surtout : pas de désherbant. Le désherbage est donc constamment manuel ou mécanisé mais ne saurait souffrir d'une assistance chimique. Vous passez une énorme partie de votre temps qu'à cela. Moi, je débroussaillais, Marceline et Olympia sillonnaient les champs et les serres en désherbant tout à la main et à la sarleuse (outils manuels). Ceux qui n'ont jamais pratiqué la culture bio, râle souvent auprès des prix pratiqués dans ce secteur. Qu'ils viennent voir de plus près la chose, après, je suis sûr qu'ils changeront de discours.

En récompense, le Label bio suisse « le Bourgeon », must des must du genre, a été attribué à l'ensemble de la production, que ce soit pour les fruits ou pour le chanvre. Ce dernier est labellisé bio, une première dans le monde. Nos concurrents, lors de la CannaSuisse Cup (CannaTride), alignent du chanvre non bio, gonflé au « chimique » et sont toujours époustoufflés par la dimension de nos plantes et celle de nos sommités. La Walizer Queen, championne des championnes en Suisse, reste toujours sans rivale. Cette variété n'a pas pu cependant être homologuée pour cause de « trop forte teneur en THC ».

Dès début juillet, nous passons du temps à rechercher les mâles et les hermaphrodites dans les champs, les arracher, les détruire aussi (pour éviter le pollen et les risques de contamination). La balade matinale au milieu des plantes est donc quasiment obligatoire. C'est un spectacle magnifique ou jour après jour, on aperçoit fleurir les différentes variétés, découvre leurs senteurs, leurs couleurs et leur majestuosité.

La lumière matinale, joue sur les ombres et l'intensité des couleurs. La rosée vient rajouter un effet visuel supplémentaire : éclairée par des rayons rasants, elle brille de mille couleurs, à l'ombre ; elle donne un aspect blanc argenté au-dessous des feuilles et aux fleurs.

Et l'odeur ... ah l'odeur, elle, varie en fonction des époques, de l'état de la floraison, du taux d'humidité, de la température et des variétés. Le chanvre non mur mais déjà grand, exhale déjà une franche odeur. Celle-ci est très musquée, certains non habitués, la trouvent un peu gênante. A contrario, dès la floraison, le parfum évolue, se fait raffiné et plus précis.

La fragrance plaît comme celle du lilas ou des jacinthes. Selon les variétés et genres, on dénote actuellement plus de 60 fragrances distinctes qui vont de la lavande aux agrumes, en passant par le musc, la vanille, la fane de carotte (hé oui !), des odeurs atypiques mais plaisantes comme la framboise et la fraise, ... etc., et bien sûr, toutes les combinaisons de mélanges intermédiaires possibles.

En fait, la liste ne semble pas exhaustive du fait qu'on remarque, de temps à autre, de nouvelle fragrance. Cela provient tout simplement qu'on redécouvre actuellement le Chanvre et qu'un semblant de levé de l'interdit favorise son expansion et les recherches sur ce dernier.

Son huile essentielle, qui garde donc beaucoup des propriétés odorantes de la plante, en concentré, a donc de sérieux débouchés dans la cosmétique, l'industrie du parfum et celle de l'alimentaire. Car il s'agit d'une huile naturelle, non toxique et sans THC. Les sous-produits qui en dérivent sont toujours hypoallergéniques. Très peu de personnes semblent allergiques aux huiles essentielles en général, mais il faut toujours conseiller aux nouveaux clients d'essayer une petite quantité du produit (parfum, shampoing, etc. ...) sur une petite surface de peau.

Donc, c'est une huile essentielle naturelle qui se veut concurrencer le secteur économique des parfums chimique. Encore assez cher (de 1 500 à 2 500 FS le litre), l'huile essentielle avec certaines fragrances est déjà concurrentielle des autres produits naturels qu'elle remplace.

C'est le cas de la vanille et du musc végétal par exemple, bien plus chers encore. Avec des produits Valchanvre, non seulement vous n'avez affaire qu'à des produits naturels sans rajout de produits chimiques, mais en plus, des produits bios certifiés par le label Suisse Bourgeon. On ne peut pas mieux.

Evidemment, ils ne vendent pas que des produits naturels 100% bio car, par exemple, c'est actuellement très difficile et très onéreux d'investir dans de l'alcool bio pour la fabrication de parfums. La clientèle acceptant de payer un certain prix mais pas au-delà.

Dans le système capitaliste, la non rentabilité d'un produit impose donc sa non création et par conséquent, sa non diffusion. Pour un magasin fort éprouvé par la répression, sans subvention de l'Etat ou de mécènes, il est donc impossible d'aligner une gamme de produits non rentables, même si, paradoxe économique, la demande de ce genre de produits est forte et pressante.

J'ai l'air de faire de la pub à ce magasin, je tiens à m'en défendre ici. Le Chanvre n'a pas besoin de publicité ; c'est le seul produit qui semble dans ce cas. Si je suis amené à détailler autant leurs produits et à les vanter, c'est pour vous expliquer leur concept, très largement répandu et de plus en plus populaire, d'accéder à des produits naturels et sains.

Evidemment, pour des raisons de coût bien inférieurs, le chimique a encore de beaux jours devant lui. Toutefois, le Chanvre a donc sa place dans le secteur concurrentiel en pleine expansion des arômes et parfums naturels. Son coût actuel exorbitant peut chuter du jour au lendemain.

Tout n'est qu'une question de surface de production. Plus le Chanvre sera cultivé, plus son coût baissera, tel est la loi des marchés et de la concurrence. En ce moment, l'expansion de ce Chanvre-là subit un freinage brutal par la pression de la prohibition et de la répression.

Cultivé sur de grandes étendues, le Chanvre embaume des zones agricoles entières. Les villages et hameaux de proximité en profitent. Je vous assure que le parfum du Chanvre cultivé est agréable et exaltant, vivifiant même. Il ne drogue pas et tous ceux qui ont connu cet état pastoral avouent qu'ils aiment bien cette odeur et qu'en tout cas, ils la préfèrent de loin à celles des usines chimiques, des porcheries ou même d'une biscuiterie. Car le Chanvre rapporte, embauche, permet de joindre les « deux bouts » à un monde paysans écéuré et sans avenir.

Les prochaines années (je ne savais pas alors que l'aventure se terminerait), nous améliorerons encore notre rendement, car Oasis vient de mettre au point un nouvel engrais azoté bio aussi puissant que le chimique. Un surdosage nous a coûté la vie de 120 plantes dans l'expérimentation.

Des boutures tardives repiquées début août sont montées à plus de 2.50 mètre avec un seul apport d'engrais qui explique cet effet turbo. Les variétés précoces témoins repiquées à la même époque sont restées petites car elles ont fleuries dès mi-août. La floraison d'une plante stoppe sa croissance au niveau des branches et du feuillage. Mais l'apport d'engrais de croissance azoté bio Valchanvre n'a pas perturbé cette floraison, contrairement aux engrais azotés chimiques.

La récolte est prenante aussi, le travail est physique et méthodique. **Description.** Les plantes de 2 à 4 mètres de haut, généralement, sont sciées à la base, puis transportées soit à la ferme, soit directement à la distillerie.

A la ferme, les plantes sont réunies en bouquet et étiqueté au sujet de leur variété, de leur lieu de culture et de la date de récolte. Le chanvre est ensuite hissé dans les greniers de la ferme aménagés en séchoirs.

Par un jeu de suspentes et de fils de fer, le chanvre est accroché à même sous le toit, la tête en bas, et subit une longue déshydratation. Par phénomène de pesanteur, la résine contenu dans la sève des branches descend lentement en direction des sommités et ressort par les poils glanduleux (terme suisse) de ces dernières.

Si vous comptez aussi le temps pris à taper ce livre, relever des informations, prendre des photos, les retraiter informatiquement, s'occuper à trouver des plantes mères pour la saison suivante (30 plantes mères sélectionnées, 22 retenues et bouturées, 15 boutures par plantes), les bouturer pour les sauver, les soigner, prendre des notes, nourrir chat, poules et chiens de garde, faire les commissions ... et j'oubliais, grillager la propriété, faire des portails, répartir des alarmes le long de la section grillagée (près de 400m linéaires), construire des placards ventilés à plantes mères ... etc.

Cet hivers, il faudra aussi couper et arracher des arbres, préparer le sol pour une nouvelle serre qu'il faudra aussi monter (100m de long, 8 de large), ... et le cycle recommencera.



Le chanvre récolté est soit séché en Grange, soit mis en caisse vert pour être distillé. Mais on ne possède qu'un alambic et on ne peut pas tout distiller à la fois. Une récolte peut aller jusqu'à 12 tonnes. La distillation de chanvre vert donne une qualité d'huile essentielle différente du chanvre séché. Odeur, quantité produite, couleur, utilisation du produit final, tout provient de connaissances et d'une alchimie qui joue sur les deux modes de préparations.

La vie d'un paysans et très prenante et physique, je comprends que certains ont préférés devenir citadin, c'est plus simple.

Désolé de vous contredire, monsieur le procureur de Grenoble qui m'avait par une fois traité de raté, mais vous n'êtes pas capable d'en faire autant que moi, et vous, derrière votre bureau avec votre soif de punir et votre avidité de pouvoir, vous qui enfermez les gens de l'herbe et de la petite fumée, qui les persécutez, vous, vous êtes un raté ! La différence entre vous et moi, monsieur, c'est que je suis capable de compassion envers autrui. Et j'ai trouvé aussi que vous aviez un peu de ventre ! Pas moi !

En conclusion, celui qui veut faire chanvrier, n'a pas intérêt d'être fainéant ou en mauvaise santé. Il faut aussi dire adieu aux vacances, sauf peut-être dans la période hivernale s'il sait gérer son temps. A contrario, le travail est motivant, intéressant et souvent varié. Être bricoleur, curieux et ingénieux est un plus. Dans un secteur ou tout reste à faire, celui qui innove s'ouvre des débouchés nouveaux dans un secteur vierge ... mais plein de risques.

Toutefois, l'agriculteur plus classique à toutes ses chances de gagner un bon revenu avec le chanvre, s'il trouve un repreneur par contrat dans des débouché déjà existant. Pour la production d'huile essentielle, le Chanvre lui rapporte actuellement 12 000 FS à l'hectare (revenu proposé par Valchanvre), ce qui est 2 à 3 fois plus que les cultures habituelles.

Mais cela comporte des risques : il ne faut évidemment pas que la récolte soit saisie par la justice ni dépouillée par les voleurs !

B) La « fièvre de l'Or ... Vert » !

**(Ironique :) Commandement des brigades vertes
Quartier Général de l'Oasis
Brigade Canine et Féline de Surveillance et d'Intervention**



**Photo 1 : de gauche à droite, Doudou, Charly et Yoko la teigne, le bon, la (fausse) brute et ... le truand !
Photo 2 : quelques uns de nos sympathiques minous dans l'exercice de leur principale occupation: la sieste !**

Branle bas de combat à la ferme : la nuit tombe. Les chiens ont mangé depuis deux heures et sont d'attaque pour le boulot. Branchement des alarmes pour les serres, et c'est parti pour un premier tour, armé de ma lampe Makita 12VDC turbo – rechargeable d'un million de lumens. D'abord, vérifions que tout est bien rangé, que je ne me « mange pas un râteau » en me déplaçant dans l'obscurité.

Et c'est parti, je traverse une serre et j'entre dans une Jungle luxuriante où il ne manque que les cris de singes et bruits de perroquets. A défaut, c'est le miaulement des chats qui les remplacent. A chaque patrouille, ils ont pris l'habitude de nous accompagner, surtout quand j'ai tardé à les nourrir.

Et me voilà avec trois chiens, 5 à 7 chats et deux chatons patrouillant en Amazonie Centrale reconstituée.

Imaginez la tête des voleurs que j'interpellais. En tout cas, pour la discrétion, c'était souvent raté.



**La nuit, les chiens étaient des auxiliaires précieux de garde,
mais au fil des semaines, accusaient aussi de la fatigue.**

Certaines nuits, il n'y avait que moi à la ferme, avec les animaux. Au début, mes fauves faisaient merveille à appliquer notre réglementation avec un zèle remarquable : la nuit, personne ici ! Mais les semaines passant, l'épuisement les touchait aussi. La surveillance absolue ne concernait plus que la ferme et son périmètre immédiat. J'ai dû m'organiser en rondes, en alarmes et en astuces pour faire face à la situation. Les chiens s'occupaient d'un côté de la bâtisse, et moi de l'autre. Et dans l'ensemble, cela n'a pas si mal fonctionné ! A la ferme, plus de 95 % de la récolte a été sauvée, mais à quel prix !

Comparativement, le champ du seul paysan qui a bossé pour Valchanvre en cette année 2002, plus isolé, a été pillé à 60%. La police, qui surveillait de près l'endroit, n'a semble-t-il, vu aucun voleurs alors que c'est tout juste si ces derniers ne prenaient pas un ticket pour se placer dans une file d'attente.

En fait, ils ne se préoccupent guère du délit, cela fait toujours moins d'herbe pour Rappaz, mais surveillent certainement de près les voleurs pour pouvoir éventuellement les identifier et remonter des filières plus tard. Toutefois, ils se servent ensuite de l'excuse des vols pour reprocher à Bernard d'être responsable « d'alimenter le marché clandestin de ce fléau qui touche essentiellement la jeunesse victime ensuite de suicide et d'échecs scolaires dont le nombre ne cessent d'augmenter ». (Au fait, il s'agit du dernier argument « choc » de la prohibition, je l'ai lu dans un rapport de police, il s'agit donc d'un scoop qui ne devrait pas tarder à inonder les médias à sensation).

Au niveau voleur, cette passivité policière est connue et interprétée comme un encouragement à commettre l'acte. Fichtre, l'affaire est tentante : une petite expédition bien menée peut rapporter soit la consommation gratuite pour une année, soit un petit pécule de quelques dizaines de milliers de francs suisses. Prix estimés sur le marché illégal bien entendu.

Je n'ai pas la preuve de ce que j'affirme, mais c'est l'évidence même. C'est en tout cas bien la « chansonnette » que m'ont composé chacun des voleurs que j'ai attrapé durant l'été en sus du fameux « **vous en avez tellement que ce n'est pas quelques plantes qui vont vous manquer !** ». Et si, car on ne les vend pas (rendu légal) au même prix, même si certains le pensent, que le Chanvre illégal. Et le voleur qui en ferait un usage stupéfiant pourrait nous attirer d'autres problèmes. De plus, pratiquement chaque vol nous coûte une bâche de serre, une portion de grillage et des heures à tout remettre en état. Et voleur après voleur, les petites quantités finissent par devenir « grosses » !

Pour des policiers suisses, ceux chargés de l'affaire Rappaz semblent faire preuve de peu de « fair-play », et d'être plein de petits « coup fourrés » du même genre. Démarches personnelles dont j'ai bien peur qu'elles ne respectent en rien leur code de procédure, et dont ils gommant l'existence dans leurs rapports. A la frontière de l'acte illégal, ils encouragent parfois des situations qu'ils devraient empêcher et je ne me gêne pas pour affirmer que c'est éthiquement immoral.

Bientôt on devrait s'apercevoir aussi que le Cannabis est responsable aussi du chômage, de la misère sur terre, du terrorisme mondial, de la santé mentale, de la chute de l'économie, des guerres que les américains font, ... etc. ... et nous les « gentils », et on va finir aussi par nous dire qu'on va devoir être très durs avec les méchants drogués, bombarder des peuples de drogués en tuant plein de gens et de petits enfants futurs méchant drogués de toute façon. Car le monde est en danger, si si ! J'en veux pour preuve les chiffres : citez-moi un autre budget, en dehors de ceux alloués à la lutte contre le terrorisme et à l'armée, aussi élevé que celui de la lutte contre les stupéfiants ? Certainement pas ceux de l'éducation nationale, de l'aide aux personnes en difficultés ou de la prévention des drogues.

Mais revenons aux vols et à nos voleurs : **c'est un point qui m'a trau-ma-ti-sé !** Si j'avais su ... je ne m'attendais pas à autant de harcèlement de la part de ces gens-là. Pourtant, on m'avait bien prévenu, mais j'avais largement sous-évalué l'ampleur du problème. Du 1^{er} septembre à mi-novembre, je ne dors plus ... les voleurs non plus !

Normal, car la nuit « il se passe toujours quelque chose à Oasis ». On ne peut pas s'y ennuyer : le temps d'aller boire un café ou de contourner la propriété, et c'est la tentative de vol. J'étais moi-même surveillé. Surtout le week-end. Cela nous est même arrivé une fois sous notre nez en pleine journée. Courant octobre, l'alarme sonne plusieurs fois par nuit. La propriété fait 400 mètres de tour, la serre fait 100m de long et 20 de large, en faire le contour me faisait faire 240 mètres de ballade: je ne vous explique pas les mollets que j'ai choppé et l'état d'épuisement que j'avais atteint au bout de 2 mois de gardes nocturnes mouvementées.

Entre la police qui surveille régulièrement dès le début de floraison, les voleurs, les curieux et les prédateurs, c'est pas deux chiens et une lampe de poche qui me faudrait, mais une meute de pit-bulls, un char d'assaut, des mines antipersonnel, du barbelé, des projecteurs, des radars, un G.I.S.M. (Groupement d'Intervention Sarkozien Médiatisé)...

Je plaisante avec peine, car l'affaire est sérieuse. La ferme est isolée, en plein milieu d'une zone agricole. On est dans le noir total entouré d'une multitude d'hectares d'arbres fruitiers tous alignés en rang. On croit être seul :

une fusée éclairante tirée en l'air et cela court dans tous les sens. Il doit y avoir, certains samedi soir, plus de monde autour d'Oasis qu'au centre-ville de Martigny, le bourg le plus important du coin. C'est pas que les voleurs font la file d'attente, non, mais mon expérience m'a prouvé qu'à part un maniaque du cutter que je n'ai pas réussi à chopper (mais qui ne perd rien pour attendre), tous les autres voleurs ne viennent jamais seuls mais en duo ou en trio la plupart du temps.



Photo de gauche et photo du centre, deux signatures différentes = deux voleurs différents. Exemple de méfait : la photo de droite illustre que le voleur a coupé la sommité centrale et a laissé le reste de la plante moins intéressante et bien plus encombrante.

Comptez qu'il y a deux ou trois équipes que j'ai repoussé plusieurs fois mais qui revenaient sans cesse à la charge, plus celles occasionnelles, plus tous mes compatriotes qu'on voyait passer chercher du job la journée, et que je retrouvais systématiquement dans nos serres la nuit. J'ai bloqué une fois trois jeunes polonais, très sympas ... mais voleurs quand même. Mais aussi, un italien, des jeunes suisses, et des pelletées de français. Aucun des autres étrangers visiteurs, et dieu sait que toute l'Europe au sens élargie a dû passer à la ferme cette été 2002, ne semble avoir tenté de vol nocturne. Les suisses nous volent moins souvent, mais alors bien plus que les autres en quantité et en une seule fois.

Des voleurs plus professionnels ont fini par comprendre comment je fonctionnais : aussi, le week-end, ils se sont mis à tenter des vols en pleine journée parce qu'il fallait bien que je dorme de temps en temps. Un sachet de café durait 60 heures et un jour mes nerfs ont craqué sur la mère de ma patronne. Cela présente mal ... ! J'espère qu'elles me pardonneront !



Autres exemples de vols. Au milieu, le voleur était un débutant, il a mit trop de temps à dépouiller entièrement une plante et a fait trop de bruit. Charly et Yoko l'ont mis en fuite et il abandonna son butin que j'ai pu donc récupérer. A contrario, les voleurs de la photo de gauche et de celle de droite étaient bien plus expérimentés. En fait, je n'ai pas pu les attraper mais les ai reconnu lorsque

je les ai mis en fuite : il s'agit de jeunes pensionnaires d'un centre de délinquants voisin. Ces derniers faisaient la belle tous les soirs en période de récolte et venaient nous chaparder régulièrement. Je n'ai pas voté Sarkozy pour autant !

Parmi les voleurs, il y a eu quelques gamins. Dans ce cas, c'est un vrai plaisir d'être gardien : manque d'expérience, de moyens, d'organisation. C'est du « coincé à l'avance » à 100 %. Toutefois les gosses doivent être rassuré d'emblée : ils paniquent trop facilement et nous sommes à proximité d'une autoroute, d'un canal et d'un ruisseau. Je ne voudrais pas que le chanvre et moi soyons responsables d'un stupide accident pour rien envers un gamin. A contrario, ils ont tous eu droit à une bonne prise de tête de ma part et de celle de Charly, le berger allemand, et s'en souviendront toute leur vie !

En fait, quelque part, j'ai dû faire le « flic », ce qui est un paradoxe dans ma situation. Avec moi, cool, il n'y a pas de prison à la clef. L'essentiel étant d'éviter le vol. Et je dois reconnaître que je n'ai jamais connu un cas de violence par rébellion chez ceux que j'ai coincé.

Les bandes organisées, à contrario, jouent avec vos nerfs et sont plus dangereuses. Elles travaillent toujours à plusieurs et sont dotés de moyen de communication et de transport comme camion, 4x4 et tracteur avec remorque (une fois). Ils vous observent et notent vos habitudes. Ils sont à l'affût de la moindre absence, la moindre occasion ... pour vous prendre gros, très gros ! Et ils semblent très patients !

Il y en a généralement un pour la surveillance, deux pour le vol proprement dit, et un ou deux pour le chargement. Les plantes sont coupées à la scie ou arrachée, mais il faut alors qu'ils se mettent à trois pour les extraire du sol. La tâche est longue et harassante. De plus, elle est génératrice de bruit qui augmente le risque. Nous redoublons donc l'équipe de garde et l'attention lors de pluies et de temps venteux qui cachent ces bruits et ce dont les voleurs profitent.

Tant de complices, de travail, d'organisation et de risques fait donc le butin doit être forcément conséquent pour qu'après le partage, la part soit encore intéressante. C'est ce genre de voleurs qui nous font le plus peur car ce sont eux qui commettent le plus de dégâts dans les cultures. C'est pourquoi, pour éviter ce phénomène de vol intensif, les soirs de « crise », j'effectuais d'incessantes rondes toutes les 15 minutes environ. Les nuits me paraissaient longues et je « tombais dans le lit » au petit matin partant pour 12 heures de coma.

Une autre équipe a mis au point une nouvelle technique de vol qui octroie un préjudice plus important encore. Elle ne coupe que les sommets fleuris, laissant le reste de la plante sur pied. Ce qui allège beaucoup la quantité et le volume à transporter et permet d'en prendre donc proportionnellement bien plus (seul les sommets fleuris n'intéressent vraiment les fumeurs). Ses membres se faufilent lentement, à la ninja, entre les plantes et, dans le noir, coupent à tâtons tous les hauts de plantes fleuris.

L'opération est plus longue, mais ne fait pas de bruit, à part ...celui de la pince qui m'a, par plusieurs fois, averti ! Un petit claquement résonant au moment où la branche est coupé. Une sorte de « Teuk », phonétiquement parlant ! Ces phénomènes de l'intrusion discrète semblent souvent armés : matraque, coupe-coupe, poing américain et couteau furent trouvés çà et là dans les buissons par Bernard les années précédentes. Dans ce cas, on ne peut pas intervenir à la cool ... mais à la française ! Je vous laisse deviner !



Exemple de champ difficile à garder : 2,5 hectare soit 250 mètres X 100 mètres soit 5 terrains de foot côtes à côtes.



Le chanvre, une fois mûr (ici pas tout à fait cependant). Cette année il était petit car notre équipe l'avait planté en retard, ce travail étant fait en supplément de celui qu'on avait déjà. Tout a été planté à la main, rien de mécanisé si ce n'est la labourage du terrain !

Dans un grand sac poubelle de 120 litres, bien tassé, il peut rentrer l'équivalent en sommités principales de 10 à 15 plantes. J'en ai trouvé plusieurs fois dans les champs en mettant en fuite des voleurs. Une équipe de jeunes de Martigny c'est fait arrêter par la police suite à une dénonciation faite par un voisin qui se plaignait de sentir une agréable mais curieuse et forte odeur. L'appartement d'un d'entre-eux était rempli de sommités réunies en bouquets et suspendues au plafond la tête en bas. Il y en avait pour une fortune.

Je n'affirme pas que je n'ai jamais été en danger : on m'a tiré deux fois dessus à une semaine d'intervalle, mais semble t'il plus pour m'effrayer qu'autre choses. Ce qui n'a pas fonctionné. Puis on a empoisonné plusieurs fois mes chiens, sauvés in extremis grâce aux vétérinaires très compétents de Martigny et de Fully.

Une nuit, alors que tout le chanvre était récolté et engrangé, j'ai assisté à un curieux manège. Du toit de la bâtisse où je me postais quelque fois, j'ai vu plusieurs voitures arriver de concert vers la ferme, tous par une direction différente et tous feux éteints. En plus d'elles, plus à l'arrière, un gros camion, genre semi-remorque, se garant discrètement près de la ferme dans l'allée principale des arbres fruitiers y parvenant. J'ai couru à la cuisine, prendre la seule arme du lieu : un inoffensif fusil à plomb, mais qui semblerait plus sérieux dans la pénombre.

Une voiture s'avançait vers moi tous feux éteints, dans le noir d'une nuit pourtant assez éclairée par une lune presque pleine. Mais les allées de hauts poiriers masquaient cette luminance et parsemaient ça et là, le terrain de zones d'obscurité absolue. Je m'y étais réfugié en attendant de les surprendre. Cette voiture s'approcha avec deux personnes à bord. Le conducteur roulait à l'extrême ralenti avec un téléphone portable en fonctionnement (éclairé) placé au niveau de l'oreille. Je bondis de ma cachette et le véhicule stoppa net à un mètre de moi en calant !

L'endroit où je me tenais à ce moment était très éclairé par la lune. Les occupants semblaient surpris de voir ma grande silhouette avec un fusil posé sur l'épaule. Je me rappelle leur avoir dit d'une voix calme mais forte : **« Nous vous avons anticipés et vous arriver, la police est prévue et arrive ! Maintenant, qu'est-ce qu'on fait : on se massacre ou chacun rentre chez soi tranquillement ».**

Le conducteur a hésité quelques secondes qui m'ont parues une éternité, puis a parlé au téléphone et a redémarré son véhicule.

Celui-ci est reparti en marche arrière, toujours tous feux éteints. Toutes les voitures ont fait de même dans l'instant qui suivit, aussi discrètement qu'elles étaient arrivées. Seul le semi-remorque est parti en trombe, se retrouvant un peu coincé dans les allées de fruitiers avec leurs virages en angle droit.

Mon coup de bluff avait marché à merveille, je n'avais pas eu peur, pas une seule seconde. Mais après coup, je reconnais que mes genoux « jouaient les castagnettes ». La police ne fut jamais au courant (mais maintenant elle le saura) car Bernard ne m'a pas cru lorsque j'ai raconté cette histoire.

Il pensait que j'avais inventé cela pour me faire bien voir de lui. Cet homme avait parfois de curieuses réactions, et refusait d'admettre que son chanvre nous mettait tous en danger. J'avais souvent des mots forts avec lui, ce n'était pas parce que Bernard était mon patron, que je me taisais quand j'avais quelque chose à dire.



Voici ce que venaient chercher ces voleurs : une quantité conséquente de chanvre en train de sécher dans la grange. Aujourd'hui, ce genre de braquage n'est plus possible car la répression empêche Bernard de refaire des cultures de chanvre à THC.

Il a failli plusieurs fois me renvoyer pour incompatibilité d'humeur, mais à chaque fois, il reconnaissait que j'étais finalement utile et qu'il n'avait alors pas les moyens d'embaucher quelqu'un d'autre. Ma hargne et mon mauvais caractère lui semblaient être un atout pour la garde.

Et puis c'était Sabine qui m'avait engagée, et elle intervenait à chaque fois en ma faveur. Du coup, je suis resté un peu plus de trois ans et demi à la ferme. Jusqu'à l'accident fatidique qui a tout brisé ... on en parlera pudiquement plus loin !

Parmi les jeunes voleurs suisses que j'ai attrapés, quelques un m'ont avoué être venus essayer nous prendre des plantes car on avait volé les leurs. J'ai entendu souvent ce même refrain cette année-là aussi chez des connaissances qui se plaignait d'avoir été dérobé dans leur jardin, dans leur serre, ou en plein milieu de la montagne, jusqu'à même sur un balcon ou en cour intérieure de maison.

En Suisse, le Chanvre semble être devenu une valeur plus sûre que l'or au point de développer une hystérie cleptomane au sein d'une population réputée d'être une des plus honnêtes du monde. Aussi les cultures se refaisant plus discrètes ces derniers temps, je prévois de l'avenir chez les vendeurs d'ampoules.

VIII) La culture moderne du Cannabis ... version école Bernard Rappaz :

Bernard fait essentiellement dans l'huile essentielle et dans les semences, pour le maintien de ses variétés. Il lui arrive aussi de faire de la semence pour l'extraction d'huile alimentaire et de tourteaux. Parallèlement, il travaille constamment à chercher de nouveaux débouchés à la plante. Son cerveau est quasiment sans cesse en ébullition.

C'est ainsi qu'il s'intéresse au **composte bio 100 % chanvre**, au **chauffage au chanvre**, à l'**engrais azoté 100% Chanvre Bio** et a la possibilité offerte par les **tourteaux de graines** (ou **farine de tourteau**) de remplacer avantageusement les nocives farines animales à l'origine de l'épidémie de vache folle.

Pour les herbivores comme pour les carnivores, c'est un complément alimentaire de grande qualité, tant au niveau vitamines, acides aminés, acides gras en tous genres et surtout en acide gamma-linoléique et linéique si rares dans la nature et ne provoque pas de cirrhose aux bêtes comme le fourrage et les céréales (due à la fermentation naturelle difficile à contrôler). Pour Bernard Rappaz, il ne suffit pas qu'une idée soit viable, il faut en plus qu'elle soit géniale et profitable tant à la nature qu'au plan humain. Reprenons ses dernières idées citées au paragraphe précédent :

- **Le composte bio 100% chanvre** assure un revenu supplémentaire aux paysans, en les débarrassant des déchets de la culture, comme les feuilles, les troncs et branches dont ils ne savent que faire et qui tiennent un volume énorme. Ou ils économisent l'achat de terreau pour la production de boutures, de semis ou de jeunes greffes.

- **Le chauffage au Chanvre** (plaquettes de ...) a été pensé dans le même but avec cependant l'avantage supplémentaire de privilégier les paysans producteurs à accéder à ce genre de chauffage pour leur propre compte. L'idée pourrait s'appliquer aussi et surtout dans les pays et régions pauvres en bois comme le Maghreb, par exemple (voir en complément : **PREMIERE PARTIE / 12) ÉCONOMIE "ÉCONOMIE" DU CHANVRE / Agriculture / 5ème point fort du Chanvre : l'énergie / "énergie" EX Énergie "Énergie" calorifique / Chauffage "Chauffage" par plaquettes "plaquettes" .).**

- **La farine de tourteaux** résout un des grands problèmes alimentaires du monde, tant au plan de production de viande et de consommation de celle-ci, tant à la part de céréale mondiale détournée au profit de l'élevage d'animaux destinés à notre consommation.

Cette part de céréale, énorme, manque actuellement dans les pays du tiers monde pour nourrir tous les gens qui y résident. L'introduction du Chanvre comme nourriture bio de complément animalière aiderait à résoudre ce grave problème en sus de redonner aux pays riches une meilleure conscience.



Non, ce n'est pas du haschisch, mais du tourteau de graines de chanvre pressées, riche en protéines végétales. A gauche de chacune des deux photos, on aperçoit le décanteur d'huile de graine qui est rempli.



Photo de gauche : le décanteur dans son ensemble. Le premier bac capture les écumes de presse, les trois autres jouent le rôle de filtres. A la sortie, l'huile est directement consommable et conditionnable. Photo de droite : le produit fini c'est-à-dire l'huile en bouteille (produit d'un concurrent suisse allemand mais néanmoins collègue à Valchanvre)

C'est donc dans un état d'esprit bio, écologique et imaginaire que s'oriente la culture du Chanvre vue par Bernard Rappaz. C'est un visionnaire comme je vous l'ai prouvé dans le point le concernant.

Il existe plusieurs sortes de culture du chanvre. Ce qu'il faut bien avoir à l'esprit, quand vous voulez faire pousser du Chanvre, c'est ce que vous voulez en faire avant de le cultiver. Ce n'est pas possible autrement : vous courrez alors à la catastrophe.

- Il faut donc tout d'abord trouver un débouché avant de se lancer, surtout en ces temps de contraintes politiques et économiques encore imposés à la plante.

- En second lieu, le choix de l'emplacement géographique et du climat prédominera pour la réussite de la culture projetée.

- Ce n'est qu'en troisième position que le choix du mode de culture intervient car il est fortement influencé par les deux autres choix précédents.

En effet, tout ce laïus pour vous expliquer l'impératif de ces trois paramètres sur la résultante de la culture. En zone humide, le chanvre se ramasse tôt pour des questions de sensibilité aux moisissures, certaines fois pas ou peu fleuri. Ce genre de culture ne favorise que la production de fibres, de cellulose. Il n'y a pas de production de résine, donc pas de drogue ni d'huile essentielle aromatique. Il n'y a pas de graine non plus. En tout cas, pas au niveau exploitable.

Dans une région fortement ventée, le chanvre est plus petit, mais ses bois sont plus gros. Il craint moins la moisissure (séchage par ventilation) et peut donc fleurir à terme. Les productions de graines et de résine, mais surtout de bois et de cellulose sont donc favorisées. Mais pas celle de fibres qui s'en retrouve plus courtes (plantes plus petites avec plus d'embranchements secondaires).

Dans une région sèche et peu ventée, si l'on dispose d'eau à foison, toutes les conditions sont réunies comme optimales pour la production de fibre, de graines et de résine. Rajoutez à cela de la chaleur et la plante se met à suinter de résine.

En montagne, entre 1200 et 1600 mètres, le chanvre devient court, trapu et fort en résine. Le fait que plus d'U.V. traversent la couche atmosphérique qu'en plaine favorise la production de THC. Le froid nocturne, favorise celle de la résine.

Enfin, la technique française et italienne de culture (très) serrée favorise une pousse plus longue des tiges avec une seule tête viable au sommet. « Bloquées » les unes contre les autres, les embranchements et feuilles secondaires meurent à l'ombre de leurs congénères. La plante, cherchant alors de la lumière, est tentée de pousser en longueur ne développant que le bourgeon de son sommet apicale.

Cette culture mélange mâles et femelles dont la qualité de fibre semble aussi bonne dans ces conditions. Sans embranchement secondaires, la fibre du tronc principal pousse de façon continue, régulière et se retrouve donc ainsi très longue et sans faiblesse. La fibre est donc plus solide. A la floraison, la pollinisation est intense. La fibre et la graine sont donc favorisées par cette méthode. La plante fabrique peu de résine, avec très peu de THC (de 0.1 à 1% sur l'ensemble de la plante).

Pour finir, sachez que la constitution de la nourriture apportée, a son rôle à jouer dans la qualité des plantes : un sol alcalin favorise la production de bois et de fourrage, une prédominance d'azote favorise la croissance et la fibre, la potasse favorise la fleur, le phosphore, la cellulose, le bois, et la résistance aux maladies. Tous ces facteurs et bien d'autres encore joueront aussi sur la sexualité des plantes.

Si des plantes mâles peuvent se mêler sans problème dans une culture pour graines et/ou pour fibres, ils deviennent indésirable pour la production d'Huile Essentielles ou seul les femelles, sans graines, sont retenues ...n'est pas chanvrier qui veut, car tout ce savoir ne s'apprend qu'en pratiquant, en comprenant ses erreurs et en observant le comportement des plantes placée dans des situations différentes.

Voici la technique utilisée chez Oasis, propre à la combinaison sol - climat locale pour la culture d'huile essentielle :

Tout d'abord, je tiens à préciser, pour éviter toute méprise, que je ne travaillais pas chez Valchanvre, mais que je fus employé par la ferme Oasis, propriété de Bernard Rappaz. Les liens qui ont été tissés entre Oasis et Valchanvre sont forts et mon patron est aussi le principal actionnaire de cette dernière. Ce qui explique pourquoi je fus parfois amené à collaborer avec les employés de cette prestigieuse et polémique société. Toutefois, le terme employé que j'utilise n'est pas tout à fait exact : j'étais apprenti bénévole déclaré comme tel. Bernard me donnait toutefois un petit quelque chose de rémunération en plus du gîte et du couvert !

1) Les plantes mères :

Toute culture commence toujours par des semis ou des jeunes boutures. Pour ces dernières, les plantes mères sont préparées à l'avance, dès novembre, sous lampes sodium. Vous partez de boutures faites sur des plantes adultes de la saison précédente, que vous avez repérés pour leurs caractéristiques (plantes issues de graines).



Placard intérieur des plantes mères : 4 lampes sodium de 600W pour un peu plus de 4 m² de surface. Je suis un peu fier de ce placard que j'ai moi-même réalisé. On ne le voit pas ici, mais il est truffé d'automatismes et doté d'une extraction conséquente.

En janvier, elles se sont développées et produisent les premières plantes filles, futures plantes mères (en fait, des boutures de ces plantes mères). Tout ce petit monde, mère et filles, sont placées en serre, toujours sous lampe (en complément d'une lumière diurne plus courte l'hiver : rappel, pour ne pas fleurir, le chanvre nécessite 16 heures de lumière quotidiennes). La serre est chauffée.

Si les plantes mères sont trop petites, on les laisse dans leur pot et on attend un peu pour les repiquer. Dans ce cas, évidemment, on ne peut pas encore tailler de boutures dessus.



Photo de gauche, serre des plantes mères : celles-ci sont repiquées en terre, les plantes filles prennent tranquillement racine dans des pots mis en caisses et disposés sous les lampes entre les plantes mères. Le boudin central pulse de l'air chaud sur ses côtés et la bâche de la serre est doublée avec du bulpack pour en augmenter l'isolation. Photo de droite : la petite serre est celle des plantes mères, la grande est celle où se situe la chaudière et les tables à marées (pour le développement des futures boutures). Entre les deux, un petit caisson isolé que j'ai fabriqué pour éviter que le boudin chauffant ne perde de son énergie calorifique au contact de l'air extérieur glacial.



La fabrication du caisson : un peu de bois et d'isolants polystyrène suffisent pour un bon résultat. Mais comme il neige pas mal en Suisse, l'ensemble doit être quand même solide pour porter du poids. Le dessus devra être réalisé en panneaux de PVC pour résister aux intempéries.



Voici la réserve de gaz qui alimente la chaudière (photo de gauche). Cette dernière (photo de droite) consomme beaucoup, on remplissait la réserve 3 fois par hivers. Cultiver en période de froid coûte cher, il faut donc rentabiliser en optimisant la production de bouture.

Mi-mars, les plantes filles sont assez grosses pour qu'on commence à prélever des boutures. Mi-avril, ces boutures sont déjà en nombre et suffisamment enracinées et grandes pour être repiquées en champ. Nous produisons nos boutures en premier (pour assurer nos cultures). Commence alors un cycle continu de production de boutures qui perdure jusqu'à fin Juin pour la vente en magasin ou pour les commandes d'agriculteurs. Les champs sont repiqués en premier, les serres à la fin. Même avec un mois de décalage, le chanvre planté en serre, bénéficiant de températures idéales, rattrape puis dépasse en taille celui qui pousse en extérieur.

Les champs sont repiqués en boutures de fin avril à début juin. Il en est de même avec les semis. On joue alors sur les variétés, les plus précoces en floraison sont plantées le plus tôt, les plus tardives ensuite. Si l'on veut que les plantes précoces deviennent grandes, il faut alors plutôt les semer en mars car elles arrêtent leur croissance généralement début juillet. Ce qui leur laisse quatre mois pour atteindre une taille idéale. La production de boutures continue jusqu'à mi-juin (pour la culture en serre) et ne se prolonge que sur commande. On produit d'abord notre propre besoin pour faire face à nos cultures et le surplus est vendu en magasin.

A noter que les serres de grandes dimensions ne sont repiquées que fin juin. Plantées plus tôt, le Chanvre pousserait plus grand que les serres et soit en perceraient la toile, soit viendrait s'écraser contre et pourrir (4.70 mètres de haut).



Serre des plantes mères : dès qu'on cesse de tailler des boutures dessus, elles se mettent à pousser à une allure vertigineuses. On doit soit les arracher, soit débâcher la serre pour leur éviter de la crever ou que le chanvre y pourrisse contre. Si on peut débâcher de petites serres comme celles-ci, on ne peut le faire pour les grandes, ceci représentant une masse de travail trop importante et inutile.

Les plantes mères restent dans la serre qui les a protégés du froid printanier et serviront aussi à la production d'Huile Essentielle. Plus âgées que les plantes filles, elles deviennent évidemment énormes.

Il y a des semis aussi, plus précisément adaptés à la culture dans le but de produire de la graine. Sous forme de boutures ou de semences sélectionnée (femelles), les jeunes plantes (plantons) sont aussi vendues aux particuliers pour ornementation, ce qui apporte une source de revenus à Oasis, à un moment où il rentre peu de recette (autrement le chanvre ne rapporte que lorsqu'on l'a récolté et/ou manufacturé). Nous vendons principalement à Valchanvre, mais pouvons fournir d'autres magasins sur commande.



Les semis sont développés après le repiquage des plantes mères dans leur serre chauffée (en janvier). Elles prennent donc leur place dans le placard intérieur. Elles les rejoindront en serre dès qu'elles auront pris un peu de hauteur. Vovez comme elles sont consciencieusement étiquetées pour ne pas en mélanger les variétés. C'est quand même un sacré boulot, tout cela, mais l'hiver, on n'a que cela à faire alors tout ce passe tranquillement.



Serre des plantes mères : démarrage des lampes à la tombée de la nuit. Photo de droite : plantes mères commençant à grandir (fin février – début mars)



Serre des plantes mères : 24 lampes sodium 600W nécessitent 24 ballasts et électronique de consort, le tout réalisé avec soin et sécurité dans un châssis béton d'extérieur.



Au final, les plantes mères sont repiquées entre les lampes, les plantes filles et plantes issues de graines sont placées en caisses disposées entre les plantes mères. Ici, pas besoin de lampes mercure (lumière blanche et spectre bleu) en complément des sodium, car les plantes bénéficient du spectre bleu quand il fait jour.



Le temps passant, les plantes mères grandissent et grossissent assez rapidement. Notez comme le chanvre bouturé (presque toutes nos plantes mères sont des boutures) repart directement en buisson touffu (nombreuses branches), ce qui se prête idéalement à la production de nouvelles boutures. En placard, une plante mère peut vivre plusieurs dizaines d'années et produire des plantes filles pendant tout ce temps.

2) La culture :

Le terrain doit d'abord être fumé puis préparé. A l'occasion, un bon labour est nécessaire. Le Chanvre, pour s'épanouir, n'aime pas les sols trop compacts. Cela gêne au développement de ses racines et par la même, de la plante. Le sol ne doit pas être acide mais plutôt neutre ou légèrement alcalin ($7 < \text{PH} < 8.5$). Le PH moyen de la terre de la ferme Oasis est de 8.3, soit optimal. Dans la région Valaisanne, le chanvre de Bernard pousse entre 2.5 et 4 mètre de haut. Des plantes tardives plus grandes ont été observées avec des « records » de 5 à 6 mètres de haut (dont une népalaise longtemps exhibée à Valchanvre Martigny). Il faut donc compter sur un écartement de 2,5 mètre minimum entre chaque plante pour qu'elles soient suffisamment aérées et ensoleillées.

Au départ, le Chanvre connaît un énorme besoin d'eau. Ses racines, peu développées, n'arrivent pas à atteindre la zone humide, et stagnent dans la zone de surface du sol particulièrement sèche à la fin du printemps et au début de l'été. Bien arrosé, nos plantes passent rapidement ce cap délicat. La ferme Oasis réside dans la vallée du Rhône, en amont de Martigny. Le terrain y est limoneux et sableux. Et la nappe phréatique peu profonde, de l'ordre de 2 à 3 mètres de profondeur.



Dans les champs, on travail au cordeau et l'espace entre plantes est respecté rigoureusement. Ce dernier varie en fait entre 1.5 et 2.5 mètres, en fonction de l'époque de repiquage et de la précocité ou tardivité des plantes.

Le Chanvre arrive donc à se débrouiller tout seul par la suite (en fin de croissance et en période de floraison) car ses racines sont au moins aussi longues que la plante elle-même dans ce genre de sol. Le Chanvre supporte et raffole même, les arrosages fréquents, à la condition que la terre se draine et même, s'assèche un peu entre chaque arrosage. On « mouille » donc régulièrement (tous les trois à cinq jours) jusqu'à début août, et après seulement s'il fait chaud et que les plantes subissent sept à dix jours de sec (en fonction de la température).

Note : certains chanvres fleurissent tôt (« récoltables » début Août), d'autres fleurissent tard (de fin octobre à début novembre). Tant que les plantes ne sont pas fleuries, on peut théoriquement continuer à les arroser pour les aider à grandir d'avantage. Après, c'est plus délicat pour des raisons de sensibilité des fleurs aux moisissures, de contamination se généralisant à l'ensemble du champ et de perte dans la production d'Huile Essentielle. De plus, le chanvre ne doit pas être arrosé en période de récolte sous peine de produire moins de résine.



Photo de gauche : un mois après le repiquage, photo de droite, trois semaines plus tard.

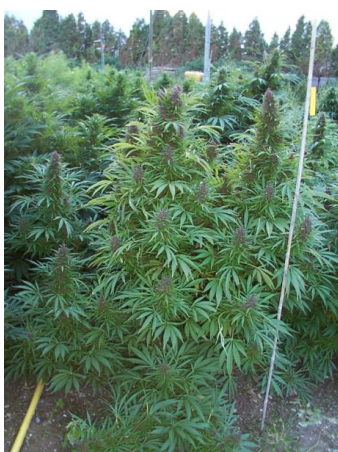
Au fumier de vache, Bernard préfère le tourteau de chanvre bio. C'est un engrais azoté naturel et bio, aussi puissant que les engrais chimiques. Dans de petites cultures, on peut aussi faire beaucoup de bien aux plantes en leur adjoignant un peu d'OR BRUN Liquide (bio toujours), qui favorise autant la croissance que la floraison et évite les carences en oligo-éléments. Mais cet apport est assez onéreux sur de grandes surfaces et demande un travail épuisant de dosage et de distribution pied par pied. Il faut reconnaître que si le mélange des deux engrais améliore le rendement sensiblement, on peut s'en passer avec un sol au préalable bien fumé et non acide. La politique de notre ferme n'étant pas le rendement à tout prix mais l'utilisation de la terre et de ses biotopes en prévision d'une gestion intelligente et d'un développement durable. Mais, il faut expliquer ici que l'emploi d'un engrais naturel très puissant et faiblement dosé, avec une plante aussi vorace que le Chanvre, élimine tout risque de saturation en nitrate des sols et de pollution de la nappe ...



Puis la croissance suit son cours



Jusqu'au début de floraison ou elle ralentit.



...phréatique. En fait, il faut arriver à quantifier le plus précisément possible la quantité d'éléments extraits du sol par l'exportation de la récolte et les compenser en apport organique de même valeur quantitative pour arriver à se retrouver en situation de renouvellement, c'est à dire avoir un sol sans carence de constituants nutritionnels ou sans excès de ces derniers. Pour cela, il faut être un peu paysan et un peu scientifique, non ? Dans ce domaine, l'empirisme n'apporte aucun secours.



Bernard affirme avoir eu des plantes qui, dans les conditions biologiques

Enfin, la floraison arrive, les plantes de gauche sont presque mûres, celles de droite ont encore besoin d'au moins 15 jours.

de notre ferme, lui ont donné 2.5 Kg de fleurs. Résultats bien supérieurs à ceux obtenus par les invétérés du chanvre extérieur nourri au chimique. Cela me rappelle une petite anecdote où Bernard et sa « **Walizer Queen** » ont été mis hors concours de l'« **American Cup** » d'Amsterdam au fait que sa plante, énorme et réunissant toutes les conditions requises pour gagner cette coupe, ridiculisait tous les autres concurrents... Evidemment, ils n'ont même pas voulu croire qu'elle était bio ... !

Moi, je sais que c'est vrai et le témoigne ici : nous avons dirigé, Marcelline et moi, l'intégralité de cette culture 2002 car Bernard était en prison. Nous avons utilisé ses graines, et en avons fait des boutures dans les conditions qu'il avait enseignées. Bien qu'en retard sur son planning, nous avons connu des résultats sensiblement identiques en terme de production, avec, reconnaissons-le, une majorité de plantes un peu plus petites que d'habitude. Il faut dire qu'outre le retard cumulé, le terrain utilisé n'avait pas été fumé par manque de crédit.

Des plantes d'exception ont été cependant enregistrées :

- Pour ce qui est la grosseur des têtes : la catégorie **Walizer Queen**, celle de la **Red Valley** et chez certains hybrides (comme la « **BIG** » et la « **W1** »).

- Pour l'odeur, la teneur en résine et la hauteur des plantes : l'**Alpen King** et de nouvelles variétés issues d'hybrides.



Hybride Red Valley précoce, comme en témoigne le fait que la plante de derrière, plus tardive, n'a pas encore fleuri. Même petite (car plantée tard pour expérimentation), les plantes à Bernard donnent de grosses sommités.

Notons que la **Farinet** a une odeur atypique forte, entre de l'agrumes et celle de la **Walizer Queen** et développe aussi une superbe floraison. Elle se distingue aussi par ses curieux poils rouges - vifs qui porte nombre de ses descendants (comme la « **Shaman** »). Ces variétés on aujourd'hui disparues : nous n'avons pas pu les conserver.

Dans l'ensemble, Bernard, lors d'une permission de sortie, avait fait un petit tour de la plantation et nous avait alors récompensés d'un «... *Ce n'est pas si mal, à l'extérieur les plantes sont un peu en retard, mais dans les serres, elles sont bien. Je m'attendais à pire que cela ! ...*». Toutefois, il fut surpris par le fait que j'en avais mis de partout. Dans le jardin, entre les fruitiers, près des serres, au milieu des fleurs et des légumes, ... En tant que

français frustré par tant d'années de répression et d'interdiction, je crois que je me suis un peu défoulé ... ! Cela a eu pour effet de bien les faire rire de nombreuses fois, lui et Sabine.



Bernard lors de sa première sortie de prison, surpris d'avoir du chanvre à sa ferme comme d'habitude

Moi, j'aimais bien cette forêt, ou plutôt, cette jungle de Chanvre que j'arpentais régulièrement la nuit, avec mes chiens, pour repousser les hordes sauvages de prédateurs essentiellement représentées par les espèces « - **vifs Imbecilis** » et « **Derobis Organismus** », animaux devenus migrateurs, souvent en provenance d'un grand pays voisin. Au milieu d'une palette d'odeur qui variait de plante en plante tant nous avons accumulé de variétés différentes, et sous la lumière des étoiles ou de la lune, le jeu des ombres et le bruit du vent léger excitait mon imagination et ravissait mes sens. C'est un souvenir délicieux qui ne me quittera jamais.

D'autant que la nuit, « qu'il se passe toujours quelque chose à Oasis ». On ne peut pas s'y ennuyer : le temps d'aller boire un café ou de contourner la propriété, et c'est le vol. Surtout le week-end. Cela nous est arrivé sous notre nez en pleine journée même.

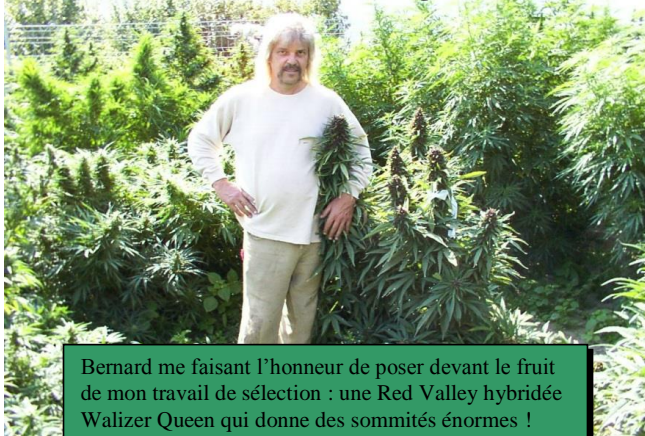


Bouturé, le chanvre pousse en buisson touffu, à gauche, une plante en phase de croissance, au centre et à droite, deux plantes en tout début de floraison.

Entre la police qui surveille régulièrement dès le début de floraison, les voleurs, les curieux et les prédateurs, c'est pas deux chiens et une lampe de poche qui me faudrait, mais une meute de pit-bulls, des lunettes à infrarouge, des flash-ball, du barbelé, des projecteurs, des caméras de partout... une petite prison pour plantes quoi. Non, je ne suis pas atteint par le délire sécuritaire zarkosien, mais par un problème bien réel cette fois-ci : le chanvre de Bernard semble suffisamment bon pour attiser toutes les convoitises.

Je plaisante à peine, l'affaire est sérieuse. La ferme est isolée, en plein milieu d'une zone agricole. On est dans le noir total entouré d'hectares d'arbres fruitiers tous alignés en rang. On croit être seul : une fusée éclairante tirée en l'air et cela court dans tous les sens. Il doit y avoir, certains samedi soir, plus de monde autour d'Oasis qu'au centre-ville de Martigny. C'est pas que les voleurs font la file d'attente, non, mais mon expérience m'a prouvé qu'à part un cutter que j'ai pas (mais qui ne perd attendre), tous les viennent jamais ou en trio la

Nom de code : W1 (seconde génération).



Bernard me faisant l'honneur de poser devant le fruit de mon travail de sélection : une Red Valley hybridée Walizer Queen qui donne des sommités énormes !

maniaque du réussi à chopper rien pour autres voleurs ne seuls mais en duo plupart du temps.

Comptez qu'il y a équipes que j'ai fois mais qui cesse à la charge, occasionnelles, compatriotes passer chercher et que je systématiquement nuit. J'ai bloqué jeunes polonais, mais voleurs

deux ou trois repoussé plusieurs revenaient sans plus celles plus tous mes qu'on voyait du job la journée, retrouvais dans nos serres la une fois trois très sympas ... quand même.

Aucun des autres étrangers, et dieu sait que toute l'Europe a dû passer à la ferme cette été 2002, ne semble avoir tenté de vol. Les suisses nous volent statistiquement très peu, mais alors bien plus que les autres en quantité, ils sont mieux organisés, plus malins, ... très suisses, quoi !

Mais trêve d'humour et revenons sur un point exprimé trois paragraphes plus tôt : la teneur en résine. C'est un sujet qui fait grincer les dents de certains. Nous ne cherchons pas à produire des plants à la plus forte teneur en THC possible comme en Hollande. Mais pour faire de l'Huile Essentielle, il nous faut du Chanvre à THC car c'est le seul qui dégage réellement des fragrances propres à intéresser les parfumeurs. De même, ces variétés produisent beaucoup plus de résine, future Huile Essentielle. C'est par mariage et sélection que nous retenons nos candidates à bouturer pour nos champs. Nous produisons donc nous même nos variétés qui n'existent pas sur le marché dit « du Chanvre légal et subventionné ».



Cet hybride donnait de si grosses têtes que les gens de passages à la ferme, ici Béa, une sympathique productrice de plante aromatique, ne résistaient pas à l'envie d'être photographiés avec le spécimen.

Le calcul en est simple : si une variété, dotée d'une odeur vous intéressant, produit 2 fois plus d'Huile Essentielle par hectare qu'une autre variété doté pourtant de la même odeur et des mêmes qualités, laquelle de ces deux variétés utiliserez-vous pour votre récolte ?



L'huile essentielle de chanvre ... exempte de THC, telle qu'elle sort de l'alambic.

Plus une plante fait de la résine, plus elle permettra d'en tirer de l'huile essentielle car au départ, c'est le même produit. L'Huile Essentielle n'étant «tout simplement» que de la résine purifiée et débarrassé de son T.H.C. et liquéfiée. Et c'est là que le bas-blesse : tant que l'activité chanvrière ne sera pas normalisée et contrôlée, les chanvriers à Huile Essentielle se buteront à la police à cause de cette richesse en THC et des détournements possibles de la plante.

3) La production de boutures :



La ferme Oasis, l'hivers dehors ... l'été dedans. Ici, les plantes sont suffisamment hautes pour qu'on puisse tailler nos premières boutures.

Le moment est arrivé pour démarre la production de bouture. Mais il ne faut pas être pressé, les plantes donnent peu et même si on chauffe la serre, on est loin de la grosse chaleur estivale. A ces températures, le chanvre bouturé met beaucoup de temps à développer des racines.

La serre ou se trouve les tables à marées n'est pas encore vraiment « chauffable ». Elle est trop volumineuse pour ce faire. Aussi, les premières boutures sont directement transplantées dans des petits pots eux même mis en caisses qu'on intercale entre les plantes mères de la seule serre vraiment chauffée.



En centralisant plantes mère et premières boutures, on économise l'espace de chauffage et d'éclairage, certes, mais cela ne fait aussi qu'un lieu à garder. Mon berger allemand, Charly, passait ainsi la nuit au chaud sans piétiner la moindre plante. Une « crème », ce chien ! La lumière ne l'empêchait pas de faire la sieste.



Mais, dès qu'il fait moins froid, la cadence de bouturage augmente et la serre des plantes mères est vite remplie. On change de serre pour aller dans celle des tables à marées. Ces tables se nomment ainsi car on y envoie périodiquement de l'eau, à l'aide d'une pompe, pour humidifier les petits carrés de laine de roche qui reçoivent les boutures. On crée donc des marées artificielles (l'eau remplit la table sur trois cm d'épaisseur environ) entrecoupées de périodes plus sèches réglées en temps par un programmeur. Ceci évitant les phénomènes de pourrissement classiques lorsque les plantes sont en immersion constante.



A gauche : la cuve et la pompe qui provoquent les marées. A droite, une table à marée (marée basse) avec quelques boutures.

La méthode est très pratique avec un taux de réussite maximal en une quinzaine de jour. Plus il fait chaud, plus l'enracinement est rapide, mais il ne faut pas exagérer : au-dessus de 30 degrés, on aère la serre pour la refroidir car cela peut gêner l'enracinement. Certains utilisent des hormones de bouturage en poudre pour accélérer le processus d'enracinement. Nous, dans le bio, nous y avons pas droit. Toutefois, puisque je suis curieux, j'ai fait

une étude de comparaison entre les boutures hormonées et celle qui ne le sont pas. Résultat, aucune différence temporelle : les deux sortes de boutures mettaient le même temps à redémarrer en racine, et celle non traitées semblaient même en meilleur état général. Dans le cas du chanvre, l'hormone de bouturage ne produit aucun effet, il n'est donc pas utile de dépenser de l'argent pour en acheter.

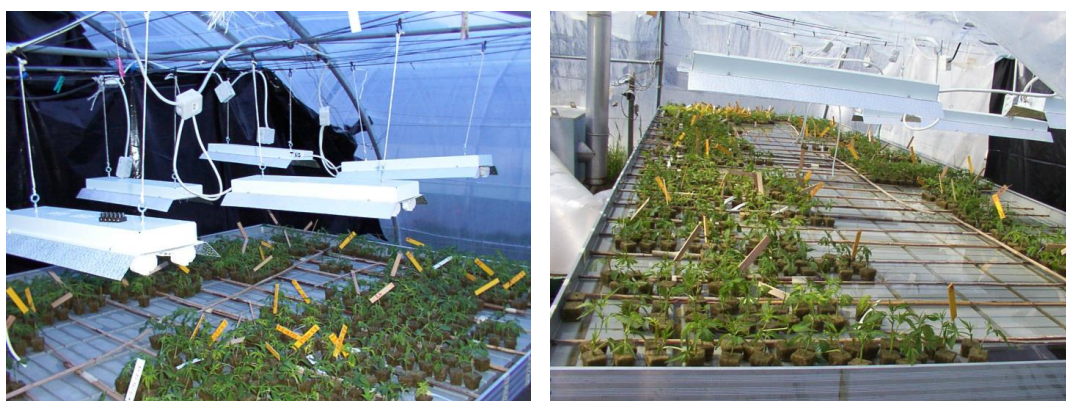
Le travail de bouturage est long et méticuleux. Certes, il faut d'abord aller couper les boutures sur la plante mère, mais comme on travaille avec plusieurs variétés, il faut les référencer. Ensuite, vient le moment où on les prépare pour les insérer dans le cube de laine de roche. Avec des ciseaux, on coupe en deux les grosses feuilles vers leur moitié, ce qui a pour effet de limiter l'évaporation de la bouture.



Voici des boutures non enracinées dans leur carré de laine de roche. Dans les cercles rouges, on observe bien les feuilles coupées en léger arrondi pour en limiter l'évaporation. Photo de gauche : les boutures sont légèrement fleuries, ce qui n'est pas bien grave car elles prendront racines quand même et repartiront en croissance normalement par la suite. Cependant, elles mettront plus de temps à réaliser ce cycle que des boutures non fleuries. Photo de droite : les boutures ne sont pas fleuries, donc idéales.

Nous sommes dans une serre et fin de l'hiver et au printemps, le soleil se couche tôt. Notre chanvre est photosensible, c'est-à-dire qu'avec une durée de lumière courte, il se met à fleurir. Pour empêcher ce phénomène, il faut donc que des lampes prennent le relais de notre astre solaire et éclairent nos boutures quelques heures supplémentaires. Plus on avance dans la saison, plus le soleil se couche tard et plus le temps de fonctionnement des lampes est court. Idéalement, il faut de 16 à 18 heures de lumière par jour pour qu'une plante suive son cycle de croissance sans jamais fleurir.

Si on descend entre 12 et 13 heures de lumière, la croissance s'arrête et nos plantes fleurissent. J'ai donc installé des lampes Turbo Néon au-dessus des tables à marées avec un programmeur pour me simplifier la vie. Ces lampes se composent de deux petits tubes néon enchâssés dans une réglette. Un des tubes éclaire dans le spectre lumineux rouge, l'autre, dans le bleu.



Lampes Turbo Néon 150w (2 x 75 w), idéales pour les boutures car elle ne dégagent pas de chaleur comme le font les lampes sodium. Les boutures ont besoin de beaucoup moins d'intensité lumineuse que des plantes enracinées, au point que les beaux jours, on bâchait les tables à marées avec des filets afin de réduire l'impact du soleil.



Les tables à marées sont immenses. Elles mesurent 7 m x 2,5 m et sont au nombre de trois, soit une surface totale de 52,5 m².



J'ai installé 9 lampes sodium 600 w supplémentaires derrière les tables à marées. Il y a plusieurs avantages à ceci : les lampes chauffent bien la serre, cela permet de mettre des plantes mères en plus, et surtout de faire profiter à nos jeunes boutures de la chaleur et du complément de lumière pour éviter qu'elles fleurissent.



Si au début printemps, on a besoin de lumière artificielle en complément, dès la fin du mois d'avril, on n'en a plus besoin. Idem pour la laine de roche : les boutures sont directement placées dans des pots. Ces derniers sont ensuite mis en demi ombre sous des arbres pendant quelques jours. Dès que la tête de la bouture redresse, on les place alors en franc soleil. Il faut arroser souvent, de 3 à 4 fois par jour pour assurer l'enracinement et éviter le dessèchement des plantons.

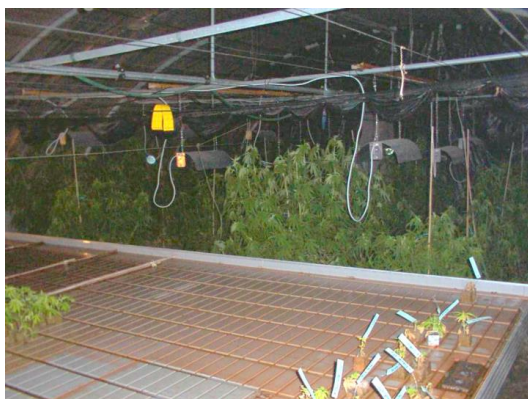
Les tables à marées mesurent 7mètres par 2.5 mètre. Bernard en a 3. Comme nous sommes en terrain meuble, il faut régulièrement régler les niveaux. Les trois tables sont remplies quasiment dès la fin avril et tous les 15 jours (moyenne), une nouvelle génération remplace les boutures enracinées.

Nous avons parfois des commandes d'agriculteurs ou des puristes du bio nous demandent des boutures sans laine de roche. Personnellement, en dehors des périodes fraîches, je ne trouve pas la laine de roche indispensable et les boutures prennent tout aussi bien dans des pots avec du terreau neuf.

Le terreau « d'occasion » (qui a déjà servi) n'est pas conseillé : il possède bien moins d'éléments nutritifs et a pu se charger en microbes et moisissures.



Bouture enracinée qui redémarre sa croissance végétale. Elle conserve sa laine de roche qui ne se voit pas ici puisqu'elle est cachée par le terreau. Les racines sont prises dans cette dernière, aussi, on ne peut pas l'enlever.



Les plantes mères commencent ici à franchement grandir. L'époque est déjà plus clémente en température, ce qui fait que nos boutures résident dehors ou dans les parties de serre libres. De toutes façons, la taille des plantes mère, et leur volume, ferait de l'ombre aux boutures et ralentirait leur croissance.

C'est mes collègues Marceline et Olympia qui s'occupaient de la production et du suivi des boutures. Un travail de chaque instant. Lors de son maximum, la surface de sol, où étaient entreposées les caisses de boutures prêtes, était immense. Mais n'allez pas croire qu'on utilisait ou vendait tout : en Suisse, la répression s'est si intensifiée, que même Bernard a dû restreindre ses surfaces de culture.

En fin de saison, les pots de boutures non utilisés restés à même le sol fleurissaient. Mais le manque de nourriture dû essentiellement au lessivage provoqué par les arrosages nombreux et à la petitesse des pots, faisaient que les plantes étaient petites du genre bonzaï.

Mais comme on gardait ainsi tout un panel de nos plantes filles, cela nous permettait de les sauver l'hiver venu pour en faire de nouvelles plantes mères si les originales venaient à mourir ou être volées.



A gauche : boutures non utilisées qui commencent à fleurir. Replacées sous lampes sodium à 16-18 heures par jour, la floraison stoppe et le cycle de croissance normal reprend. A droite : boutures enracinées dans la laine de roche en attente d'être repiquées dans du terreau.



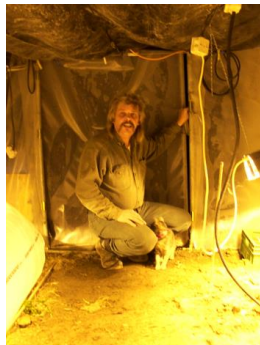
A gauche : boutures qui commencent à bien se développer au milieu des plantes mères. A droite : en comparaison, ce ne sont pas des boutures, mais des plantes issues de graines. On voit bien qu'elles ne poussent pas en buisson. Mais au stade adulte (repiquées en pleine terre), elles développeront quand même une importante ramification.



Parallèlement aux boutures, on préparait aussi des semis. Toutefois, nos principaux prédateurs étaient les moineaux. Ils se régalaient des graines à peine germées qui sortent du terreau. En une journée, tout ce que vous voyez ici pouvait être détruit par ces canailleux. Pour les protéger, je plaçais des grillages sur des caisses et pour finir, recouvrait le tout avec un filet. Dans une moindre mesure, les limaces et les escargots raffolent aussi du jeune chanvre. Dans ce cas, une seule solution bio : la bière. Les gastéropodes affectionnent tellement de ce produit qu'ils s'enivrent et se noient dedans.

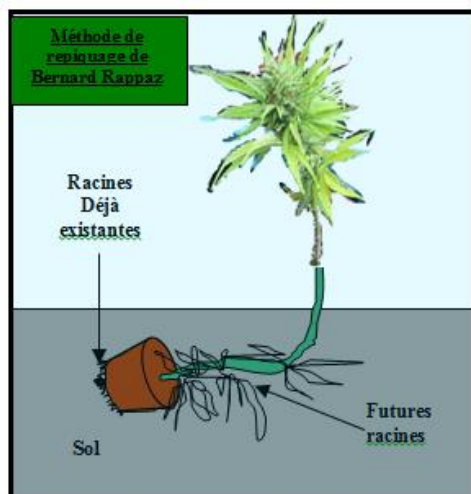


Les pots sous le filet de protection



Enfin, pour finir ce point relatif aux boutures, voici trois dernières photos. Celle de gauche représente un planton qui a presque la taille pour être repiqué en terre ferme.

Mais chez Oasis, on ne repique que des plantons deux fois plus grands minimum. La raison en est simple : Bernard a découvert qu'en enterrant la moitié de la plante, le tronc de cette dernière se met aussi à produire des racines. Hors, ce sont les racines du chanvre qui produisent le THC et ce qui deviendra de la résine une fois sorti des poils glandulaires des fleurs (dessin page précédente).



Méthode de repiquage du chanvre par Bernard Rappaz

Vous comprendrez aisément alors, le pourquoi de la technique.

Sur la photo du centre et celle de droite, on voit Bernard en train de « fermer » la serre avec un rideau opaque. Si la conséquence directe de ce travail supplémentaire permet de mieux garder la chaleur près du sol, ce n'en est pas la raison principale. En fait, la serre des plantes mères est éclairée par 24 lampes sodium 600 w : vous imaginez le flux lumineux qui en réchappe de nuit.

Cela a pour effet d'attirer de curieux « papillons » avec deux jambes et deux bras qui viennent avec la fâcheuse intention de nous dérober soit nos plantes mères ou nos boutures, soit les lampes elles-mêmes. Les journées d'un chanvrier, façon Rappaz, sont vraiment très chargées. Mais j'aime cette plante et ce métier : « merci Sabine, merci Bernard de m'avoir laissé vivre ce bonheur » !

Une dédicace toute particulière à Marceline, sans qui la ferme oasis n'aurait jamais pu continuer à survivre. D'origine capverdienne, infatigable travailleuse, Marceline sème la bonne humeur en riant et en chantant souvent. Du haut de mon mètre quatre-vingt huit et fort de mes 80 kg, je ne lui arrive pas à la cheville pour ce qui est de la quantité de travail à abattre dans une journée. La Femme plus faible que l'Homme ? Marceline est l'exemple qui prouve le contraire.

Si elle travaille elle n'en et n'est pas pratique. Mais, en croyante pratiquante, elle autres. Elle a une rangée.

Marceline est chanvre. Elle maladie rare de un peu similaire à provoque les travaille donc serres entièrement vêtu s'en protéger. Ce donc pas de faire culture et d'avoir de connaissance la plante et les concernant.

Elle chantait langue d'origine et de ces instants me transe profonde.



Marcelline, la fourmi de Dieu.

dans le chanvre, consomme jamais solidaire de cette temps que convaincue et ne juge pas les vie saine et bien

allergique au développe une réaction cutanée, ce que nous orties. Elle souvent dans des surchauffées et gantée pour qui ne l'empêche carrière dans cette acquis une somme phénoménales sur techniques la

souvent dans sa la beauté magique plongeait dans une

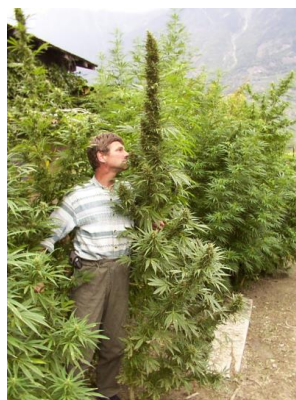
Dotée d'un humour de chaque instant, je ne l'ai vue pleurer qu'une fois, le jour de l'accident tragique qui coûta la vie à notre petit rayon de soleil : Dorien, le fils de Sabine et Bernard !

Marceline, ce fut un grand honneur de vous avoir connu et merci de m'avoir communiqué un peu de votre foi !



Ci-contre, Michel, le père de Soraya, de passage à la ferme pour venir chercher sa fille, n'a rien contre le chanvre mais ne soutient pas les variétés à THC. Toutefois il est tombé sous le charme de la W1 (1^{ère} génération) tant pour son parfum que pour la grosseur des fleurs qui la caractérise.

Ce qui ne l'a pas empêché de voter pour l'UDC et la répression de cette plante. Pourtant, c'est devenu un ami, cette différence de point de vue ne nous empêchant pas de s'apprécier mutuellement. Et c'est ici l'exemple parfait qui caractérise la Suisse : des gens différents qui vivent toutefois en paix, en amitié et en harmonie. Salut à toi, l'ami !



IX) Les Suisses et le Chanvre :

Pour traiter cette partie, je vais commencer par vous narrer ici le résumé d'une émission de la télévision suisse romande : BVE du mardi 26 Novembre 2002 (22 heures). Cette série nous propose des enquêtes sur des produits de consommations dans un style proche d'un mélange de «Combien ça coûte» et de «l'Enquête des consommateurs».

Coincidence ? L'émission passait à la télévision le premier jour de liberté retrouvé de Bernard. Toutefois, à part le passage furtif d'un plan sur une de nos serres, pas un mot sur Valchanvre, Oasis et Bernard Rappaz.

Leur style est plus des plus modernes, des plus francs encore, les enquêtes y sont plus méthodiques, rigoureuses et d'une impartialité à toute épreuve. Leur succès : dire la vérité et toujours la présenter sous la forme la plus compréhensible qu'il puisse être. Rajoutez à cela une charmante jeune présentatrice dont l'esprit brillant semble tout à fait en accord avec ce qu'elle affirme : vous obtenez alors tous les ingrédients d'une émission télévisuelle culte et référentielle comme « Capital ».

J'ai personnellement très bien apprécié leur sérieux et la façon dont ils « décortiquent » les produits qu'ils étudient. Producteurs, manufacturiers, transporteurs, revendeurs grossistes ou de détails, personne est épargné. On apprécie aussi leurs études de consommation, la recherche systématique des substances indésirables comme les pesticides, herbicides, certains additifs et conservateurs toxiques, et leur point de vue neutre en tout instant, toutefois teinté d'une note de préférence pour le consommateur : c'est à dire nous. On ne va donc pas s'en plaindre !

Mais cette fois ci, l'étude portait sur le Chanvre (à fumer) en Suisse et cette équipe a merveilleusement relevé le défi sur un ton des plus neutres ! Suisse oblige !

Je ne vous résumerais pas cette dernière car je veux que vous la regardiez ! Commandez donc la K7 ou le DVD à la télévision suisse romande....

Mais, n'allez pas croire que tous les suisses soutiennent le chanvre à THC. Même dans le Valais, plus rural, la critique bat son plein. En fait, c'est le caractère illégal qui stresse les helvètes et l'image de trafic et de narcotourisme qui leur déplaît le plus. Apparemment, ils détestent le scandale et lui préfèrent la tranquillité ! A contrario, ils sont nombreux à penser que cette plante est prometteuse économiquement parlant et finalement peu toxique en comparaison avec d'autres produits légaux et illicites.

Ce point de vue est ressorti nettement aux deux votations sur le chanvre : en substance, on ne le légalise pas, mais on ne met plus ses usagers en prison.

Le retour de Chavallon :

L'affaire des 51 tonnes saisies avait fait grand bruit dans la presse. Mais comme toujours, tout et n'importe quoi a été dit à grands coups de titres racoleurs.

C'est au lendemain d'une émission de Capital, sur M6 (notre chaîne française), ou Bernard et mes prédécesseurs avaient un petit peu trop pavanés, que le débarquement, que dis-je, la marée policière, eu lieu ! Près de 120 policiers ont pris la ferme d'assaut à l'heure légale, quand tout le monde dormait encore. Apparemment, ils n'ont pas aimés ce qu'ils ont vu dans l'émission TV de M6 : « Capital » (<http://canal-documentaire.blogspot.fr/2008/08/cannabis-capital-m6.html>).

Les 51 tonnes étaient en fait constitués de ce qui suit :

- Environ 20 tonnes de tisanes (chanvre débarrassé de la plus grande partie de sa résine, avec donc peu de THC au final). Ce produit avait été souillé par des souris (présence de crottes), et était destinée au compost. Ce qui avait obligé Bernard d'acheter des tonneaux et des caisses en PVC avec couvercle pour résoudre définitivement de problème. **Usage stupéfiant possible : non !**

- Une tonne de haschich d'après la presse, moins de 500kg d'après Bernard, 100 Kg d'Huile de haschich (concentré de haschisch cireux) et 250 litres de teinture mère (Huile de haschich diluée dans de l'alcool). Il faut savoir que la loi suisse, et les juges, l'obligent à enlever la résine et le THC des produits chanvrés qu'il vend en magasin. Contrairement à la France, la possession d'un

tel matériel n'est pas vraiment pénalisant si, d'une part on est chanvrier au départ, et d'autre part, qu'on n'en fait pas le trafic. Dans le cas de Bernard, il faut bien comprendre que le gouvernement fédéral helvète avait annoncé officiellement son intention de légaliser sous peu le cannabis, et il rechignait à détruire le fruit d'un travail qui allait certainement devenir légal. N'étant « pas tombé de la dernière pluie », s'il avait voulu trafiquer avec cet ensemble de stupéfiant, il l'aurait caché hors de sa ferme. Mais, loin de cela, il l'avait même déclaré à la police locale et pensait que tout était en ordre à ce sujet. **Usage stupéfiant possible : oui !**

- Une vingtaine de tonne de fleurs de chanvre seules ou de fleurs de chanvre en branches représentant ce qui restait des récoltes précédentes qu'il n'avait pas pu écouler encore dans le marché légal. **Usage stupéfiant possible : oui !**

- Une dizaine de tonne de récolte de l'année en train de sécher. **Usage stupéfiant possible : oui !**

Après la saisie et tout le long de l'instruction, le juge n'a pas pu prouver l'intention délictueuse et a donc été obligé de restituer la marchandise à son propriétaire. Celle-ci a été stockée et gardée près de trois ans dans ancienne usine désaffectée à Chavalon aux frais de l'Etat du Valais, c'est-à-dire du contribuable. Cependant, cette somme d'argent a été déduite du budget de la justice valaisanne, ce qui l'a bien handicapé le restant de l'année. Le juge s'est juré de dorénavant détruire toute grosse quantité de chanvre saisie, quitte à prendre le risque de devoir rembourser son propriétaire au cas ou le délit ne serait pas constitué.

Pour de très grosses saisies, comme le cannabis est rapidement biodégradable et bio, il est alors épandu dans les champs et non pas brûlé pour éviter de « défoncer » le voisinage avec les fumées.

Mais revenons à nos moutons, et plus spécialement celui nommé Bernard. Dans cette affaire, il s'est déclaré innocent comme l'agneau qui vient de naître.

La justice a donc dû lui rendre son matériel, mais à la condition que le chanvre séché et la résine, soient distillée. Cela a été possible, parce que Bernard venait d'avoir une commande de plusieurs dizaines de litres d'huile essentielle légale, et en échange du fait, que cela lui remboursait une partie du manque à gagner du à la saisie.

Bernard et le juge ont été très discrets sur la teneur des accords qu'ils ont eu ensemble. Pour ce point précis, je ne peux qu'extrapoler !

Le manque à gagner fut immense : d'abord, parce que le chanvre a vieilli, certains barils dataient même de 1997 (il produit beaucoup moins d'huile essentielle et de moins bonne qualité), ensuite parce qu'il y a eu des vols dont la quantité totale (plus d'une tonne probablement) a été tenue secrète au bas mot, deux ou trois). Ensuite, parce qu'avant de rendre Bernard, la police dans une machine plus vendable illégal. Si la très efficace pour broyage, la plus la résine partait en par le vent.



La police utilisait le même genre de machine à broyer que sur la photo, mais au moins deux fois et demi plus grosse.

J'ai assisté à cette opération : le dégât constaté m'énervais mais intérieurement, j'étais « mort de rire » car en fin de journée, le personnel du broyage et la police qui surveillait l'opération, étaient recouverts de résine et complètement « défoncés » (ils ne portaient pas de masques ou ceux qu'ils portaient n'étaient pas adaptés et inefficaces). Ils n'arrêtaient pas de rigoler !

L'opération de distillation du chanvre rendu a été tenue secrète pendant toute sa durée. Nous avions peur du braquage et évitions toute indiscretion, même auprès de nos proches. Elle a duré in bon mois et demi. Chaque semaine, un semi-remorque nous apportait une cargaison de caisses et de tonneaux de fleurs de chanvre.

La police était la plupart du temps seuls, s'était pour nous faire la surprise perquisition (un contrôle) quelques nous l'avions accepté. Chaque contrôle

Tous les deux ou trois jours, la police haschich), qu'elle mélangeait aux fleurs restaient sur place pour contrôler la ne repartaient que lorsque toute la

Ce haschich n'était pas compressé, mais (tamisée) et dans le jargon des fumeurs, avec le pollen de la plante mâle, mais



omniprésente et quand elle nous laissait (un peu « téléphonée ») d'une heures plus tard. C'était la règle du jeu, n'a rien donné en terme prohibitif.

amenait un tonneau de résine (de de chanvres broyées dans l'alambic. Ils bonne marche légale de l'opération et résine était distillée.

en poudre. C'est de la résine extraite on appelle cela du « pollen » (rien a voir cela y ressemble).

Bernard Rappaz, le seul activiste du chanvre européen (au sens élargi) qui a fit trembler l'hypocrite consensus prohibitif!

Il faut une bonne heure et demie pour que l'ensemble des trois cuves de l'alambic soit distillé. Mais pour nous, il faut bien plus de temps pour mener à bien cette opération, à savoir, remplissage des cuves puis vidage et nettoyage. Le « marc de chanvre » (ce qui reste des fleurs distillées), complètement exempt de résine et de THC, n'est pas jeté : il fera un excellent compost bio.



« Le chanvre est cuit », si je peux me permettre cette expression. Par compostage, il nous fournira un excellent terreau de chanvre bio. Au final, ce terreau développe une couleur « golden » (jaune or légèrement marron clair).



Chaque semaine, un semi-remorque nous apportait son lot de caisses PVC (grises) et de tonneaux (Bleus). Ce qui n'était pas sans nous bousculer un petit peu dans l'organisation du rangement. A la fin, les caisses vides étaient empilées un peu là où on le pouvait pour dégager la cours et faciliter l'accès du Fenwick. En cette année 2004, il a poussé de nouvelles montagnes dans le Valais !



Photo de gauche : on y voit, a gauche, des caisses ouvertes remplies de paillis de fleurs de chanvre. Photo de droite : aux caisses en PVC (au fait, on les appelle des Palox), se succédaient une multitude de tonneaux.



Sur chaque caisse était estampillé un sceau de la gendarmerie de Saint-Maurice (Valais).

Comptez qu'on a reçu 5 livraisons comme celle-ci. On comprend donc que la police s'est affolé à la vue du reportage de Capital et ait eu peur que Rappaz n'apparisse comme le Pablo Escobar du Chanvre. A priori, rien ne leur laissait penser qu'on puisse stoker autant de marchandises illégales ... légalement !

Au sujet des policiers qui avaient été mis dans la confiance, comme en témoigne le fait qu'ils n'avaient pas fait suivre l'info dans leur hiérarchie, ils n'ont pas dû s'imaginer qu'il y en avait autant. Peut-être pensaient – il qu'il s'agissait d'une centaine de Kg tout au plus.

Je ne soutiendrais pas Bernard sur ce point. On ne peut donc pas leur en vouloir sur cette action : les forces de l'ordre ont réagi normalement. C'était à notre polémique chanvrière d'être soit plus discret ou soit d'avoir à mieux protéger légalement son surplus chanvré !

Mais revenons à notre sujet : les fleurs de chanvre broyées apparaissaient sous deux aspect, une filandreuse car c'était la résultante de branches broyées (branches portant les fleurs et les feuilles), et une autre, beaucoup plus jaune, ayant plutôt l'aspect de granulés plus ou moins fins qui est la résultante du broyage de fleurs manufacturées (débarrassées de leurs branches et de leur feuilles).



A gauche : paillis de fleurs. A droite : Paillis de branches portant les fleurs.

Plus le chanvre était vieux, plus sa couleur était (jaune) foncée. Notons, pour ceux que cela intéresse, que cette réaction colorée s'est faite à l'abri de l'air (abris relatif) et dans une totale obscurité. Si c'était du fromage, on aurait pu dire, en plaisantant bien évidemment, qu'il l'aurait été affiné par la police du Valais à 800 m d'altitude au bon air des montagnes (car chaque caisse était régulièrement ouverte pour vérifier tout manquement suspect) !



Des Paloxs, encore des paloxs, toujours des paloxs ... !

Je vous rappelle que cette opération du chanvre de Chavalon s'est effectuée dans le plus grand secret. Coté policier, il redoutaient l'exploitation médiatique du fait qu'ils rendaient tant de tonnes de cannabis à celui qu'ils faisaient passer pour le plus grand trafiquant d'herbe d'Europe (au sens géographique). De notre côté, la « notoriété » du chanvre de Barnard était, pour une fois, notre pire ennemie : même broyées, ces tonnes de cannabis pouvaient provoquer une convoitise hystérique chez des bandes mafieuses. C'est pourquoi, d'une part et d'autre, nous cultivions le secret concernant cette affaire de distillation.

La distillation de l'huile essentielle :

1) Distillation du matériel de Chavalon (chanvre sec).



A gauche, vue d'ensemble de l'Alambic, à droite le tableau électrique et les cuves d'eau mises en chauffe.

Voici l'alambic de Bernard, acheté à monsieur Weber. Ce dernier est d'ailleurs venu nous aider afin de nous former aux subtilités de sa machine.

Cette machine est ambulante et fonctionne au gas-oil. Bernard avait pour projet de la transformer pour qu'elle fonctionne au bois (d'arbre ou de chanvre). Son principe est simple : branchée à une arrivée d'eau, le brûleur la transforme en vapeur sous pression. Celle-ci traverse ensuite les cuves remplies de chanvre et entraîne l'huile essentielle de chanvre (ici plutôt l'essence de chanvre) qui en ressort à l'autre bout, par un petit tube en inox. Le THC, à ces températures, se transforme en Gaz et se dissipe dans l'atmosphère. L'électricité n'alimentait que l'éclairage et les sécurités. Nous travaillions de nuit, pour des histoires de discrétion, mais aussi parce que la présence de plusieurs personnes, dont la police, à la ferme dissuadait nos voleurs nocturnes. Malheureusement, cela n'a surtout été vrai que les premiers jours, nos malandrins s'adaptant vite et s'armant de témérité!



Voici les cuves pendant leur remplissage. Ces dernières sont ensuite fermées hermétiquement pour permettre à l'ensemble de se mettre sous pression.



Chargement des cuves : que se soit de la paille de branche de chanvre comme sur la photo de gauche, ou des débris de fleurs, ce matériel est ensuite tassé, comme on foule le raisin.

Tout ce qui a été renversé en dehors des orifices est ensuite récupéré avec une balayette et remis dans les cuves. Ce matériel vaut plus que du chanvre normal : sa garde à Chavalon, ses années de saisies, sa transformation à la broyeuse qui gaspillait tant de résine, les frais de procès et les amendes, les frais de transports en semi-remorques, les salaires des policiers, des détectives, des employés supplémentaires ainsi que le manque à gagner pour la société Valchanvre, tout cela coûtait si cher qu'il n'était pas question ici de le gaspiller.



Jusqu'à la dernière paille, jusqu'au dernier grain de résine, tout ce chanvre passait dans l'alambic !

Dans la photo de gauche, on voit que le fond du palox connaît une paille de chanvre très concentré en résine (pollen dans le cercle rouge), de quoi faire déjà pas mal de haschisch après un passage au tamis ! On comprend mieux alors pourquoi le juge nous a contraints à la distillation.

Le chanvre de 1996 et celui de 1997 ne valaient plus rien ... en termes psychotropes. Il a fourni une huile essentiel d'un peu moins bonne qualité mais surtout un rendement moindre, bien moindre. Celui de 2001 était censé être le plus riche en THC, mais le contenu de certains palox datés de cette année était suspects : le rendement était assez similaire à celui de 1996. Est-ce que quelqu'un avait tamisé une partie de ce chanvre (pour récupérer de la résine) ou est-ce une « erreur » (involontaire ou non) d'inversion de dates sur les caisses ?

En tout cas, ce qui caractérise cette opération, c'est le manque de rigueur, d'une part et d'autre des deux parties ici en conflit, sur les quantités exactes de chanvre confisqué. J'ai même pu vérifier qu'aucune des caisses ne contenait le même poids. En amont de notre action, plusieurs dizaines ou centaines kg de résine auraient pu être détournées sans que personne ne s'en rende compte ! Comme le broyage des branches et des fleurs gaspillait à

outrance de la résine, personne ne savait plus vraiment ce qu'il restait dans les caisses. A contrario, nous étions trop surveillés et trop pressuré de travail pour pouvoir tirer un parti illicite de cette situation.

Ce que j'en dis n'est plus prouvable : tout ce chanvre a été distillé. Mais il reste un indice exploitable : la quantité d'huile essentielle distillée a été scrupuleusement recensée dans un cahier qui a fini dans les mains de notre cher juge. Il serait bon, un jour, de redistiller du chanvre sec pour vérifier si les quantités d'huiles essentielles obtenues correspondent au rendement que nous avons connu pendant cette opération. Si ce n'est pas le cas, il y aura certainement matière à enquête ... mais cela ne peut pas venir de nous : je suis formel sur ce point!

Disons qu'ici, je règle mes comptes avec certaines personnes assermentées qui sont venus me faire la morale et dont j'ai pu juger que la leur était encore pire que la mienne, en tout cas celle dont ils me soupçonnaient à tort ! Cette histoire d'« or vert » fait vraiment tourner les têtes à tout le monde !

2) Distillation du chanvre vert.



Ce chanvre-là n'a pas été saisi. Il s'agit de la récolte en cours (2003), et des quantités que nous ne pouvions plus sécher en grange et en four.

Nous voyons ici le « marc » de chanvre qui sort d'une cuve de l'alambic (photo de gauche), puis qui est déposé sur le plan de travail (photo de droite).

Il n'y a plus de THC dans ce chanvre là. Sa fibre et son bois sont cuits : ils ne peuvent plus servir à une utilisation traditionnelle, mais peuvent toujours fournir un excellent compost.

Sur la photo de gauche, les palox sont là pour réceptionner ce marc afin de ne rien en perdre.

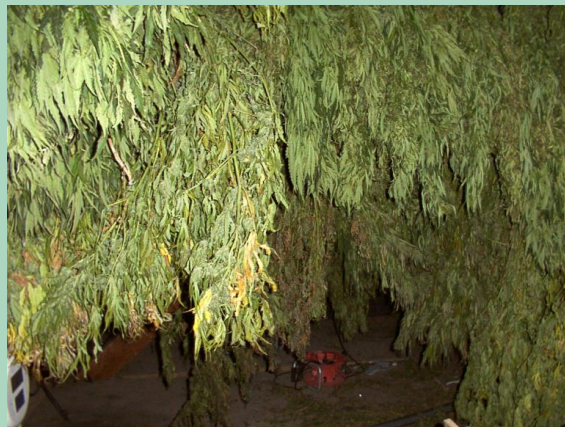


On voit ici Marcelline qui fait « un brin de ménage » et recharge les cuves en chanvre frais. On referme alors les couvercles, remet la machine en chauffe et en pression, ce qui met un certain temps. Lorsque cela est prêt, le « Big Boss » (d'après les médias) arrive pour assurer la manœuvre et récupérer son précieux liquide. Mais cela fera le sujet du point suivant.



Ce chanvre vert, provenait soit de la ferme, soit des champs de Bernard. Sur la photo de droite, on assiste à la mise en caisse de notre plante. Les ouvrières trient de matériel au sécateur : le maximum de bois en est retiré, puis les branches sont taillées afin de rentrer dans les caisses.

Ces caisses sont adaptées pour le séchage en four, mais elles nous servaient aussi pour la distillation ...



... comme le démontre la photo de gauche. Photo de droite : ce chanvre est séché en grange. Cela nous laisse le temps de distiller celui qui est vert et de nous affairer aux activités normales de ferme ainsi qu'aux travaux de sécurisation des lieux que j'avais à ma charge.



Le chanvre vert est en fleur et mûr lorsqu'il est distillé. La manipulation de ce matériel laisse de la résine plein les mains.

Il s'agit de charas, comme nous le verrons plus loin. Il faut bien frotter pour l'enlever de la peau. Mais cette résine, sur les vêtements, se lave relativement bien : à l'eau chaude, aucune tâche de charas ne résiste à un bon lavage en machine.

Voici que cet exposé de la distillation du chanvre vert et sec arrive à sa fin : nous allons maintenant passer à l'essentiel du sujet, c'est-à-dire, à l'huile essentielle.

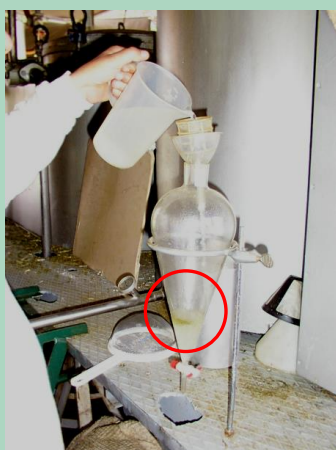
Retenons qu'il s'agit d'un travail physique et méticuleux mais sains car absent de tout produit chimique ou substance toxique. J'aime ce métier ! Et il me manque !



3) L'essence de chanvre (l'huile essentielle).



L'huile essentielle, ainsi que de l'eau chaude la transportant, arrive dans un récepteur en inox. L'huile remonte rapidement à la surface de l'eau. On la récupère dans un pichet et on la transvase dans un pyrex spécial qui permet de séparer l'eau du précieux liquide.



L'huile est en émulsion. Lors de la dépose, elle se mélange encore plus à l'eau. Mais si on la laisse se reposer, elle se concentre en remontant à la surface. C'est ce qu'on assiste dans les cercles rouges de ces trois photos. Ici c'est Bernard lui-même qui procède à ce travail de séparation. Théoricien écologiste, ingénieur agronome, militant du chanvre ... et un peu chimiste, le chanvre mène à tout ... même si je regrette que parfois il nous mène aussi en prison !

Bah ! Nous ne sommes pas les premiers à être persécutés injustement sur terre et un jour ou l'autre, l'histoire nous donnera raison ! Vous verrez que cette folie de répression du cannabis n'a été qu'une « chasse aux sorcières » parmi tant d'autres ! Comme le dit un dicton : « il faut souffrir pour être beau », apparemment, il faut aussi « souffrir pour qu'une cause juste » soit reconnue comme telle ! Mais revenons à notre huile essentielle.

Dans le cercle bleu, j'attire votre attention sur un petit robinet qui va nous permettre d'évacuer l'eau et de nous arrêter précisément au niveau de l'huile essentielle. C'est grâce à lui que la séparation s'opère.

Le précieux liquide coûte entre 2 000 et 4 000 FS le litre, selon la qualité, la quantité en stock et l'intensité de la répression. Mais elle est si forte que quelques gouttes suffisent pour parfumer des bonbons ou des boissons par exemple. Car cette huile essentielle est totalement dépourvue de toxicité et sert aussi bien dans l'alimentaire que pour la parfumerie et la cosmétique.



J'ai même expérimenté une peinture naturelle au chanvre (allemande) à laquelle j'ai rajouté de l'huile essentielle car je trouvais qu'elle ne sentait pas bien bon. Un résultat stupéfiant : le parfum dégagé par les murs était si exquis, que je passais mes journées à les raser pour les renifler avec mon grand nez ! Une première au monde : la peinture parfumée ... et 100% naturelle de surcroît ! Bernard enlève l'eau (photo de gauche). Cette dernière ...



... est entièrement récupérée car il reste souvent un peu d'huile, mais aussi car elle est chargée en goûts des différents produits contenus dans le chanvre. C'est un excellent additif naturel. Bernard la stocke et s'en sert, par exemple, pour parfumer ses pâtes au chanvre. Il appelle cette eau le distillat de chanvre. Là encore, peu d'expérimentations ont été faites sur les vertus de ce dernier. Seul des expérimentations pour vérifier la présence ou l'absence de THC ou de toxicité ont été réellement réalisées. Cela laisse le champ libre aux chercheurs

On arrête l'opération dès qu'on arrive au niveau de l'huile (photo du centre). L'eau recueillie est alors réinsérée dans le receveur pour en récupérer l'huile résiduelle comme le montre la photo suivante. L'opération est renouvelée jusqu'à la fin de la distillation et de la récupération de toute l'huile essentielle. Dans le cercle rouge (photo de droite), l'arrivée de l'eau chargée d'huile sortant de l'alambic. C'est aussi par ici que sort le THC sous forme de gaz. IL faut donc éviter de respirer trop à cet endroit, surtout en début de distillation, lorsque la première eau sort (c'est à ce moment-là que la plus grande quantité de gaz sort).

De toute façon, sous forme de gaz, il ne « défonce » pas autant que fumé : son effet est plutôt « speedant », l'euphorie est quasi inexistante mais on ressent comme une montée de « flash » sans cependant arriver à ce dernier. Peut-être aussi parce que ce THC est transformé par la chaleur de la vapeur en une molécule moins psychoactive ! En tout cas, personne n'a fait d'expérience sur ce sujet, nous sommes les premiers à avoir involontairement synthétisé ce qui peut être une nouvelle molécule cannabinoïde. Quand je dis « nous », le mérite revient plutôt à Bernard qui a inventé la technique.



cannabis !

Certes, la police et les autorités ne voient pas d'un bon œil ces activités chanvrières autour des variétés à fort taux de THC. Elles refusent de croire que la production d'huile essentielle et son commerce puisse être rentable, même si les faits ont depuis donnés raison à Bernard qui a reçu de l'étranger des commandes de plusieurs dizaines de litres de ce produit.

En fait, là où on ne peut pas leur donner tort, c'est que ce genre de chanvre, actuellement cultivé en de si grandes quantités dans un système prohibitionniste, peut donner lieu à des tentations et des détournements, provoquer une hystérie et une insécurité inquiétante en plus d'être difficilement gérable. Mais je connais mon Bernard et je sais qu'ils leur répondraient : « Alors, vous n'avez qu'à légaliser et réglementer le métier, et ces problèmes disparaîtront ! ». Mais depuis le gouvernement Blocher, qui a suspendu la tentative de légalisation, la police préfère quand même jouer la carte de la répression ! Mais n'est-ce point trop tard ? La pratique cannabique semble si enracinée en suisse que cela semble faire partie de sa culture ! La Suisse, son chocolat, ses banques, son sérieux, ses vaches ... et son



Sortie de l'huile essentielle dans le bac récupérateur



Le précieux liquide est récupéré dans des récipients en inox ou en aluminium, car il dissout les emballages en plastique (effet solvant). Mais aussi parce qu'il doit être placé à l'abri de l'air et de la lumière qui catalysent l'oxydation du THC et le transforme en CBN (non psychoactif)

Sécurité de la ferme et alarmes :

Quand je suis arrivé à Oasis, il n'y avait aucun enclos. Seule une serre possédait une alarme à rayon laser, connue de tous les voleurs locaux. Ils savaient donc l'éviter et par conséquent, elle était devenue la plupart du temps, inefficace. De là l'idée de compliquer le système pour les déboussoler. J'ai réfléchi et réfléchi encore, et j'ai convenu, avec Bernard, de ce qui semblait être le plus pertinent.

Il faut dire que le sujet du vol est triplement préoccupant. D'abord le préjudice : bon an, mal an, c'était entre 40 et 60 % des meilleures sommités qui partaient en fumée ... dans les pétards de nos voleurs ! Ensuite, la police ne manquait jamais de nous reprocher les vols qui alimentaient, selon eux, le marché noir. Ce qui leur semblait une raison suffisante pour qu'on stoppe la culture du chanvre ou que la ferme arrête toute activité.

Certains voleurs semblaient être des habitués de longue date. Dans leur budget semble-t-il, l'argent obtenu (marché noir) à partir de la récolte chez Bernard était devenue comme «une rente normale», gonflant ainsi leur train de vie. D'où un certain affolement de leur part quand ils virent qu'ils n'arrivaient plus à passer l'enceinte et à voler la moindre branche.

La tension montait au fur et à mesure que nos champs étaient récoltés : **plus ils se vidaient, plus nos voleurs devenaient agressifs, dangereux, hargneux, prêt à tout ... !**

Enfin, il n'était pas rassurant de savoir que chaque nuit, on nous volait notre labeur, et aussi du matériel de grosse valeur. On nous a même volés, un printemps, l'essentiel de notre production de boutures, ce qui nous a mis en retard d'un bon mois dans nos cultures. Enfin, le seul fait que femme et enfants dorment à la ferme était suffisant pour justifier un tel investissement dans la sécurité.

Les voleurs nous ont causé bien de soucis et représentaient une menace supérieure à celle de l'action policière. En tout cas, c'est bien ce que Sabine et moi avions interprétés, mais nous nous opposions à Bernard, pour qui le problème n'avait pas le même niveau d'importance. Il y a fallu presque lui forcer la main pour qu'il accepte d'investir dans la sécurité !

Alors il fallait entourer la ferme par un enclos. Et mettre des alarmes derrière de sorte que ces dernières couvrent la totalité du contour de la ferme en faisant une barrière infranchissable sans être détecté. L'enclos protégeait les alarmes du sabotage, et les alarmes protégeaient l'enclos du franchissement.

Toutefois, ce n'était pas suffisant. Nous n'avions aucun voisin et l'isolement de la ferme faisait que les voleurs ne s'effrayaient pas de faire sonner les alarmes. Avec trois chiens, je me suis proposé de faire la garde la nuit, en période de récolte. Celle-ci s'échelonnait de mi-août à fin octobre.

Donc, dès qu'on s'approchait de l'enceinte, une alarme sonnait. Mais la ferme fait un hectare de surface soit 100m x 100m. En faire le tour représente 400m. L'alarme, si elle devait sonner bruyamment, devait éclairer puissamment de sorte que je localise précisément l'endroit du premier coup d'œil, même si je me tenais de l'autre côté de la propriété.

La lumière est un atout supplémentaire. Eclairés les voleurs ne peuvent pas se cacher. Ils en ont la phobie, et grâce à elle, je ne pouvais pas me faire surprendre dans le noir. C'est que nos voleurs étaient armés et que la garde chez oasis est donc une chose sérieuse. Voici pour le cahier des charges. L'avenir nous a prouvé qu'avec une bonne présence, le taux des vols était descendu à moins de 3 % de notre production.

Chaque alarme infrarouge couvrait une bande de 10 mètres. Pour chaque côté du périmètre (100m de long), il fallait 10 alarmes, 10 lampes professionnelles à détection infrarouge (une par alarme). Soit un total de 40 lampes et de 40 alarme pour protéger le tour de la ferme.

Une petite fortune, si on compte le câble qu'il faut pour alimenter tout cela, la centrale d'alimentation à réaliser, les poteaux en ciment pour chaque alarme et le travail à fournir pour achever l'installation.

Ici, j'ai tout fait moi-même. Je n'ai pas posé la clôture, mais j'ai réalisé toute l'installation des alarmes. Dans l'idéal, avec un gardien présent en permanence de chaque côté, plus aucun voleur ne passe. Mais la répression faisait que mon patron n'avait pas les moyens d'embaucher ce surplus de personnel. Je me suis donc débrouillé avec les alarmes et les trois chiens.

Dans un premier temps, nos voleurs ont été dérouterés : plus de vol. Mais ils revenaient sans cesse à la charge dans l'espoir d'une faille ou d'une panne de mon système de protection. Puis l'année d'après, ils ont compris que j'étais seul, et ont mis au point des techniques pour me faire courir et m'épuiser. Idem pour les chiens.

Mais les voleurs ne passaient toujours pas ! La troisième année fut la pire. Nos voleurs savaient beaucoup de chose sur Bernard et les employés. Ils se sont mis à nous voler en plein jour pendant le labeur des ouvrières. J'ai levé le pied sur les gardes de nuit, à la demande de Bernard, mais aussi parce que j'en avais marre et que je déprimais grave depuis la mort de Dorien. Résultats, des trous de partout dans la clôture et de nouveau des plantes aux sommités coupés.

Bernard est responsable de ce phénomène car il ne s'est pas donné les moyens de rendre son système parfaitement infranchissable. Il y aurait fallu deux gardiens de jours et trois la nuit pour être opérationnel.

Le problème des vols est récurrent, épuisant et écœure tous les membres de la profession. La police ... laissait faire, n'étions-nous pas des citoyens de seconde zone n'ayant pas les mêmes droits que les autres ? Voici le résultat de mon travail. Bien entendu, je ne présenterais que succinctement ce dernier, en gommant toute précision permettant aux voleurs - lecteurs, de leur simplifier la tâche.



D'abord, j'ai fixé les alarmes de façon provisoire sur des poteaux en bois. Mais cela fonctionnait à merveille. J'ai pu ainsi avoir le temps d'installer définitivement le réseau d'alarme tout en étant protégé. Ici la façade nord !



Bernard tenait à vouloir passer de partout avec son tracteur, une partie du fil d'alimentation passe donc en hauteur fixée à des poteaux en ciment supplémentaires alignés avec les fruitiers. Photo de droite : l'installation provisoire : une lampe toutes les dix mètres. Ici, la façade sud, très problématique.



Ici, on voit bien l'ensemble de l'alarme proprement dite : Une lampe halogène de 500w avec détecteur infrarouge et une sirène branchée sur la sortie du détecteur en parallèle à la l'ampoule. Photo de gauche, la sirène est derrière l'ensemble, invisible dans cette vue. Photo de droite : le même ensemble avec la sirène. Fils et boîtiers de raccordement doivent tenir aux conditions extérieurs (hivers - été).



Ici, on observe les différentes phases du raccordement. En haut d'un poteau de 4 mètre, cela mettait mes systèmes hors d'état d'être sabotés. Comme j'intervenais de suite, ils n'en avaient pas le temps.

Les lampes halogènes à détection infrarouges furent très efficaces. Ce sont des modèles professionnels hypersensibles : même en approchant millimètre par millimètre, même en rampant, elles étaient infaillibles. Conséquence : elles étaient deux fois plus chères que les modèles classiques pour un usage domestique.

J'étais obligé d'arranger mon travail à ma façon, car Bernard est très passif en matière de garde et les voleurs se régalaient à le dérober. Cyniques, ils s'en vantaient même et j'ai du « balancer quelques baffes à la française » pour regagner le respect. Je sais que depuis mon départ, le cycle des vols a recommencé de façon chronique et qu'une bonne partie des grillages et des alarmes ont été sabotés.

De toute façon, vu que **Bernard ne va plus pouvoir faire pousser du chanvre à THC, dans les années à venir, ils font finir par être punis de leur conduite : ils auront (fortement) contribué à « tuer la poule aux œufs d'or ».**

Tout ceci c'est passé en suisse, un des rares pays où la population est plus honnête qu'ailleurs. Imaginez donc, l'ampleur du problème tel qu'il se poserait en France, ce passage étant destiné à vous sensibiliser sur le sujet !

Si le chanvre poussait de partout et devenait un produit banal, ce phénomène de vols n'aurait plus lieu d'être ; mais l'interdit pousse au fait que certaine qualité valent plus cher que l'or et crée un phénomène d'avidité !



Photo de gauche : voilà, il n'y a plus qu'à brancher la lampe et son détecteur, et le tour est joué ! Photo de droite : l'ensemble d'alarme entièrement raccordé, vue de la face arrière. La sirène est fixée à l'arrière. Cela n'est normalement pas possible, mais si vous coupez le câble d'alimentation : le disjoncteur saute. Avec un relais inversé, branché juste après, une alarme générale située au-dessus du toit même de la ferme (au centre de la propriété) se met à « Gueuler ». Mais ça, c'était pour quand je vieillais dehors.

En effet, j'y ai rajouté un système qui permettait parfois de la rendre silencieuse : au lieu de faire du bruit avec une sirène, elle éclairait tout simplement une ampoule rouge ans le bâtiment. Ces alarmes silencieuses, quand je le désirais, me permettaient de mieux surprendre les voleurs. Une autre façon de perturber nos voleurs!



Photo de gauche : voici une alarme presque achevée. Photo de droite : une vue en profondeur vous donne une idée de la longueur à couvrir. Et encore, on n'est ici qu'à la moitié de celle-ci ! Il fallait que j'enterre les poteaux en ciment de plus d'un mètre pour rendre impossible leur arrachement à la main.

Voici l'arme fatale anti-voleur. Mais celle-ci est une exception : toutes les autres avaient leur sirène fixée sur le panneau arrière. Je l'entendais mieux ainsi et elle se retrouvait, de plus, à l'abri d'une balle de fusil ou tout autre projectile. A ce sujet, tout sabotage du détecteur entraîne son fonctionnement forcé.

Notez bien que si on me « grille » une ampoule, le détecteur fonctionne toujours et la sirène aussi !

Ce fut un travail intéressant, mais épuisant qui s'est éternisé un petit peu car je faisais bien d'autres choses à la ferme.

En fait, celle-ci se transformait doucement en prison. Mais, on y était forcé ! Petit à petit, notre condition se rapprochait celle d'un « Fort Alamo » où tout ce qui se trouvait en dehors du grillage, nous était hostile.



Coordination du chanvre suisse :

N'allez pas croire que le mouvement chanvre, s'il fut à l'origine essentiellement créé par des contestataires ou des gens présentés comme des non-conformistes, soit marginalisé au sein du public. Les fumeurs ne sont plus aujourd'hui les seuls activistes de cette cause.

Ecrivains, journalistes, médecins, agriculteurs, et commerçants (et pas toujours des petits) ont depuis rejoint ce mouvement, ou développé de la sympathie envers lui. Certains en ont pris la direction et l'on organisé centralisant sa principale action sur la communication. Quelques marginaux fondateurs, devenus chanvriers ou commerçants, y restèrent actifs et influents.

L'idée en est que si tous ces acteurs de l'actualité chanvrière, jadis la plupart opposants au chanvre et partisans de la prohibition des drogues en général, ont pu changer d'avis grâce à une approche didactique du problème, le public devrait en faire de même.

Ors, le public est la clef du problème : c'est lui qui a été manipulé par les forces de la répression et qui bloque toute évolution vers la libéralisation du chanvre. En France, par exemple, il est majoritairement hostile, à toute forme de dépénalisation, même légère. N'étant pas un sujet populaire, les hommes et femmes politiques prennent un soin particulier à éviter la question et de se prononcer sur le sujet. Ceux qui ont osé le faire sont presque tous « politiquement morts » ou isolés, à part Bernard Kouchner, mais qui s'était en quelque sorte ravisé depuis.

En suisse, les forces qui s'opposent au sein du peuple sont sensiblement équilibrées. Cela a permis un débat public mais qui n'a pas été mis en valeur par la presse. Au contraire, dans celle-ci, on y a vu un déchaînement des membres et forces de la prohibition. L'information est donc mal passée, ce qui explique l'échec relatif aux deux dernières votations sur la dépénalisation du chanvre.

Certes, quelques journalistes ont bien essayé de faire passer un message différent : mais ils étaient marginalisés de fait et immédiatement « démolis » par leurs confrères d'un autre avis. Juges, policiers et politiciens (iènnes) montèrent au créneau pour exprimer leur indignation. Ils rappelèrent que cette drogue était terrible et décimait la société entière, sans évidemment apporter la moindre preuve de leurs affirmations.

Le politiquement correct a su se mobiliser contre les forces de dépénalisation et a réussi à les marginaliser dans leur expression. La venue au pouvoir de l'extrême droite suisse fit le reste : les principaux acteurs économiques du chanvre furent réduits à l'inactivité, à la ruine et au silence et ses alliés classiques isolés et placés dans la minorité politique. Le message était cependant de qualité, organisation suisse oblige, mais il n'a pas eu assez d'impact du part le peu de personnes qui l'ont entendu !

Le mouvement chanvre en fut fortement perturbé au point de paraître complètement désorganisé et inexistant. En fait, il s'est restructuré avec les seules forces qui ont assez de courage pour reprendre le flambeau du combat : ceux qui l'avaient fondé.

Voici un petit reportage en images de ce que la coordination du chanvre a su mettre en place comme moyen de communication. Nous étions alors à l'apogée de mouvement et en même temps, au début de sa décadence car en pleine phase de répression active. Les magasins fermaient les uns après les autres, et les chanvriers voyaient leurs fermes confisquées et finissaient en prison ... à moins de se soumettre à la volonté politique et d'arrêter de faire pousser du chanvre, chantage à la française habile qui en a décidé plus d'un. La justice a prononcé un ultimatum par voie de presse, laissant un an, et pas un jour de plus, aux paysans incriminés pour diversifier leurs productions agricoles.

Etats généraux du Chanvre, Sion, janvier 2003 :

La ville de Sion loue un magnifique bâtiment, une ancienne ferme rénovée mais d'une surface immense, où tout est prévu pour ce genre de manifestation. On y trouve deux salles d'exposition, une salle de conférence, une salle des fêtes, un bar – restauration, un bar privatif, une salle de repos ou de travail, une équipe de premiers secours, etc. ... ils sont comme cela la suisses ... quand ils organisent quelque chose, tout est prévu !

Les débats sont traduits en direct dans pas moins de quatre langues, trois nationales (allemand, italien et romanche), la quatrième est l'anglais. Mais que la foule ne s'est pas déplacée en grand nombre, enfin, le peu qui sont venus, quelque centaines de personnes par jour tout de même, on apprécies semble-t-il, cette manifestation qui a duré toute la semaine.

A contrario, toute la presse locale, et plus encore était bien présente. Les infos et les journaux ont bien parlé de la manifestation mais sans rentrer dans les détails.

Dans une (grande) salle à part, il y avait un petit musée du chanvre. On y redécouvre tout l'outillage, les vêtements, les techniques, les photos, dessins et peintures d'antan.

On va donc commencer par là ... « suivez le guide, SVP » !



Photo de gauche : un employé technique de la salle me prête la main pour tenir un vieil outil de travail du chanvre récolté en position ouverte. Photo de droite : le même outil, maintenu ouvert grâce à une petite cale en carton invisible sur l'image. Il faut être parfois « débrouillard ».



Pas la peine de répéter ici son nom, il est clairement indiqué sur cette photo.

Cependant, cette affiche contient une erreur. Cet appareil servait bien à broyer et briser les branches, pour pouvoir en décortiquer les débris des fibres. Mais il ne brisait pas les fibres, bien plus souples et heureusement d'ailleurs ! Une fois les branches broyées, on les passait sur un « peigne » grossier, cela s'appelait le teillage, et les fibres en ressortaient plus ou moins nettoyées. Des peignages supplémentaires, avec des peignes de plus en plus fins, séparaient les fibres et affinaient encore ces dernières. Plus la fibre du chanvre est fine, plus le textile fait avec voit qualité et sa douceur augmenter.



Autres outils parmi tant d'autres mais on ne va pas passer notre vie là-dessus. A droite, en haut au Amapion, ou peigne de dégrossissage, en dessous un Eherpioc, ou peigne à amincir. A gauche, une classique tête de faux, mais parait-il, à la conception adaptée au chanvre textile. Les fibres brutes accrochées au mur dataient de 1882 : elles sont comme neuves. Attention, ici, on est en suisse, il n'y a pas d'escroquerie quand c'est marqué 1882, c'est du certifié !



Me voici au milieu de la collection, la salle n'est pas encore ouverte au public ce qui facilite les prises de vue. Quand je me revois, ça me fait peur, comme j'avais maigri. Trop de travail, peu de sommeil, trop de stress : j'avais perdu 17 Kg en trois ans ... que j'ai largement repris depuis. A contrario, Charly mon berger allemand, se porte comme un charme !



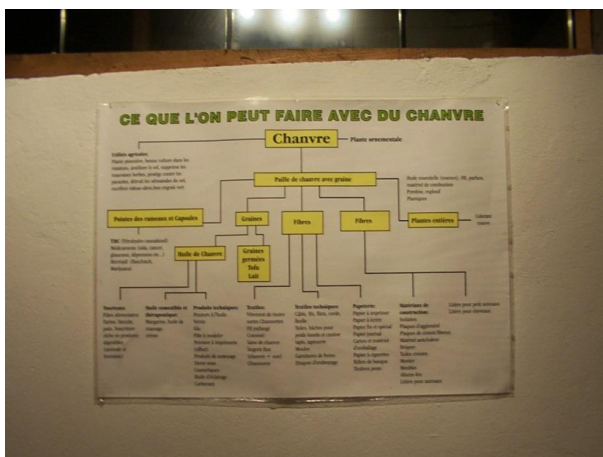
Vue sur une partie de la salle et exemple de vêtement, ici une robe de chanvre, pardon, une robe de chambre toujours du 19^{ème} siècle!



Mais l'essentiel de la manifestation ne se résumait pas à cette exposition minimaliste. C'était juste histoire de rappeler que cette plante était utilisée par nos grands-parents et qu'elle leur fut très utile. Et à cette époque-là,

bon nombre des hommes de la campagne fumaient le chanvre et ce n'était pas mal vu ! Il faut dire que le tabac était plus rare et plus cher ! Le chanvre s'appelait le « tabac du pauvre ». Les femmes ne fumaient pas : cela ne se faisait pas. La médecine de l'époque ne relate aucun cas de trouble ou de problème de santé publique.

Il est vrai que ce chanvre indigène n'était certainement pas aussi chargé en résine que celui des pays chauds !



Ici un tableau récapitulatif des possibilités techniques et industrielles du chanvre. Il est partiellement illisible mais vous en trouverez un plus complet dans la première partie de ce livre.

Passé ce hall, on entrait dans une grande pièce où se tenait l'exposition proprement dite :



A gauche, le stand d'une concurrente de Valchanvre : « Naturlich Flori ». A droite, attendant au stand de Valchanvre, un petit coin vidéo pour plus de précisions sur les activités de Bernard.



Il y avait pas mal d'exposant ce jour-là. Il est vrai que la répression n'avait pas encore battu son plein et les chanvriers et commerçants du chanvre étaient alors tout enthousiastes de la légalisation prochaine annoncée.

Nous n'allons pas passer en détail tout ce qui était présenté ici, par manque de place et par soucis de vous éviter la lassitude. Aussi, nous allons passer en revue ce que j'ai jugé essentiel à notre sujet !



Voici pêle-mêle des échantillons de dérivés du chanvre appartenant à un exposant accès sur les matériaux de bâtiment. On y trouve du paillis brut, mais aussi, de la laine de chanvre en feutre, de l'aggloméré, de l'aggloméré doublé et isolé, de la laine de chanvre en mèches, des bûchettes agglomérées pour le chauffage et plus encore comme nous allons le voir sur la page suivante. A noter, l'aglo classique est encollé avec des liants toxiques, pas l'aglo de chanvre ...



Le matériel présenté ici est de fabrication artisanale. En effet, la Suisse, pour ce qui est du chanvre technique de bâtiment, est un peu en retard par rapport à la France et à la Hollande. C'est surtout due au fait que les surfaces de cultures sont moins importantes. En Europe, ces produits sont déjà plus industrialisés et normalisés, mais artisanal ne signifie pas moins bon ou moins solide, surtout venant de la part des suisses!



Je regrette que l'exposant n'ait pas eu l'idée de présenter des échantillons d'agglomérés de chanvre plus fin. En effet, celui présenté est utilisé dans le bâtiment pour la réalisation de combles ou de sous planchers. C'est un produit peu cher, mais solide et de qualité.

Il existe donc un aggloméré plus fin (pas en épaisseur du panneau, mais au sujet de la taille des copeaux qui le constitue). Ce bois reconstitué est plus technique mais aussi plus onéreux. Il est particulièrement apprécié des constructeurs de hauts parleurs car il vibre bien moins que l'aggloméré classique et ne perturbe pas les fréquences retransmises.

A gauche, la fameuse machine à presser les graines de chanvre. On y voit l'huile qui coule du décanteur et remplit un tonnelet en polypropylène alimentaire. Cette machine a fonctionné non-stop pendant les quelques jours de la manifestation.

Lorsque les tourteaux en ressortent, ils sont chauds. Trempé dans du chocolat suisse fondu, c'est un délice et je ne m'en suis pas privé ! L'huile aussi était en dégustation libre : on y trempait du bon pain de campagne bio dans sa petite assiette ...

Chez les exposants, on y trouvait aussi des graines décortiquées, des barres de céréales de chanvre (rrraah comme c'est bon ça !), des gâteaux, de la farine de tourteau (qui est sans gluten), des bonbons variés et surtout des boissons : eau pétillante au chanvre, bières, et sodas ! Et pas le moindre effet de THC !



A gauche, la machine à huile, vue d'ensemble. On constate qu'elle a une belle réserve de graines.

Ci-dessus, du chanvre de bâtiment : enduits muraux, briques, mortiers de chanvres avec différents mélanges dont la chaux, une sorte de plâtre, mais aussi de la terre et ... du ciment, tient donc ! (dans le cercle rouge) !

Pas bête, cette technique soulage les chapes de 30 à 50 % de leur poids. Ces suisses sont vraiment trop forts ... !

Nous allons passer à quelque chose d'important : le plastique de chanvre (PDC).



A gauche, c'est un instrument de musique en PDC, vous savez, celui des indigènes australiens qui fait pleins de vibrations basses bien bizarres. Pas facile à jouer comme instrument. A droite, des exemples de pièces de PDC moulés ou injectés.

veille d'une telle démonstration publique (prévue pour le 18 juin 2003 à Grenoble), on m'a fait comprendre qu'il fallait mieux que je retourne en Suisse... de suite ! Quand je vous parle de « démocratie contrôlée » ...

Commentaire [JLB8]: De façon informelle ...



Il y avait beaucoup de lingerie fine et de vêtements exposés comme sur la photo de droite avec sa créatrice dont j'ai perdu le nom, mais aussi blousons, vestes, pantalons, salopettes, casquettes, etc....



Sur les photos, la salle semble vide ou presque : je vous rappelle que j'ai pris ces dernières avant l'ouverture au public, car après il y a trop de monde devant les articles et plus aucune prise de vue détaillée n'est alors possible. Photo de gauche, un magnifique ensemble féminin veste et chemise. A droite, au fond, encore de la documentation technique sur le chanvre. En premier plan, des boissons alcoolisées au chanvre, en fait du vin (rouge et blanc) de marque Chanvin. Excellent au goût et toujours sans THC ! Ils font aussi du mousseux au chanvre que j'ai fait goûter à nombre d'amis. Ils l'ont trouvé parfait !

Les vêtements de chanvre d'aujourd'hui sont beaucoup plus fins et doux que ceux des siècles précédents. Une technique dite de « cotonisation » est l'explication du phénomène. La fibre n'est pas mélangée avec du coton, non, mais subit un peignage plus fin et une sorte de « froissage » qui assouplit encore la fibre. Résultat, la fibre perd son touché rugueux et bénéficie d'une douceur qui se rapproche de celle du coton. Mais la technique de culture est la plus décisive : ramassé avant la floraison, le chanvre développe de fibres plus souples qui permettent la fabrication d'agréables sous-vêtements.

Les vêtements en chanvre sont plus dense que ceux en coton, se salissent moins vite, sont plus chauds l'hiver et plus frais l'été, absorbent moins la transpiration car ils favorisent l'évaporation. En bref, on se sent mieux dans ces vêtements. Notez qu'en plus, ils ne dégagent pas d'électricité statique comme le tissu en nylon et filtrent mieux les UV que n'importe quel autre tissu.

Mais le dernier avantage, c'est la durée de vie du vêtement qui est beaucoup plus longue. Par rapport aux jeans en coton, ceux en chanvre durent de 5 à 10 fois plus longtemps. La résistance extrême de sa fibre en est l'explication.

Enfin, pour finir notre série d'arguments, comme c'est encore un produit rare, il est très « tendance ». C'est sa connotation écologique, et sa résistance, qui l'ont fait connaître. Vous voyez, le chanvre n'a pas besoin de publicité, ce sont ses vertus qui font qu'il finit par s'imposer !

Actuellement exploités sur un mode artisanal, ces vêtements sont un peu plus chers que ceux qu'ils concurrencent. Mais il s'agit alors d'un véritable investissement tant ils durent réellement plus longtemps.



Puis, oh surprise pour un français, on passe à des articles beaucoup plus inattendus et riches en THC !



Photo de gauche : il s'agit de teinture mère résultante d'une macération, en fait de la résine de chanvre concentrée, dissous dans de l'alcool à 90°. Le titrage en THC varie de 30 à 45 % dans la résine mais pas dans le volume (7 à 10 fois moins concentré dans ce dernier). Cela permet aux malades de pouvoir s'administrer et doser leur médicament en gouttes, mélangé dans de l'eau ou des jus de fruits, et ainsi d'éviter d'avoir à le fumer. Photo de gauche, l'affiche informe sur les maladies reconnues en suisse pour lesquels le cannabis s'avère être un traitement efficace, ou un soin de confort.

Attention de ne pas affirmer n'importe quoi au sujet des vertus médicales du THC. S'il est prouvé que c'est un antidouleur (effet antalgique), un anti-inflammatoire, un antidépresseur (effet anxiolytique) et a des vertus oréxogènes (augmente l'appétit), s'il traite efficacement l'asthme, le cholestérol, l'hyperactivité et le glaucome, il ne guéri ni du cancer, ni du sida. Dans ce cas, c'est un soin palliatif dit de confort. Il annule tout ou partie des inconvénients liés au traitement de ces maladies, comme la perte d'appétit et la déprime. [Un seul cancer se guéri par le THC : il s'agit d'un cancer rare du cerveau et les études ne sont encore qu'expérimentales.]

Commentaire [JLB9]: Depuis la date d'écriture de ce passage (2005), la recherche a établi que ce sont de nombreux cancers qui peuvent être guéris par les cannabinoïdes, pas seulement le THC. Consultez le [Bulletin IACM](#)



L'alambic à huile essentielle de monsieur Weber était présent. Bernard l'a acheté ensuite pour distiller le chanvre en retour de Chavalon.



La conférence : photos de différents intervenants



Le chanvre intéresse aussi les acteurs économiques locaux et fédéraux comme en témoigne la photo de gauche : de face, le fabricant et grossiste en vente de boissons pour les bars, restaurants et magasins du canton du Valais.

Exposition de Bern, mars 2004 :



Photo de gauche, vue d'ensemble du bâtiment et de son entrée. Photo de droite, la salle d'exposition, elle est immense. En premier plan, on y voit Dorian, le fils de Sabine et de Bernard, décédé quelques semaines après la manifestation. Quel tristesse et comme je souffre à la vue de ces photos. A la ferme, c'était notre « petit rayon de soleil » !



Photo de gauche, des vêtements, bien évidemment, mais aussi (photo de droite) toute la panoplie habituelle de produits dérivés du chanvre. Ici, le stand de Valchanvre.



Photo de gauche : même si certains sous-produits du chanvre attirent des personnes avides de naturel (sans THC), on y retrouve les incontournables articles de fumeurs comme cette néanmoins magnifique collection de pipes à eau en verre soufflé (à droite).⁸⁶

Les grainetiers hollandais étaient présents et vendaient même des boutures. Il faut dire que cette manifestation, même si elle est ouverte à tout public majeur, est avant tout une foire qui s'adresse aux professionnels de la branche. On peut donc tout acheter ou commander au prix de gros ou au détail. Evidemment, les tarifs ne sont pas les mêmes.

Il y avait beaucoup plus de monde qu'à l'expo de Sion, tant au niveau exposants qu'au niveau du public. Mais j'ai moins de photo à vous présenter, car d'une part, j'y ai plus travaillé et fut moins disponible pour en faire, et d'autre part, une panne informatique a détruit la plupart de mes prises de vues. Les aléas de la technique ...

3ème journée Suisse du chanvre 2001
3. giornate svizzere della canapa 2001

Conférence nationale pour la réglementation du marché du Cannabis
Conferenza nazionale per il regolamento del mercato di Cannabis

Foire internationale du chanvre, défilé de mode
Mercato internazionale della canapa, sfilata di moda

Remise du Prix de la Canna Swiss Cup, animation, musique live, etc.
Rimessa del premio svizzero della Canna Swiss Cup, animazione, musica live, etc.

Lieu: **BEA Bern expo Halle 310**

Date: Vendredi 2 mars 2001 de 10.00h à 19.00h, samedi 3 mars 2001 de 10.00h à 02.00h entré Fr. 10.--
Data: Venerdì 2 marzo 2001, dalle 10.00 alle 19.00, sabato 3 marzo 2001, dalle 10.00 alle 02.00, entrata Fr. 10.--

Comme en témoigne cet ancien flyer de 2001, cela fait plusieurs années que les suisses essayent d'apporter des informations au public. Mais ils ne prêchent souvent qu'aux convaincus et même si l'information est de qualité, l'ambiance excellente, ils n'arrivent pas à toucher réellement le grand public. Pour ce faire, l'information devra plutôt prendre un aspect médiatisé et audiovisuel, mais on en est pas encore là.

J'espère que par cette encyclopédie, je vais apporter ma petite pierre pour ce qui est de toucher le grand public car cet œuvre s'adresse surtout à ceux qui ignorent tout du chanvre.

Ce satané accident :

Je ne voudrais pas en parler. Bernard et Sabine non plus, car cela nous remuent tant de souvenir dans la tête, vous savez du genre de ceux qui font mal, très mal ! Bernard risque d'ailleurs de s'opposer à cette publication, on verra bien ! Mais cet événement est indissociable de notre aventure : elle en a précipité la fin.

Toutefois, on peut évoquer avec pudeur, que cet accident a bien eu lieu. Comme Bernard est quelqu'un de médiatisé, toute la presse suisse en a abondamment parlé. Ce n'est donc pas un secret, c'est juste que cela nous fait du mal de s'en remémorer.

J'étais présent au moment fatidique. A quelques mètres à peine. Je ne vous décrirais pas ce qui s'est passé, mais vous pouvez comprendre le choc que cause le décès brutal d'un jeune enfant que j'aimais bien plus que ma propre existence. Marceline et moi, nous a contribué à élever cet enfant pendant trois années, on faisait partie intégrante de son univers. Mais les parents, mon Dieu ! Bernard ... Et Sabine ... comme elle en a souffert cette femme !

Quoi qu'il en soit, cet événement a « cassé » notre équipe. Sabine et Bernard se sont séparés. Je suis parti de la ferme en état de choc : j'ai mis trois ans pour retrouver un semblant d'équilibre. Impossible de travailler, de vivre, de rire, de me concentrer. J'ai fini SDF, enfin presque, j'avais une caravane, sans eau, sans électricité, mais la police (municipale de Grenoble) a fini par me l'enlever ! Ils sont sans pitié ! Enfin, j'ai réussi à avoir un logement à la même époque, donc tout allait pour le mieux et finissait par s'arranger !

Puis petit à petit, j'ai repris de l'énergie. Mon encyclopédie m'a beaucoup aidé : le travail acharné est propice à l'oubli, il sert de défouloir ... sauf quand je tombe sur une photo de Dorien, là je pleure !

Le travail de deuil est long, très long à faire quand il s'agit d'un enfant. Je ne souhaite à personne de connaître cela, même pas à mon pire ennemi.



Dorien, quelques heures avant l'accident ! 3 ans et demi, et il voulait déjà tout connaître, tout comprendre et tout faire par lui-même.

Depuis, je ne travaille plus dans le chanvre. J'hère et raconte mon histoire ! Bon nombre de gens qui m'estimaient quand j'étais apprenti chanvrier m'ont depuis tournés le dos. C'est bien la preuve qu'ils étaient intéressés, et ce n'est pas plus mal, de toutes façons, de m'être débarrassé d'eux. Les gens ont peur de la misère, ils la fuient comme si elle était contagieuse.

Mais il y en a eu d'autres, sans qui je n'aurais pas pu m'en sortir seul.

Sabine, évidemment et Phil, en Suisse, mais aussi Ludo et Nino, en France, tous atypiques et tous formidables. Je profite de cet espace littéraire pour les remercier. Aujourd'hui, je me suis relevé ! Je suis plus fort, plus averti et plus prudent que jamais. Attention j'arrive ... !

Mon combat pour le chanvre risque d'être la seule motivation qui me rattache encore à la vie. D'abord, je vais sortir ce livre, et puis après ... je verrais bien où le vent me mènera !

Dorien, tu nous manques ... ! Il est enterré au « Cimetière des Anges » de Saxon.

Dossier technique :

1) Matériel annexe nécessaire à la culture moderne du chanvre

Le placard des plantes mères : historique de fabrication :



Présentation de l'endroit : il s'agit d'une sorte de cave en RDC, aux murs noircis par la fumée de la chaudière à bois qui y fonctionnait. Comme vous le constatez, je n'avais que peu de place pour travailler au milieu du stock de bois hivernal et du matériel entreposé

D'abord, il a fallu mettre un premier coup de blanc et faire des trous dans les murs pour réaliser les futurs événements de ventilation du placard.

Il m'a fallu boucher de nombreux trous pour que les murs repeints reprennent un aspect neuf.

Mon espace de travail : fallait pas être bien gros ! A droite, la première cloison posée en placoplâtre suisse !



L'état général du bâtiment était plutôt vieillot. Après avoir tout repeint, tout était neuf : je n'aime pas le travail mal fait, même les vieilles prises et leur ligne ont été remplacées. La porte était particulièrement usagée, au final elle était comme neuve.



Les événements ont été reliés par un tuyau souple en inox et j'ai construit un caisson autour pour les camoufler. Ici, à droite, on voit le couloir en parti rénové et le noir de fumée du plafond. J'ai du le nettoyer avant peinture à la brosse métallique.



Sans la deuxième extraction, les portes du placard s'ouvraient seuls de part la puissance du flux d'air. Et même avec, ont dépassait les 1200 mb de pression.

L'arrivée d'air était si puissante que j'ai dû réaliser quatre événements, donc deux extractions comme celle de la photo de gauche ci-dessus. Cet air pulsé n'était pas rejeté en dehors, mais servait à chauffer les autres locaux techniques du RDC (dans le placard, il y faisait pas loin de 30°C) L'extracteur était un gros escargot industriel. Sa prise d'air était extérieure, mais l'air glacial de l'hiver suisse n'était pas de trop pour refroidir la chaleur dégagée par les quatre lampes sodium 600 W. Un automatisme simple coupait l'extracteur lorsque les lampes s'éteignaient.



Ici, on est encore en pleine phase du chantier : passage des câbles dans les cloisons et fermeture de ces dernières. A la fin, l'intérieur est peint en couleur blanc – brillant, ce qui reflète presque autant la lumière, sur l'arrière des plantes, que le ferait un miroir plus onéreux.

Etant bricoleur dans l'âme, j'ai préféré ce travail à celui de la garde. J'y ai donc appliqué un soin tout particulier tant dans la conception que dans la réalisation. Mais n'allez pas croire que Bernard pouvait tout payer : il venait de sortir de prison et n'avait pas beaucoup d'argent.

C'est donc avec le système D, bien français, que j'ai réalisé ce placard. Récup et débrouillardise furent à l'ordre du jour. Heureusement que j'avais ramené de France tout un tas de « merdier de bricoleur » (planches, vis, outils, composants électroniques, ...) qui m'a ici bien aidé. Toujours est-il qu'à la fin, vous le verrez, ce petit placard est devenu un modèle du genre très fonctionnel et automatisé !



Ici, intérieur du placard en phase de finition : à gauche passage des câbles pour repiquage sur les ballasts des lampes et sur les automatismes et les protections. A droite, des futures prises électriques automatisées pour divers ventilateurs ou systèmes d'arrosages. A ce stade, le placard est blanchi grossièrement, mais n'est toujours pas peint.

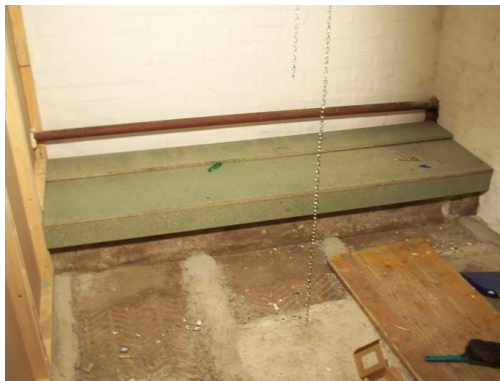


A gauche, façade frontale du placard avant sa pose. On y voit l'isolation au niveau du sol. Mais nous allons revenir un peu en arrière pour justement parler de la préparation du sol. Photo de droite : le sol est en pente à cet endroit. J'y ai donc coulé un ciment pour le remettre de niveau.

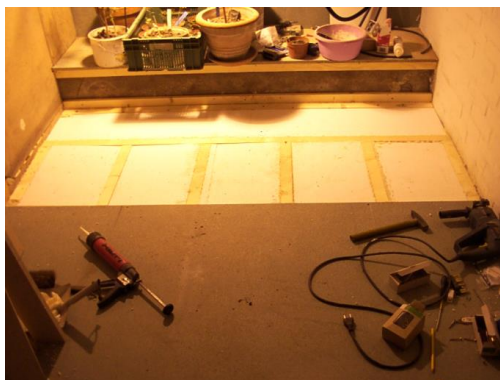
On s'aperçoit aussi qu'il y a deux autres contraintes : un « marchepied » en ciment, et un tuyau d'eau chaude sortant de la chaudière pour alimenter le reste de la bâtisse. Le tuyau sera caché et isolé, le marchepied exploité et isolé lui aussi.

Le temps passait. On avait prévue démarrer la serre des plantes mères début janvier. Il fallait donc préparer nos plantes dès début novembre. Les lampes ont donc été branchés en provisoire et la nuit, nos plantes y étaient

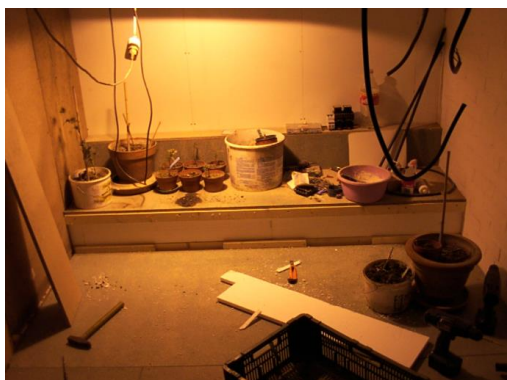
placées dessous, en plein chantier. Tous les jours, je devais enlever les pots pour continuer la fabrication du placard.



Ici, à gauche, isolation du marche pied. 0 droite, réalisation du dessus du marchepied en agglo marine (étanche et résistant à l'eau). Tout le sol du placard a été fait dans ce matériau.



Isolation du sol, après que le ciment a été coulé pour sa mise à niveau. Des liteaux en bois ont été visés sur ce dernier, puis, l'agglo marine à été visé sur les liteaux.



Finition de l'habillage du marchepied et de son isolation frontale. On est maintenant au mois de novembre et les premières boutures, futures plantes mères, y poussent la nuit.

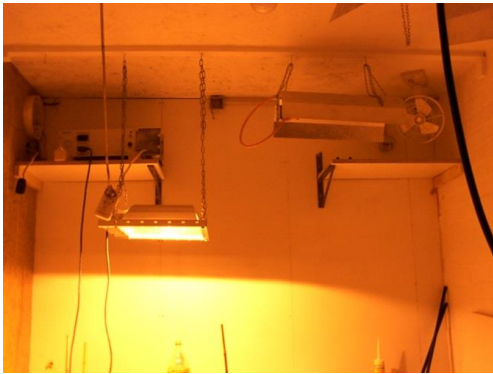
Ce placard nous permettait de sauver nos plantes mères dans un premier temps, et de gagner quatre mois dans la production de nos boutures. Ainsi, on était prêt plus tôt pour nos propres cultures, mais aussi pour la vente de boutures. A l'avenir, nous aurions pu produire pour des fleuristes ou d'autres paysans de façon plus précoce et bien plus intensive.



Phase de peinture : le placard à ici bien avancé. Le sol est verni (vernis marine) pour renforcer son étanchéité et sa résistance au piétinement. A l'avenir, il devra finir carrelé. Mais à cette époque, on n'en avait pas les moyens. Les premières boutures trouvent leur place. L'intérieur des bacs les recevant est inachevé. Il faut réaliser d'autres bacs en PVC qui y rentreront. Mais toujours par manque de moyens immédiats, un simple film plastique épais joue ce rôle d'étanchéité à merveille.



Les raccords plâtres – sol sont jointés au silicone. J'ai revernis par-dessus. Ce qui m'oblige à repeindre les plâtres pour un visuel adéquat. Les plâtres sont en aggro marine et résistent à l'eau. Dans l'avenir, il est prévu qu'elles soient carrelées. Le sol est donc devenu étanche à tout débordement liquide.

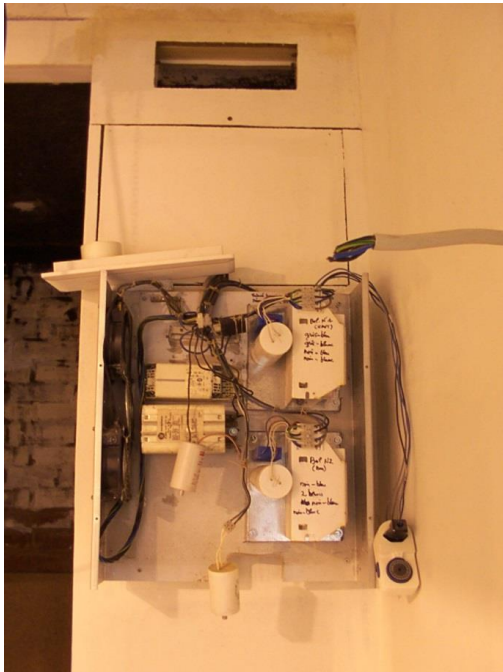
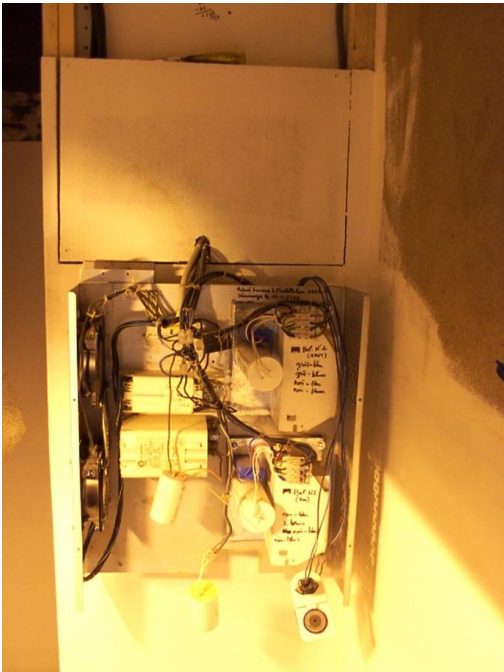


Ici, deux petites étagères provisoires qui vont disparaître pour laisser la place à une grande étagère très précieuse : non seulement elle soutenait en hauteur un appareil ici présent, mais permettait par la suite d'y ranger tous nos produits (engrais bios et produits phytosanitaires bio). La place au sol doit être exploitée au cm² près pour le nombre important de boutures et le fait qu'on doit pouvoir s'y déplacer.

Dans le cercle rouge, un appareil de ma fabrication : il s'agit d'un système complet d'automatisation et de fonctionnement de lampe sodium. Ici, le modèle 400W. J'ai mis au point cet appareil en France pour la culture de chanvre destinée aux patients qui se soignent avec cette plante. L'ensemble, ventilé, est transportable et se branche facilement : une prise sur le secteur pour alimenter l'appareil, une autre en façade (fiche Europe) pour brancher l'ampoule sodium et son déflecteur. A noter, cet ensemble convient parfaitement au fonctionnement de lampe mercure de même puissance. Evidemment, son usage sur le sol français est illicite, mais pas en Suisse !



L'étagère en cours de fabrication, et réfection des plâtres à l'enduit avant la couche de peinture définitive



Les différentes étapes de finitions. Le boîtier des ballasts sera recouvert d'une grille permettant sa ventilation (les ballasts chauffent beaucoup) en sus de permettre d'éviter d'y mettre les doigts par accident !

Tout était prévu dans ce placard : sondes de température et d'hygrométrie, éclairage de secours en cas de panne, prises commandées pour des ventilateurs, prises supplémentaires pour le rajout de nouveaux appareils, extensions possibles dans le boîtier de distribution électrique.

J'ai pris un réel plaisir à réaliser quelque chose qu'en France on m'interdisait de faire ! J'y ai mis le meilleur de moi-même. Et cela fonctionne à merveille ! Ce placard, malgré les conditions qu'on connut alors, est devenu un véritable petit bijou. J'en ai réalisé un second, attendant à celui-ci, pour le maintien en vie perpétuel des plantes mères. Il est entièrement carrelé (blanc) et fini à 80 % ; Je n'ai pas pu le finir car, vous le savez, j'ai quitté la ferme suite à un accident qui a coûté la vie à Dorien, le fils de Sabine et de Bernard.

Voilà, je pense quand même avoir été utile à la ferme Oasis, autant que j'espère que ce livre sera utile à la cause cannabique. Ce n'est pas parce que je fume, ou fumais, parfois du chanvre, que je fus un inactif décérébré ; il est

grand temps de briser ces clichés stupides. Un fumeur de chanvre et tout aussi capable qu'un non-fumeur, pour autant qu'on ne vient pas systématiquement le persécuter et détruire ce qu'il entreprend.



L'autre coté de la partie ballasts : desserte électrique, protections et automatismes confinés dans un petit boîtier. J'avais prévu y rajouter des témoins numériques affichant la température et l'hygrométrie, et toute une façade aluminium avec des fusibles incrustés directement accessibles avec témoins lumineux (leds). A droite, les jours passant, Marceline me remplissait le placard avec des plantons issus de graines, en sus des plantes mères.



Enfin, le placard achevé, tout est propre, fonctionnel, et les plantes prêtes à se développer ! Chaque élément est à sa place, facile à classer ou à repérer ! On voit que la peinture blanche est brillante ce qui reflète la lumière.



Photo de gauche, les semis ont déjà grandi, photo de droite, voici les semis tels qu'ils ressortent de notre placard. On les fait fleurir pour séparer les mâles des femelles, puis repartir en cycle de croissance. Il s'agit ici de semis destinés à devenir des plantes mères. On comprend que les plantes ont alors bien apprécié cet environnement.

La pompe à eau :



Ce moteur est presque une antiquité ! Il s'agit d'un moteur diesel de bateau du Lac Léman, récupéré dans les années 50 et bricolé de sorte qu'il entraîne une pompe dont la prise d'eau est immergée dans la nappe phréatique. Je « défie » quiconque d'entre vous de venir le démarrer. Cette pompe fut mon cauchemar ! Cette eau alimentait toutes les distributions en arroseurs des champs de Bernard, dans le périmètre de la ferme. Le tonneau bleu, c'est la réserve en carburant.

Le four à tabac :

Vous me direz « pourquoi un four » (de séchage) alors que nous faisons sécher notre récolte en grange ? En fait notre récolte dépassait largement la capacité de stockage de la grange et tout chanvre récolté dépéri ou moisi en

peu de temps. Nous sommes donc obligés de le sécher autrement que par la voie naturelle afin de ne pas gaspiller le fruit de notre labeur

Toutefois, le séchage artificiel (forcé) altère un peu le chanvre et sa résine et détruit une partie du THC, vecteur de parfum. Mais, c'est mieux que de tout perdre. Alors, on le fait sécher en four. Celui à tabac abîme moins notre chanvre, nous expliquerons pourquoi dans le point qui suit. Bernard a eu l'occasion de l'acheter d'occasion en Suisse italienne.



Le four à fruits :

A l'origine, Bernard en a eu besoin car il faisait des fruits séchés (poires et abricots essentiellement) et des tomates déshydratés. A l'occasion, il louait son matériel à de petits producteurs locaux. Mais lorsqu'il s'est mis à faire du chanvre, il compris vite l'avantage que lui apportait ce matériel.

Le chanvre à sécher est mis vert en caisse, puis placé 48 heures dans ce Four. Une puissante soufflerie y dispersait l'énergie calorifique apportée par une grande flamme alimentée par du gaz. Ce mouvement d'air était très puissant afin de pouvoir « traverser » les piles de caisses superposées, si puissant qu'il emportait avec lui une grosse quantité de résine. Ce qui provoquait une perte conséquente sur la future production d'huile essentielle.

Ce séchage lent altérait la teneur en THC au point que les voleurs finirent par dédaigner ce chanvre. Son pouvoir psychotrope ne dépassait pas celui du chanvre légal (avec très peu de THC). Je n'ai donc pas connu de vols à ce sujet pendant mes périodes de garde. Toutefois, la machine fait un tel bruit que les voleurs profitaient de son fonctionnement pour tenter d'aller voler dans la serre voisine. Cela couvrait les bruits de leurs méfaits. A chaque fois, j'attendais « mes lascars » dans la serre : ils ne tardaient pas à arriver !



Le four à fruits : une porte devant, une autre derrière. A droite les commandes de régulations en température et de pression en gaz. La montée en température est telle que l'environnement immédiat du four est clément, même par temps de gelées fortes. Aussi, pendant mes gardes, je venais m'y réchauffer de temps à autre. Appréciable !

Le tracteur :



Bernard en tracteur dans un de ses champs de fruitiers.

Une ferme sans tracteur est impensable. Outre le fait qu'un tracteur sert à retourner la terre, il pulvérise, arrache les souches, sert de chariot élévateur pour les lourdes charges, etc. ... et s'adapte à de nombreux accessoires indispensables dont des pompes à eau s'il le faut, pour pomper dans le ruisseau voisin.

Bernard en avait deux : un Renault et un Masset-Ferguson. Chacun avait un équipement qui le spécialisait dans une tâche. A la ferme, on utilisait souvent le Renault comme chariot élévateur pour charger ou décharger les camions.

Le chariot électrique à palettes :



Ici, on voit le chariot électrique nous servant à déplacer les paloxs provenant de Chavalon. Le soir, on le branchait à un gros chargeur alimenté en 380 V. Nous avons aussi deux transpalettes manuels, mais l'électrique était le bienvenu pour les lourdes charges. Ce n'est pas un luxe d'avoir un tel matériel, c'est vraiment utile et indispensable.

On avait aussi un vieux chariot élévateur mais qui ne fonctionnait pas toujours très bien. Ses petites roues avaient du mal à se déplacer sur le pavé irrégulier de la cours de la ferme ou sur les graviers. Aussi, on lui préférait le tracteur Renault plus puissant et plus stable, pour le transport des charges.

2) Etudes techniques

Prédateurs en placard :

Les thrips :



Thrips : Les thrips, qui forment l'ordre des thysanoptères, se nourrissent de substances végétales (sève et liquide intracellulaire), qu'ils absorbent à l'aide de leurs pièces buccales modifiées pour permettre la piqûre. Ces insectes de petite taille ne dépassent pas 2 mm de long. Photo Researchers, Inc./Simon D. Pollard (photo et texte de Microsoft © Encarta @ 2006. © 1993-2005 Microsoft Corporation. Tous droits réservés).

Il n'existe pas d'insectes ou d'animaux capables de décimer des champs entiers de chanvre. Toutefois, en placard, les conditions sont différentes : la stabilité en température, le fait qu'il n'y ait aucune intempérie, qu'ils n'y ont pas de prédateurs et que les lampes ne rayonnent pas d'UV, favorisent le développement de deux supers nuisibles. Les thrips en font partis.



Thrips : à gauche la bestiole, à droite son état larvaire et une idée des dégâts que l'insecte réalise. Photos : <http://www.vansflowers.com/help-gardening/thrip-control.html>.

Souvent, on se rend compte qu'on a des trips quand la plante dépérie. Comme ces insectes sont minuscules et qu'ils ne sont pas très vivaces (ils ne bougent pas beaucoup), on ne s'en rend pas forcément compte immédiatement. Cependant, les thrips, s'ils sont nuisibles aux jeunes plantes, ne posent pas de problèmes si importants aux plantes adultes que ne le font les spiders mites (voir point suivant).

Leur action de nuisance est plus longue à mettre en place que celle des araignées rouges (spider mites), et surtout, les thrips se reproduisent beaucoup moins vite et en moins grand nombre. On se les fait souvent refiler par des boutures, mais l'insecte peut aussi parvenir de votre jardin ou du terreau que vous achetez.



Dégât des Thrips (photo : <http://www.gardenscure.com/420/plant-nursery/119147-thrips.html>).

Le combat contre ce fléau se fait avec des insecticides chimiques, d'autres naturels ou par la lutte biologique (emploi d'autres insectes prédateurs) présent dans tous les catalogues de magasins spécialisés. Pour le terreau, s'il est stérilisé (chauffé), le problème ne se pose plus ! Les thrips sont donc des insectes minuscules, certains ont des ailes bordées de soies, d'autres espèces en ont mais atrophiées. Enfin, certaines sont totalement dépourvues d'ailes (aptères).

Ils ne mesurent que rarement plus d'un millimètre et demi et sont présents dans le monde entier. Tous se nourrissent en suçant la sève de plantes très diverses. Les adultes et les nymphes sont dotés de pièces buccales formant un stylet qu'ils enfoncent dans les tissus végétaux (type piqueur - suceur). Mais, pour notre malheur, ils raffolent du chanvre.

L'encyclopédie Encarta nous précise que si certains thrips transportent le pollen des plantes, favorisant leur reproduction (processus appelé pollinisation), ils sont considérés comme très nuisibles par tous les agriculteurs. Certaines espèces comme **Thrips tabaci** transmettent même des maladies (virus) aux végétaux.

Classification : les **Thrips** forment l'ordre des **thysanoptères** de la sous-classe des **insectes**.

Son éradication se fait par la **lutte biologique**. Un de ses prédateurs « privilégiés » est l'**Amblyseius cucumeris**, auxiliaire très efficace. Mais il y en a d'autres qui peuvent, dans une certaine mesure, être complémentaires dans leurs actions de prédation.



Amblyseius cucumeris (photo : http://lamaisondesinsectes.free.fr/auxiliaire_fiche.html)

Je vous conseille de regarder « **Thrips** » et « **Amblyseius** » dans le dictionnaire pour plus d'informations au sujet des prédateurs de Thrips.

Les spiders mites (ou « araignées rouges) :



Ces araignées sont très petites. Elles tissent des toiles qui recouvrent vite la plante car elles se reproduisent à grande vitesse, développant rapidement des colonies de plusieurs millions d'individus. A gauche, les tâches (petits points) sur la photo sont des spiders mites adultes en train de se faire « bronzer tranquillo » fixées sur leur toile (photo perso). A droite, zoom sur cette infâme bestiole dans sa variété Tetranychus urticae Koch (photo : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tetranychidae>)



Ici, on constate que la plante est complètement recouverte de toiles et de Spiders mites (photo : <http://www.alchimiaweb.com/blogfr/araignee-rouge/>).

Référencé sous l'appellation généraliste de **Tétranyque tisserand** (il tisse une toile), il en existe trois variétés distinctes qui se classe dans la famille des **Tetranychidae**, **acariens ectoparasites** de végétaux (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Tetranychidae>) :

- La forme jaune, plus ou moins verdâtre; il s'agit de 2 espèces Tetranychus urticae Koch et T. turkestani Ugarov et Nikolski (= T. atlanticus Mac Gregor), cette dernière ne se trouvant généralement pas en **serre** et étant plus méridionale.



(Variété jaune, photo : http://www.ecoflora.be/ecotuinproducten8a_FR.html)

- La forme rouge brique : *T. cinnabarinus* Boisduval.



(Variété rouge (et non pas la forme hivernante), photo : http://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%A9tranyque_tisserand).

Personnellement, j'ai jadis été la victime d'une variété noire (ou peut être marron foncée) très résistante et très vorace qui ne semble pas être référencée.

Je vous conseille de regarder **Tetranychidae** et **Tétranyque** dans le dictionnaire pour plus d'informations.

Ce « nuisible » est le principal problème que peut rencontrer un cannabiculteur d'intérieur. Il existe à l'extérieur mais les conditions naturelles, et la présence de prédateurs en limite fortement le développement. De plus, il est sensible aux écarts de températures, aux UV, à la lumière intense, au froid, au vent ... autant de facteurs qui font qu'à l'extérieur, il ne pose donc pas généralement de troubles spécifiques aux cultures.

Il existe quelques exceptions : la menthe marocaine par exemple, même en culture extérieure, est très sensible aux spider mites qui en affectionnent tout particulièrement. Pour ces cultures sensibles, les dégâts peuvent être si sévères que leur impact économique peut conduire à des mesures de régulations.

En serre, le parasite prolifère bien plus qu'en extérieur. Il devient alors un problème inquiétant.

Dans un placard, c'est encore pire : on peut définir que le climat est entièrement contrôlé : température diurne constante, pas de grandes variations de températures jour/nuit, pas de faune de prédateurs, absence de pluie, pas d'UV, bouffé à volonté, ... bref, c'est un Club Med pour acariens !

Ces **Tétranyques**, comme les **Thrips**, piquent les feuilles pour en boire la sève. Dès que le mal commence à être visible à l'œil nu, la super prolifération dont elles sont capables condamne la plante en un mois. Il est difficile de s'en débarrasser car elles sont très prolifiques et pondent régulièrement de nouveaux oeufs. Si un insecticide

tue les adultes, les larves viennent les remplacer immédiatement. Les générations passant, ces parasites savent s'adapter et résister aux insecticides qu'on utilise.

En plus d'être nuisible, cet acarien est un vicieux ! En cas de traitement ou d'attaque de prédateur, il sait tisser un fil jusqu'aux murs de votre logement ou il se cache dans un trou, un relief, une fissure, un écart de votre plancher, Il adopte une forme hivernante (rouge) et peut ainsi se passer un bon moment de nourriture. Sous cette forme il devient de plus très résistant aux insecticides et aux produits ménagers de nettoyage.

Il n'y a que l'huile (corps gras) qui gêne vraiment son développement : pulvérisée en émulsion, avec de l'eau, l'huile se dépose en film sur les feuilles et y collent ces araignées qui dépérissent. Mais si l'huile freine fortement leur développement, elle n'éradique toutefois jamais le problème et n'évite pas la réinfection.



Le chanvre atteint dépérit rapidement : les feuilles jaunissent, s'assèchent, la plante arrête sa croissance. L'ensemble prend un aspect poussiéreux qui est originaire, en fait, de la présence d'une fine toile qui recouvre entièrement les feuilles. Rapidement, la plante meurt.

Sur des jeunes plantes, on peut encore traiter. En bio, on a le **Neem**, qui cumule l'avantage d'être huileux et d'avoir une action insecticide naturelle. Mais ce produit n'intéresse pas les fumeurs car il a un goût horrible. Idem pour d'autres produits bio spécifiques comme **SMC (huile de colza 94%, huile de coriandre 1% et 5% de triéthanolamine)** : il donne un bon résultat immédiat, retarde la réinfection mais ne l'empêche pas. De plus, sa pulvérisation « brûle » (dessèche) un nombre important de feuille et doit être réalisée avant la floraison impérativement.

Les fumeurs de chanvre souffrent encore plus des spiders mites : en effet, de par l'utilisation finale de la plante, ils ne peuvent pas traiter celle-ci avec de l'huile ou des insecticides. Ils doivent donc passer à la contre-offensive avec un prédateur dont le plus connu et le plus utilisé est le **Phytoseiulus persimilis**.



Phytoseiulus persimilis :

photo de gauche en bas à droite et spider mite en haut à gauche. Le Phytoseiulus persimilis ressemble beaucoup à une spider mite dans sa forme hivernante (orangée - rouge) C'est aussi un acarien, un cousin proche d'un point de vue génétique mais au lieu de piquer les feuilles pour en sucer la sève, il préfère piquer les spider mites et les vider de leur contenu. (photo : http://www.ecoflora.be/ecotuinproducten8a_FR.html).

Photo de droite : Phytoseiulus persimilis vu de coté (photo : http://www.ecoflora.be/ecotuinproducten8a_FR.html).

Mais souvent, quand on se rend compte de la présence de ce parasite, il est trop tard : le mal est fait et même si on arrive à sauver les plantes : celles-ci sont affaiblies, peu développées et ne produisent presque pas de résine.

Je vous conseille de regarder aussi « **Phytoseiulus persimilis** » et « **Amblyseius** » dans le dictionnaire pour plus d'informations.



Ici, on voit que beaucoup de jeunes feuilles sont mortes. Il y a bien la présence de nombreuses toiles, bien que sur cette photo, il n'est pas évident de les observer. On devine cependant un fil ou deux de toiles qui sont en fait des suspentes soutenant cette dernière (agrandir la photo).

Le problème des spiders mites est si fréquent que même des professionnels du chanvre se font parfois surprendre par ce parasite. La photo ci-dessus a été prise dans notre placard des plantes mères. S'en débarrasser est un autre problème. Il faut vider le placard, y passer un puissant aspirateur, désinfecter à la javelle concentrée les murs, le sol et les pots (ou les remplacer par des neufs). L'emploi de terreau stérilisé résout le problème car c'est souvent

par la terre que ces bestioles arrivent dans votre placard. Des boutures ou plantons infestés de plantations extérieures peuvent aussi vous les importer !

Voir aussi « *Les acariens nuisibles* » (documents PDF) dans le DVD n°1 (**L'Encyclopédie du Cannabis**Data du DVD\Documents PDF ou cliquez sur le bouton «*Documents en PDF* » du menu).

Les mouches de terreau :



A gauche, la mouche de terreau, à droite, sa larve. Photos : http://www.nuetzlinge.ch/fra/schaedling_7556.aspx

D'après la page web : http://www.nuetzlinge.ch/fra/schaedling_7556.aspx

« *Les sciarides adultes ont une grosseur d'environ 3 mm et sont de couleur noir vif. Leur vol est lent et dispersé.*

Les larves de sciarides sont blanches transparentes (5 – 7 mm de longueur), avec un estomac foncé. Elles s'attaquent aux tissus des racines et vidant les plantes de l'intérieur. Les plantes sont dès lors plus sensibles aux maladies. Elles se fanent et meurent ».

C'est un insecte diptère de la famille des Scaridés, également appelé "**Mouche à Fongus**" et "**Sciaride**". Il est un proche parent d'une autre mouche de milieux humide : la **Mouche des rivages**. Il en existe trois genres nuisibles : Scatella, Bradysia et Sciaria.

La femelle pond ses œufs dans le terreau. La mouche adulte n'est pas un nuisible en soit bien qu'elles ont la réputation de pouvoir transmettre des virus aux plantes. Le problème est surtout qu'elles finissent par envahir votre habitation, créant ainsi une gêne.



Poinsettia infecté par Rhizoctonia, une maladie que peuvent transmettre les mouches des terreaux.

Photo : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/facts/06-080.htm>

En revanche, sa larve présente en grande quantité dans le sol attaque les racines des plantes. Les jeunes boutures sont particulièrement sensibles à ce problème. La mouche de terreau n'a aucune incidence en extérieur du aux multiples prédateurs naturels. Mais, ce n'est pas du tout le cas en serre ou en placard.



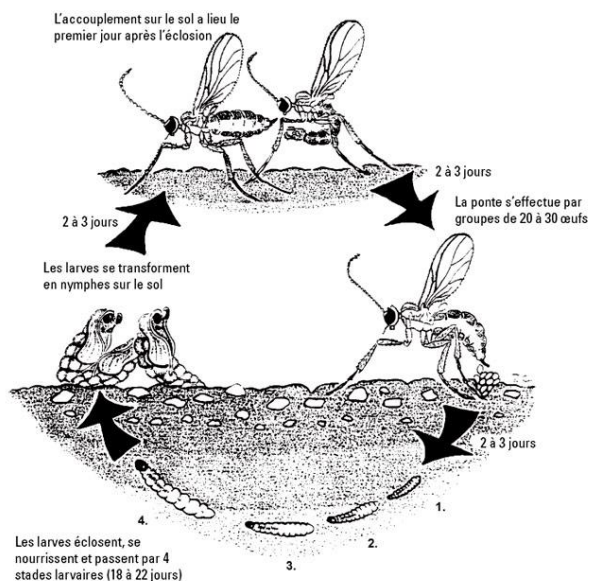
Larve de mouche des terreaux

Photo : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/06-080.htm>

D'après la page web : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/06-080.htm>

« ... La mouche des terreaux adulte, de couleur gris noir, mesure environ 3-4 mm de long et possède de longues pattes, des antennes filiformes et de grands yeux composés qui se rejoignent à la base des antennes. L'adulte fait penser à un petit maringouin (figure 1). Comme il vole peu, on le voit souvent au repos, à la surface du substrat. La femelle, vit une dizaine de jours et pond quelque 150 œufs blancs et ovales dans la matière organique du milieu de culture. Ces derniers éclosent en 2-7 jours, selon la température, pour donner place à des larves blanches de 4-6 mm de long. Les larves ont 12 segments abdominaux et une tête noire luisante caractéristique (figure 2). Les larves se nourrissent pendant 5-14 jours avant d'amorcer leur **pupaison**. Les adultes émergent des pupes après 4-6 jours. Comme les autres insectes, les mouches des terreaux sont plus actives et se développent plus rapidement quand il fait chaud. Le cycle biologique complet se déroule sur 21 jours à 24 °C et à 38 jours à 16 °C ... ».

Commentaire [JLB10]: chez les diptères, conversion en nymphe



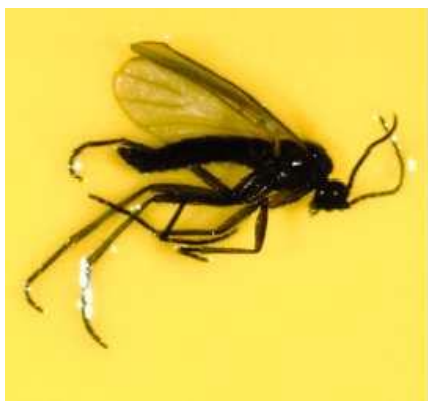
Cycle de reproduction photo : http://www.nuetzlinge.ch/fra/schaedling_7556.aspx

La larve s'introduit dans les radicelles et racines secondaires puis remonte jusqu'à la racine principale et le collet. Suite à cette attaque, des champignons s'y développent souvent. D'ailleurs, l'adulte transporte souvent des spores tels que les Pythium, Fusarium ou Botrytis.

Un terreau riche, une humidité importante (comme pour les boutures), une température élevée sont des facteurs qui favorisent le développement de la mouche en question. Voir la page web :

http://www.walhorti.com/pbi_aux/13_doc_fr.pdf

La résolution du problème se passe en deux temps : on attaque la mouche adulte en disposant des pièges autocollants de sorte qu'elle vient s'y engluer.



Mouche de terreau adulte encollée sur une plaquette. Noter la longueur des pattes et des antennes.

Photo : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/06-080.htm>

Ensuite, s'il y a beaucoup de mouches, c'est que votre terreau est très probablement infesté de vers (larves). Il vous faudra donc aussi traiter le problème à ce niveau.

Un test simple permet de savoir si vous êtes infectés : déposez une tranche de pomme de terre à même votre terreau et attendez 24 heures avant de l'observer à la loupe. S'il y a des larves dans le terreau, elles vont venir grignoter la tranche de patate dont elles sont très friandes.



Tranches de pommes de terre très utiles dans la surveillance des larves de mouches des terreaux et des staphylins prédateurs

(photo : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/06-080.htm>**).**

Ce même site propose une série de prédateur de la mouche ou de ses larves :

- Bacillus thuringiensis subsp. israelensis (Bti)
- Steinernema feltiae
- Hypoaspis :
- Atheta coriaria (staphylin)
- Coenosia attenuata

- Synacra

- Hexacola neoscatellae

En résumé : la prolifération de mouches du terreau dans vos cultures d'intérieur peut engendrer un aboutissement dramatique. C'est pourquoi un cannabisculteur prendra toujours les devants en anticipant avec des bandes collantes qui limiteront fortement et assurément la population de mouches avant que le problème ne devienne inquiétant.

En cas d'infection sérieuse, il est recommandé de traiter avec un mélange de prédateurs qui agissent tant au niveau des larves que celui des mouches. Dans ce cas, ne placez pas de bandes collantes qui piègeraient aussi les prédateurs.

Une désinfection du local (nettoyage poussé) et des pots et le changement obligatoire et systématique du terreau est aussi préconisé pour la culture suivante. Pensez à mettre des bandes collantes et ne soyez pas radins sur ce matériel !

La moisissure :



Ici, la moisissure (mildiou) a attaqué la tige au bas de cette dernière, et l'on voit que le haut de la plante dépérissait. Dans l'encadré, la partie malade en plus gros plan.

Le chanvre varie sa capacité à supporter la moisissure en fonction de son âge. Très jeune et jeune, il y est quasiment insensible. Il faudrait vraiment qu'il pousse dans de l'eau stagnante pour qu'il en subisse les effets. On peut donc l'arroser souvent.

Plus adulte, il commence à y être sensible, mais il faut des conditions d'humidité soutenues et dépassant une semaine de pluies pour que le problème se déclare irrémédiablement. Dans la pratique, chaque arrosage est donc conséquent mais espacé de 7 à 10 jours pour en permettre l'assèchement de la terre. Car le chanvre moisi aussi par les racines.

A contrario, dès la floraison, le chanvre (feuilles, tiges, racines et fleurs) devient hypersensible aux **maladies cryptogamiques (moisissures spécifiques)**. C'est la plupart du temps le **mildiou** qui attaque notre végétal. D'autant plus dans les zones viticoles où la maladie est pandémique.

Les fins de saisons humides sont dramatiques pour nos cultures. C'est pourquoi on utilise trois types de plantes : les « **précoces** », les « **normales** » et les « **tardives** ». Une année où les tardives ne donnent rien, on peut espérer que les deux autres types connaîtront de meilleures conditions. Inversement, un mois d'août « pourri » nous serait fatal, on compte alors sur les plus tardives. Heureusement, la nature fait bien les choses : il y a rarement deux

saisons humide qui se suivent. Si l'été est sec, l'automne est souvent pluvieux, et la réciproque est généralement de rigueur.

Il ne faut donc penser « à ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier » !

Le séchage :

C'est un sujet ou, d'un point de vue technique, je n'avais rien à faire, ni à y rajouter. Bernard, bien avant mon arrivée, bénéficiait d'un grenier tout a fait adapté tant en volume, qu'en système naturel d'aération.

Les « murs » de ce grenier sont en fait constitué de planches légèrement espacées pour l'air extérieur puisse rentrer, circuler et ressortir de cet endroit. La journée, grâce aux tuiles qui captent l'énergie des rayons solaires, il y fait chaud : le chanvre sèche vite.

La nuit, il se regonfle plus ou moins selon le taux d'humidité de l'air (rosée). Cette succession de dessèchement et de ré - humidification permet au chanvre, qui est fixé soit en plante entière, soit en bouquet, mais toujours le sommet des branches vers le bas, d'écouler un maximum de résine dans ses fleurs. La pénombre qui y règne favorise la destruction d'une bonne partie de la chlorophylle. D'ailleurs, le chanvre change de couleur, et de vert passe progressivement au marron – beige ou au marron – vert.

Les fumeurs procèdent donc comme nous. C'est que nous avons un centre d'intérêt commun avec eux : la résine. Nous partageons donc aussi la même technique de culture, toutefois adaptée à des conditions plus agricoles.



Les plantes entières sèchent la tête en bas, idem pour les bouquets de branches !

Ce qui explique pourquoi certains d'entre eux convoitaient notre production.

Le grenier était parsemé de fils de fer tendus dans toutes les directions. Ils servaient, bien évidemment, de support au chanvre comme on me voit sur les photos. On l'y laisse sécher deux bon mois pour qu'il devienne parfait.

Bernard sèche le chanvre, parce qu'il ne peut pas tout distiller à la fois. Il n'a qu'un alambic, et depuis peu. Faire appel à plusieurs alambics privés coûterait trop cher d'un coup et surtout, nous fournirait trop de travail. Séché, le chanvre



Petit à petit, la grange se remplit !



Les plantes les plus grandes touchaient le sol. . Mais nous coupions les branches trop longues pour éviter qu'elles ne traînent trop par terre. Les plantes tardives, issues de la grande serre, dépassaient souvent les 4 mètres.

Séché, le chanvre apporte une autre qualité d'huile essentielle : il en produit plus et le parfum est différent. En fait, le chanvre vert qui est distillé de suite est soit du surplus (ne rentrant pas dans le grenier), soit un chanvre qui menace de moisir.

Si on en a trop à traiter en alambic, et que le grenier est déjà plein, Bernard le sèche alors au four à fruit ou au four à Tabac. Il faut agir vite car en 24 heures, le chanvre vert chauffe (fermente) et s'altère et moisit aussi. Mais la chaleur et la ventilation du four abîme un peu ce végétal et on y perd aussi en qualité, et pas mal en production d'huile essentielle. Cette technique est donc utilisée quand on ne peut pas faire autrement.



La grange est pleine à ... craquer ! Dans les cercles rouges, l'espace entre les planches. Sur cette photo, ils ne sont pas visibles de partout, mais sont bien présent.

Enfin, le chanvre séché est un avantage à nous aussi, les employés. Il est beaucoup plus léger que le chanvre vert : les caisses préparées pour la distillation sont beaucoup moins lourdes et il en rentre plus dedans. Et s'économiser en efforts est précieux dans les métiers agricoles sinon, on s'épuise, se dégoûte et on n'y dure pas longtemps.

Voilà, nous avons fait le tour de la question, et vous avez pu constater que le métier de chanvrier est multiple et varié. Les techniques modernes de cultures imposent des connaissances techniques poussées. Il faut donc être bricoleur, c'est un avantage certain. Mais il faut aussi, actuellement, être passionné pour résister à la pression de la prohibition et celle des voleurs.

C'est un domaine où tout peut être remis en question chaque jour qui passe et le découragement n'est jamais bien loin !

La moisissure

La fabrication du haschich

Dossier résine (Haschich).

On a dit tout et n'importe quoi sur la fabrication du haschich. Pour démystifier le thème, je vous ai préparé un petit montage photographique qui explique succinctement comment ce dernier se prépare. Loin des méthodes et machineries quasi industrielles d'Afghanistan et du Maroc, j'ai élaboré du shit avec des moyens très artisanaux qui donnent le même résultat.

A noter, j'ai dû détruire le haschich après fabrication pour rester conforme à la loi suisse, contrairement à ce que laissent penser les médias français au sujet de la fumette chez les helvètes, la consommation du cannabis et de ses dérivés y est interdite. Le reportage ici présent ne se veut être que de nature encyclopédique et surtout pas prosélyte. Car si vous ignorez tout du chanvre, la prohibition en tire l'opportunité de pouvoir vous raconter n'importe quoi à ce sujet. Maintenant, avec tout ce savoir transmis, elle ne pourra plus vous vous « rouler dans la farine » !

Au commencement, il y a la résine, présente sur les fleurs femelles de la plante cannabis. Même le chanvre industriel en produit aussi, certes beaucoup moins, et surtout très pauvre en THC, le fameux et très controversé principe actif psychotrope de cette plante.



Détails grossis de fleurs femelles de cannabis.

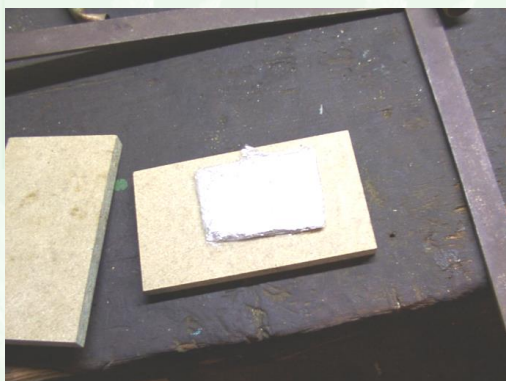
Ce qu'on appelle fleurs serait plutôt une grappe de fleurs et de feuilles atrophiées mélangés. On y voit nettement les gouttelettes de résine sur la surface des deux ensembles qui la constitue. Les fleurs sont justes une enveloppe (une peau fine) qui entourent leur future graine formant un petit chapeau pointu au sommet (dans les cercles rouges).

Cette substance colle comme du miel et n'est pas soluble dans l'eau, d'où sa classification comme résine. Mais avec le temps elle sèche et prend l'aspect de petits grains de sable microscopiques. Travaillée au froid, même la résine liquide devient dure et peut être extraite. L'herbe sèche est d'abord broyée et frottée dans des sacs fermés pour que la résine solidifiée, en poudre fine et légère comme de la poussière, ne s'envole pas. Le tout est ensuite versé dans un tamis fin, ce qui en ressort est de la résine purifiée et séparée des débris végétaux. Sous cette forme, on la nomme alors pollen ou SDD (sable du désert).



Matériel requis :

Du cannabis (riche en résine avec THC) broyé et un tamis.

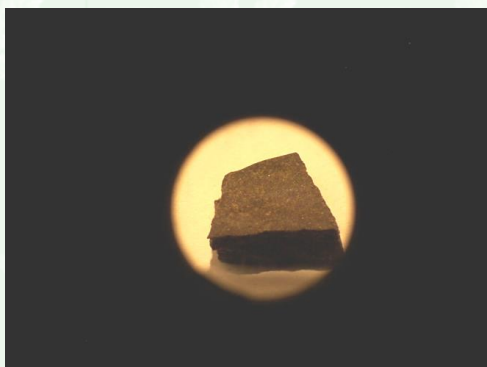


Dès qu'il est refroidi, le pollen est en plaque rigide
Sous cette forme, on ne l'appelle alors plus pollen mais haschich. !



Et voilà le résultat final

Une quinzaine de grammes dits de qualité supérieure valant plus de 10 euros le gramme au prix du détail dans le marché clandestin. Mais pas question ici de trafic, juste de savoir encyclopédique ! A titre d'information, selon sa qualité, ce haschisch vaut de 3 à 12 € le gramme chez le dealer du coin !



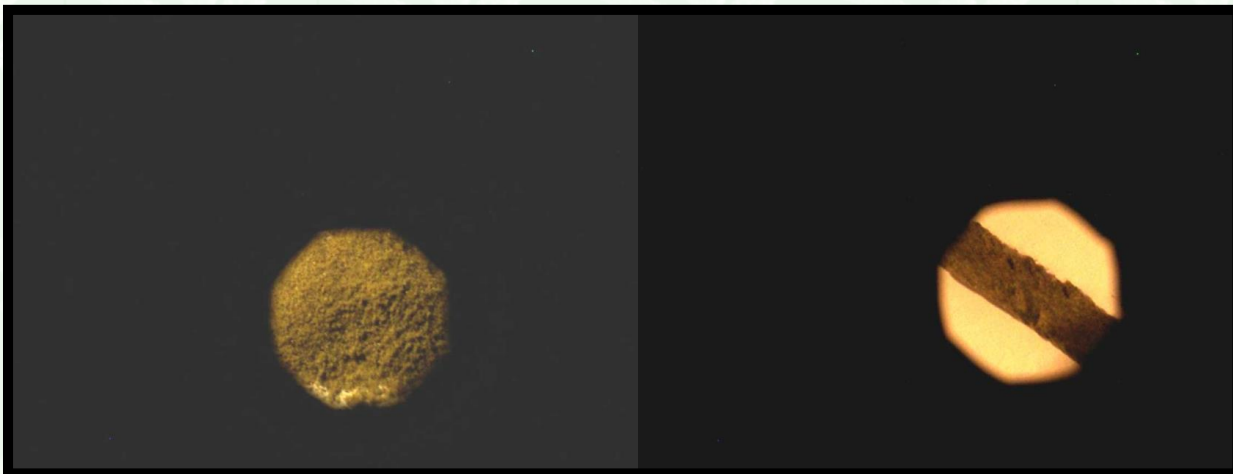
A gauche un morceau de résine tamisée, à droite, des petites boulettes de charas, juste histoire de vous prouver que cette qualité de haschisch est bien plus molle et malléable.

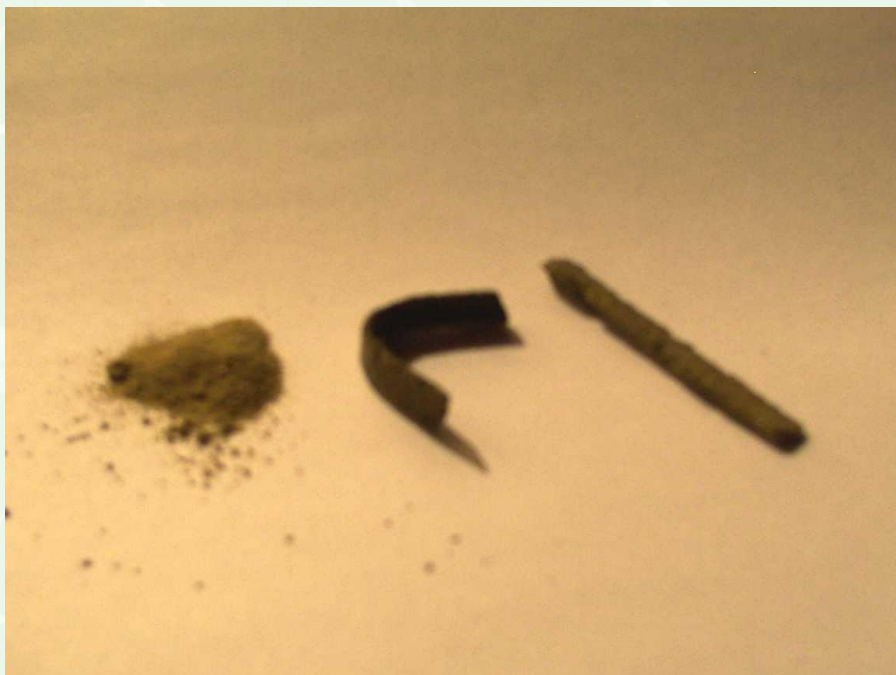
Vous avez du remarquer comme j'avais la main sale sur les photos précédente. Que nenni, ce n'est pas de la crasse (ou alors noble), ni même du cambouis, mais uniquement de la résine collée sur la paume de mes doigts. C'est la résine la plus fraîche, donc la plus collante, qui vient s'y déposer. C'est aussi la plus riche en THC et elle dégage un arôme différent.

Lorsqu'il y en a une épaisseur suffisante, rien qu'en frottant les doigts il se détache des petites « crottes », excusez-moi l'expression mais c'est le terme utilisé par les chanvriers, d'un haschich de qualité supérieure. On le dénomme Charas, et c'est la base du shit afghan qui se différencie donc du haschich marocain par sa méthode de préparation (le charas est donc un haschisch « raclé » et non pas tamisé). Il aborde généralement une couleur plus foncée et est si malléable, qu'il se travaille comme de la pâte à modeler.



Les mains d'un chanvrier : charas obtenu par raclement des doigts





A gauche (A) pollen,
au milieu (B) Charas, plus souple (genre haschich afghan),
à droite (C) pollen pressé (genre haschich marocain, plus rigide).



Boulettes de charas en grossissement (grosses comme trois têtes d'allumettes au départ).



Voici un tamis un peu plus perfectionné (montage pour la photo)

Du genre de celui utilisé par Bernard avant son interpellation. A noter qu'il y a deux tamis superposés en filets métalliques de tailles différentes et des tiroirs pour récupérer le pollen.

J'ai organisé ce petit dossier de ma propre initiative pour instruire mon encyclopédie. Bernard Rappaz ne m'a aidé en rien, je peux même affirmer que je l'ai fait à son insu car si je l'avais prévenu de mes intentions, il aurait certainement refusé. La peur d'avoir des problèmes avec la justice, mais il est vrai qu'il en a déjà quelques-uns ... Aussi si quelqu'un à ici quelque chose à redire, je suis prêt à en assumer l'entière responsabilité.

La « Swiss Cannabis CUP » de 2002 (Canna Trade)

A la ferme, j'ai suivi ce dossier du début à la fin. J'ai amené moi-même l'herbe préparée (environ 3kg et demi) à Berne au siège social de l'organisme qui organise la manifestation. En principe, jusqu'alors, la police suisse ne nous ennuyait pas pour l'organisation de la coupe et laisser faire la préparation de l'herbe, son transport, son stockage et sa redistribution. Pour la petite histoire, l'herbe de la coupe ne devait pas être fumée, le jury devait juger sa qualité d'après différents critères qui étaient aspect, grosseur des fleurs et surtout odeur et taux de THC. Pour ce faire, il ne pouvait en théorie ne se servir que de ses yeux et nez comme instrument de jugement et en aucun cas consommer de cette herbe.



Voici 3.5 Kg de fleurs et le volume que cela représente

La bouteille (délicieux jus de pomme au chanvre) de 25 cl nous sert d'échelle visuelle. Nous verrons le détail de ce qu'il y a à l'intérieur dans la page suivante.

Seulement voilà, vous et moi, n'importe qui, pouvait devenir jury en achetant un billet de la coupe, billet qui se résumait à une boîte contenant un formulaire et des sachets d'herbe numérotés en aveugle pour qu'on ne puisse pas en identifier le producteur. Les boîtes étaient vendues plusieurs mois avant le concours, généralement en mars, ceci étant dû au fait que l'herbe ensachée s'abîme vite et perd rapidement de l'odeur et ses qualités. La police se contentait de nous imposer de vendre ces « billets » qu'à des suisses, et surtout pas à des français.

Le jury partait alors avec sa boîte sous le bras et estimait alors son matériel dans un cadre privé, souvent son domicile. Personne d'officiel n'était alors présent pour vérifier s'il ne consommait pas en réalité ce cannabis. Cette petite dose d'hypocrisie était nécessaire pour contourner la loi qui aurait pu empêcher la tenue de la manifestation. Interrogés, tous les membres du jury juraient s'être débarrassés de l'herbe après l'avoir estimé, bien évidemment.

Sur la photo de droite (en haut), je vous présente Olympia et Marcelline, mes deux collègues de travail. Elles préparent le chanvre de la coupe. La plante est entière et le travail est long. Seules les sommités sont utilisées pour être présentées au concours. Mais elles en profitent pour nettoyer aussi le bas de la plante moins riche en résine : ce matériel partira en distillation pour faire de l'huile essentielle légale (bac gris de la photo en dessous à gauche).

La deuxième photo (droite) représente Marcelline en plein travail. Bien que la pièce soit bien ventilée, l'atmosphère est chargée de résine (pollen). Ce jour-là, il faisait très chaud mais elle a fini par mettre un masque anti-poussière. Car si Marcelline aime bien ...



... travailler le chanvre, elle déteste son côté psychoactif. Pire, elle est allergique à la résine : au contact cutané (avec le chanvre frais, sur pied et non pas le sec), cela lui fait des boutons et la démange comme avec des orties. Elle travaille donc toujours avec des gants.

Sur la photo de gauche, voici ce qu'il reste de la plante après un long travail de nettoyage : le tronc et ses branches. Moi, j'appelais ça des « squelettes ». Nous en avons des quantités impressionnantes stockées dans les alentours de la ferme. Ce bois était ensuite broyé et composté. Cela faisait un terreau (bio comme toutes productions à la ferme d'ailleurs) de première qualité.

Le bois de chanvre meurtri les doigts et les mains. Le port de gants est alors obligatoire lorsqu'on en traite de grandes quantités. Cela évite aussi de souiller la peau avec la résine qui est difficile à enlever.

Sur la photo de gauche (bas), voici le résultat final : les fleurs de chanvre (on dit des « têtes »), auxquelles on a ôté toutes grosses feuilles (on dit mancurées). C'est le genre de produits qui rend fou de désir les fumeurs, mais ici ce n'est pas pour de la consommation : la loi l'interdit, la Suisse n'est pas la Hollande. C'est juste pour la Coupe !

A titre indicatif, la fleur (grappe de fleur) que je tiens dans ma main pèse entre 1,5 g et 2 g. Cela pourrait permettre à un fumeur (seul) de rouler entre 3 et 10 cigarettes (joints) selon son degré d'accoutumance.





Voici le « billet » de la coupe, tel que le nomme ses organisateurs. Il s'agit d'une boîte compartimentée à l'intérieur, avec, en façade, le billet de jury imprimé sur le verso de cette feuille. Le recto se rvant d'explication.

Dans la boîte, il y a cette année 2002 12 sachets (donc 12 producteurs), en 2003, il n'y en aura que 6, la répression passant par-là ! Dans la photo du dessous, on aperçoit le billet de jugement avec quatre réponses possible par sachet : mauvais, moyen, bon et très bon (appréciation d'ensemble). Notez bien qu'un chanvrier jury n'aura ici pas les mêmes critères de sélection qu'un usager contrevenant à la loi suisse sur les stupéfiants.



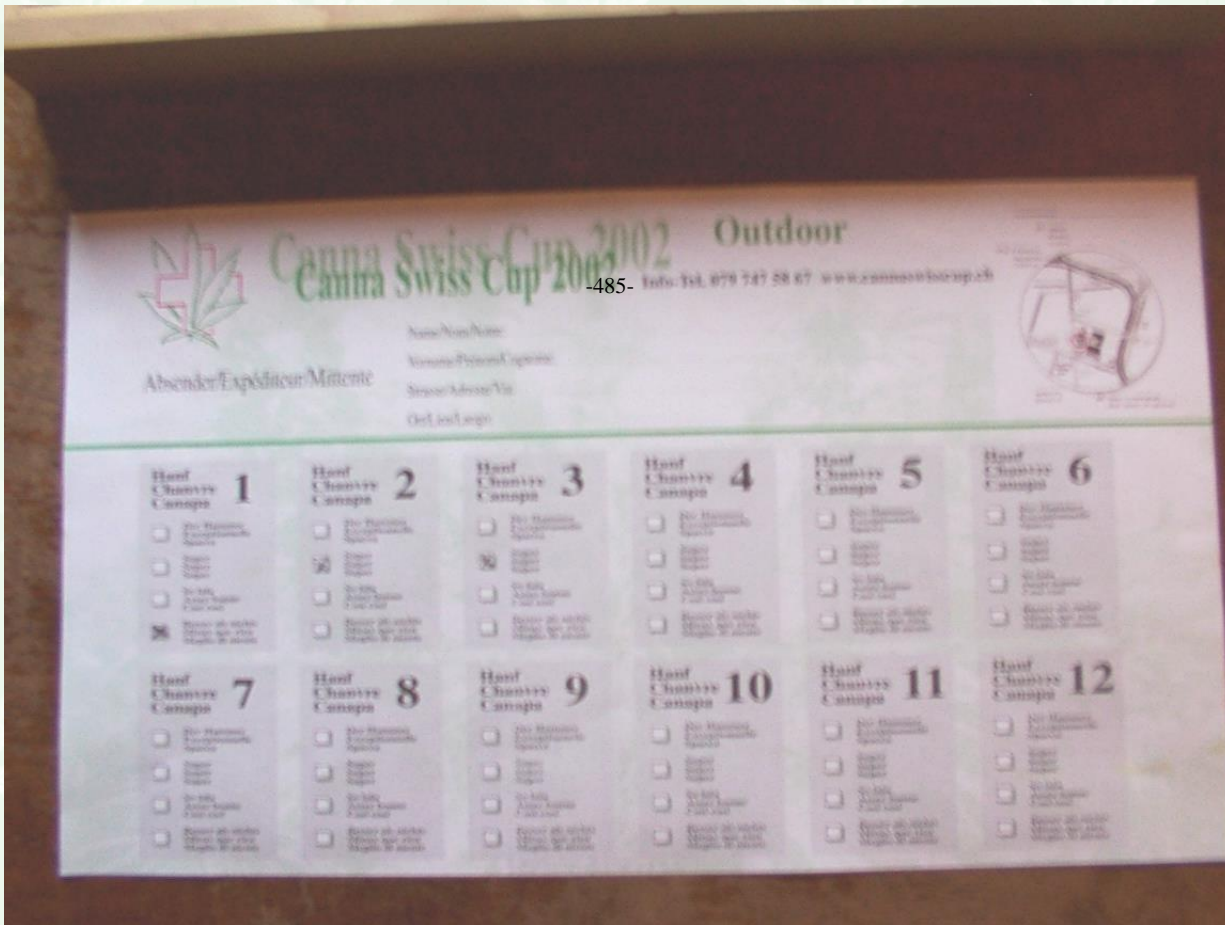


En haut, les sachets et leur numérotation, assez basique, il est vrai ! Impossible ici de deviner à l'avance de quel producteur vient telle herbe. Le copinage ne peut pas aider à tricher pour l'obtention de la coupe ! Les préparateurs des boîtes reconditionnent les fleurs (les recouper en « morceaux plus petits) afin qu'on ne puisse même pas les reconnaître visuellement.

En bas, en gros plan, le sachet que j'ai reconnu venant de notre production. Ce fut facile pour moi, car notre chanvre avait l'atypique odeur de l'AK, chanvre musqué car de souche afghane d'origine, et c'était le seul dans ce cas. En médaillon, un morceau de haschich que j'ai fabriqué avec le reliquat de cette herbe. Les amateurs reconnaîtrons alors que son aspect est plus résineux (donc plus fort en THC) que le shit fabriqué pour l'exemple quelques pages auparavant.

J'ai brûlé (détruit) ce haschisch dans la chaudière de la ferme et ai observé sa combustion. Au début, il brûle comme du mazout ou du plastique, en dégageant une flamme intense qui éclaire tout l'intérieur de la chaudière. Ensuite, vient une phase où il rougeoie, se consumant comme du charbon. Sa combustion dure un bon moment. Cela à l'air d'être un excellent combustible de chauffage quoi qu'un peu onéreux pour l'instant et difficile à faire admettre comme produit licite de chauffage.





-485- Info: Tel. 079 747 58 67 www.zanussi.ch

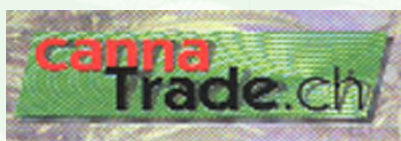


Voilà la fin de ce dossier résine et Canna Trade. J'espère que vous avez apprécié la façon dont je vous l'ai présenté. Le mélange texte et images commentées en rend non seulement le contenu plus intelligible, mais aussi vous prouve que je ne raconte pas de « bobards ».

Je suis prêt à assumer la responsabilité d'un tel dossier. Certes, je suis un petit peu « a cheval » sur les limites de la loi suisse en matière de fabrication de produit stupéfiant, mais la vérité que je vous transmets est à ce prix. Car ce serait quand même un comble si j'écrivais une encyclopédie sur un sujet et que je n'aurais pas le droit de dire ou de montrer certaines choses ?

Maintenant, vous savez tout, et vraiment tout ce qu'il y a à savoir sur le chanvre, et en votre âme et conscience, vous pourrez mieux juger. Si vous continuez à être hostile à cette plante, et c'est votre droit, vous ne colporterez plus d'erreur à son sujet, et surtout, vous ne vous en laisserez plus conter !

Cela va donc dans le sens d'une plus grande sérénité du débat.



IX) L'avenir ... :

Ce texte a été écrit fin 2002. A l'époque, j'étais encore optimiste car l'extrême droite suisse n'était pas encore au pouvoir et le gouvernement d'alors préparait la légalisation. Voici ce que j'en disais ...

« Bien malin celui qui prédira comment demain sera fait ! Toutefois, sans acharnement policier dans un contexte plus permissif et normalisé, l'avenir devrait s'annoncer bien plus radieux.

Anticipation :

Valchanvre va s'épanouir, grossir et s'ouvrir de nouveaux marchés. Par exemple : la distribution de la brique en mélange de chanvre et de chaux, brevet français qui ne s'est pas trop bien développé dans l'Hexagone, peut connaître des jours meilleurs en Suisse, car le niveau de vie y est plus élevé et la population plus sensibilisée aux problèmes d'environnement et à l'utilisation de produits naturels. Le genre de construction obtenu est plus sain, hydrofuge et non toxique. Les moellons de chanvre sont beaucoup plus légers que leurs homologues en béton et font le bonheur des maçons.

A l'affût de nouvel utilisation de la plante et de nouveaux marchés, Oasis-ferme, collaborateur privilégié de Valchanvre, peut devenir un laboratoire biologique ou seront étudiées et mis au point de nouvelles techniques et variétés.

Le marché du Chanvre récréatif, prévu pour les deux années à venir, va apporter une bouffée d'oxygène financier à tous les chanvriers, plus habitués à des contraintes sévères que ne connaissent pas les autres paysans. Evidemment, comme pour le vin, il y aura ceux qui produiront de la qualité moyenne, et ceux qui « élèveront » des produits d'exception, de luxe. Bernard Rappaz n'aura aucun mal à s'imposer dans un secteur ou il s'est déjà largement illustré. Il pourra donc sortir Valchanvre du « marasme actuel » artificiellement provoqué par l'activité juridico-policière et se donner les moyens d'investir dans l'avenir.

A terme, Valchanvre, longtemps n°1 du Chanvre en Suisse, va devenir une sorte de coopérative qui mettra en relation l'offre et la demande, financera des projets de recherches, planifiera l'évolution de la production. Car sans organisation sérieuse des débouchés, la tentative de développement massif du chanvre à grande échelle est voué à perte.

D'après le capital économique qu'on lui connaît, le Chanvre devrait hisser cette société jusqu'à la faire coter en bourse. D'ailleurs, il se pourrait que cette dernière en soit toute bouleversée : cette plante, si elle remplace le pétrole et le bois pour le papier, s'impose dans le bâtiment et dans l'agroalimentaire, pourrait devenir la valeur pilier de l'économie et donc des bourses dans les décennies à venir. Belles revanches en perspective pour une plante si longtemps maudite ... !

En tant que militant incontournable célèbre et très médiatisé, on ne peut qu'imaginer une carrière politique pour Bernard Rappaz, puisqu'il a un projet qui tient largement la route et une vision humaniste de la vie. Si les fumeurs de joints se mettent à voter, cela risque de changer toute la donne du problème politique...

Non, franchement, il ne s'agit pas ici de triomphalisme hypothétique et provocateur, mais d'une projection logique et crédible de l'évolution future du combat de Bernard Rappaz. Cet homme s'est trompé une fois dans sa vie, en participant à une action violente. Depuis, il est devenu non violent et ne s'est jamais plus trompé. Les faits lui donnent raison : grâce à son action pionnière et engagée, et à la Coordination du Chanvre, la Suisse est en passe de devenir le premier pays du monde à légaliser le Cannabis, allant encore plus en avant, dans ce sens, que les Pays-Bas.

Tant pragmatiques, prudents et réfléchis qu'on les connaît, les suisses, s'ils ont conclu d'aboutir à ce système libératoire, c'est parce qu'ils ont pesé le pour et le contre des avantages et inconvénients d'une telle décision. L'affaire sera politiquement débattu à l'automne 2002 et le débat risque de traîner jusqu'en Mars, date où il devrait être logiquement pris une décision ... mais je ne suis pas voyant.

Connaissez-vous beaucoup de commerce ou des employés acceptent de travailler (temporairement) sans salaire, bravent une répression policière sans répit et ce dans des conditions précaires et épuisantes ? Avant la fin du printemps, il n'y avait rien dans le jardin, donc, rien à manger. J'ai perdu 12 Kg dans l'aventure, mais nous avons refait du chanvre, les variétés sont sauvées, le magasin est toujours ouvert, les créanciers sont petit à petit payés, certains d'entre-eux témoignant d'une patience aussi exceptionnelle ... que l'est la situation. Nous

Commentaire [JLB11]: L'actualité nous rapporte qu'hélas, Bernard est depuis enfermé pour 6 ans et 8 mois. Et que ce que vous lisez ici ne se fera probablement pas ! Mais cela arrivera à d'autres intervenants cannabiques plus chanceux !

enregistrons le fait comme une sorte de soutien de leur part. Comme preuve du cas, 18 mois après les faits, aucun débiteur n'a encore porté plainte.

Par moment, Valchanvre est mis à mal, les factures se cumulent, les recommandés pleuvent ! C'est la guerre des nerfs ou tout un chacun se retrouve un peu agressif ou mal à l'aise. Puis vient un petit miracle, quelques commandes qui nous maintiennent la tête hors de l'eau.

Non, franchement, nul autre domaine économique n'aurait supporté tant d'attaques, de contraintes et de restrictions. Ce que n'ont pas compris les acteurs de la répression, ou font semblant de ne pas comprendre, c'est qu'il n'ont pas à faire à une action légitimement malsaine de trafic quelconque, mais à un acte de résistance, isolé certes, mais soutenu par toute une part toujours grandissante de la population helvète contre un acte perçu comme injuste en sus d'être stupide.

N'oublions pas que l'Homme Rappaz n'en est pas à son « premier coup d'essai » dans le domaine de la contestation. L'addition de ses actes militants et de ses passages en prison, l'on rendu plus populaire que détesté, même s'il a su s'attirer les foudres des intolérants et des puritains locaux. Dans la presse suisse, il est surnommé le « Farinet de Saxon » (sorte de Mandrin local spécialisé dans la fausse monnaie parfaitement reproduite qu'il distribuait aux pauvres). Le parallèle est flatteur et spécialement bien ciblé.

Le juge et la police n'ont eu de cesse de répéter que sans la Marijuana, le commerce du Chanvre n'est pas viable, que l'Huile Essentielle n'est pas rentable ... c'est d'ailleurs sur la base de cet argument, que le tribunal a condamné Bernard, dans l'affaire des coussins. Les faits nous prouvent qu'ils ont tort : Valchanvre a de nouveaux contrats dans ce secteur, tous les magasins autres du Chanvre qui ont passés le cap de la répression (c'est à dire qui n'ont pas vendu d'herbe et n'ont pas été saisis et fermés) témoignent d'une saine santé financière. Les arguments policiers tombent alors à l'eau.

Nous avons eu une perquisition ce lundi 18 novembre 2002, qui s'est transformée en contrôle à défaut de ne pouvoir rien nous reprocher. Les policiers, au nombre de quatre, ce qui est bien peu par rapport à la perquisition précédente, voulaient visiblement seulement vérifier si Bernard re-fabriquait du shit ou conditionnait des sommités fleuries de chanvre. Après une matinée mouvementée, ils ont pu vérifier le stock d'huile essentielle, les déclarations des distillateurs, les commandes en cours, celles à venir ... et n'ont pu que repartir bredouille.

J'ai senti qu'ils auraient aimé refaire « plonger » Bernard et son entourage. Leur but semble évident : détruire Valchanvre, Oasis et le mythe Rappaz. Je ne pense pas que l'inspecteur chargé de l'enquête lui en veuille personnellement. Bernard ne lui a jamais témoigné de manque de respect ou de violence. Non, le policier, au contraire, lui doit même d'être devenu le chef des stupés du coin. La démarche est donc manifestement politique et reflète une volonté obscure de nuire au symbole que représente cet homme, qui a ouvert tant de voies sans jamais mettre un genou à terre.

En clair, si ce personnage a réussi pendant la répression, il est évident qu'il aille encore plus loin porté par l'élan d'une phase plus permissive. Ces gens au pouvoir ou aux postes clefs, ont pour point commun de « voir loin ». Ils ont senti le danger que représentait Rappaz pour eux : il peut devenir riche, s'imposer en politique et piquer leurs places avec ses copains. Ces gens-là n'aiment pas le changement, surtout quand ils y laissent des plumes.

De ce côté-là, l'avenir de Bernard paraît sombre car son image de « Robin des Bois du Chanvre » comporte une petite connotation libertaire qui risque de faire naître une ligue des personnes de Droite à son encontre.

D'un autre côté, de nombreux secteurs économiques restent pratiquement inexplorés comme le Bâtiment et le bois de chanvre technique et de chauffage. D'autant plus que dans tous les secteurs où elle est déjà implantée, cette plante libérée ne peut que gagner des parts de marchés puisqu'elle deviendra alors moins chère. Sa réputation écologique, saine, recyclable et renouvelable, hyper résistante, sa dynamique économique et d'emploi feront qu'elle s'imposera petit à petit comme valeur économique prépondérante. Il est évident que les leaders de cette mouvance seront alors à la tête de la société.

Il devrait en être de même un jour pour José Bovet avec qui Bernard est souvent comparé. Leur notoriété les a rattrapé : après tous leurs combats, leurs galères, la seule façon d'être efficace réellement, et pour eux, d'orchestrer un début de changement, sera de briguer des postes politiques importants. Sinon, à quoi aurait servi tout leur cirque ? C'est seulement avec des gens comme eux, dotés d'une dimension humaine et techniciens de la nature, que le « glissement » vers le changement de société sera possible.

En France, et dans le reste de l'Europe par principe d'influence, n'oublions pas une chose importante : la société dans laquelle on vit aujourd'hui découle de celle de la révolution française. A l'époque, le peuple et la classe bourgeoise dirigeante décidaient pour eux-mêmes des choix de sociétés et des lois. Bien sûr, cela n'a pas été sans heurts, il y a eu des contre révolutions, des guerres, des coups d'états ... Mais chaque fois que du peuple renaissait un état républicain et que la liberté revenait, ces choix leurs appartenaient !

Aujourd'hui, la mondialisation vue et imposée par une poignée de décideurs ultra riches, nous oblige un mode de vie passif et artificiel (dont on ne connaît pas les débouchés possibles), froid et inhumain car assujetti à la seule logique de l'argent roi. Le peuple ne fait que subir et n'a en réalité plus grand mot à dire dans tout ce qui lui est imposé.

Où sont nos repères naturels ? Je suis croyant, et je pense que si Dieu nous a mis sur terre, ce n'est certes pas pour tout dévaster ! Plus de famille, plus de nature, plus vraiment de couple non plus ... et plus d'issue pour ceux qui refusent ce système. Bien des hâtés ou adeptes d'autres religions doivent se retrouver en parfait accord avec cette analyse. Mon interprétation n'est donc pas un problème de point de vue philosophique ou de religion ! Non, il est ici question d'un problème profond, grave, de choix de société différents de ceux stériles qu'on nous impose à chaque élection.

Sans vouloir pousser jusqu'à déclencher une guerre ou une révolution, il est possible d'en imposer à l'industrie et à nos politiques par nos choix de consommations et par les moyens de pressions qui en découlent. Par exemple, si plus personne n'achète le produit X, pour une raison Y, le revendeur n'en commandera plus et le fabricant stoppera la production. La boucle est bouclée. Personne n'a été menacé, pas une manifestation, pas de violence, pas de répression policière, pas de réactions politiques, mais le but recherché est atteint à la perfection.

Réclamons du biodégradable, en carburant comme en emballage puisque tout ce qui en découle est si bon pour l'humanité. Faites grèves de la conduite pendant 10 jours (grèves générale, pas de voiture, pas de travail, ...), et vous allez voir s'ils ne vont pas venir vous demander de quelle couleur vous le voulez votre carburant propre ! Du moment qu'ils restent au pouvoir C'est tout ce qu'il leur importe !

Comment voulez-vous que les pouvoirs publics et les forces de l'ordre réagissent violemment si personne est dans la rue en train de manifester, que tous restent chez eux en train de bricoler, faire des choses dont ils n'ont pas le temps d'habitude, ...etc. ! Là, vous les tenez par les « nouilles » et les désarmez dans les seuls moyens de pression réellement efficaces qu'ils ont. Pas d'organisation au mouvement = pas d'infiltration, pas de moyens de pression ou de chantage, pas de désinformation, ...

Je vous laisse méditer sur cette idée ... ! Les futurs syndicats se transformeront-ils en union des consommateurs pour mieux pouvoir se positionner dans le combat social ?



Loin de faire le panégyrique complet de cet homme, qui passe aussi parfois pour un têtard, un cupide et un manipulateur, il n'est pas moins quelqu'un d'exceptionnel pour ce qui est de ses connaissances de la nature, de l'agriculture, du chanvre et de ses capacités et des buts qu'il s'est fixés pour mener à bien son combat d'activiste cannabique. On aime ou on n'aime pas le personnage, mais personne ne peut lui enlever ce génie.

La vie est comme une roue qui tourne sur laquelle vous êtes fixé : par rapport à l'axe central, tantôt vous êtes en bas, tantôt vous êtes en haut, c'est cyclique. Après avoir été au plus haut, Bernard Rappaz vient de connaître son bas ...il ne peut que remonter ... !

En tout cas, je remercie Sabine et Bernard de m'avoir redonné la force de reprendre mon combat dans un état d'esprit non-violent qui semble, concept nouveau et surprenant pour un révolté comme moi, bien plus efficace dans ses résultats. En travaillant du mieux que j'ai pu pour eux, j'espère leur avoir rendu la pareille !

Pour finir, évidemment, les espérances citées dans ce texte ne sont pas arrivées, ... pas encore. Mais je ne pense pas que l'extrême droite puisse « régner » ad aeternam. Donc, ces écrits gardent pour l'instant tous leurs caractères prophétiques.

X) Delirium très épais :

S'il n'y avait qu'un argument ou deux en faveur du Chanvre, on comprendrait encore sa persécution. Mais il y en a des dizaines de milliers dont je n'ai, évidemment, pas pu en réunir ici toute la palette. Croyez-vous pour autant que cette plante soit réhabilitée ? Non, la répression s'est développée sur le terreau fertile du chanvre. Elle s'est arrangée pour avoir les mains libres d'exprimer, dans cette affaire, toute sa cruauté, toute son animalité et sa cupidité. Soit de pouvoir dans l'ombre d'un Etat français lui-même à la solde de l'Industrie régnante sur terre.

Si l'homme moderne s'est fait ainsi gruger sur la question cannabique, c'est en partie grâce à la désinformation organisée et au manque de connaissance agricoles d'un peuple devenu citadin comme on élève des poules en batterie. Oh, manipulation suprême, ce peuple même, dont je suis issu, s'enferme dans la plus grande utopie que les millénaires passés, pourtant très mouvementés, n'ont jamais connu. Mondialisation oblige.

C'est bien gentil tout ça, mais nous, les concernés, les cannabino-philes, qu'est-ce qu'on devient ? Va t'on se laisser classer comme sous - êtres, persécuter, déresponsabiliser, enfermer et montrer du doigt sans réaction de révolte et de dégoût ? Va t'on « crever » dans un coin, la bouche ouverte, sans poser le moindre petit problème, sans le moindre geste de révolte ou de contestation ?

Pourtant notre revendication est saine, simple et s'inscrit bien dans le cadre de comportements démocratiques : nous voulons juste que nous soit accordé le respect des droits élémentaires des individus même si notre marotte, nous impose une législation plus contraignante qu'à madame et monsieur tout le monde.

La répression du Chanvre va donc plus loin que le simple combat de sa pratique dite toxicomaniacale, c'est de l'éradication pure et simple de la plante et du savoir qui y est lié qu'il est question. Elément végétal précieux qui ne nous a pas encore donné tout ce qu'il peut nous apporter.

C'est donc un crime contre la nature et l'humanité que je dénonce ici. Un « holding » organisé par l'Industrie qui vise un monde artificiel et aseptisé ou même la vie serait brevetée. Les droits naturels n'existant déjà plus, on n'ose imaginer les dérives qui découleront de tels pratiques et mentalités. Ce crime doit être combattu, puis persécuté et enfin, châtié !

Tous ceux qui collaborent à ce grand mensonge me font penser aux Bush, père et fil qui, au nom du bien, font à leurs adversaires des choses que les nazis n'avaient même pas osé penser. Enlever le statut de soldat de combattants d'une armée adverse, supprimer les droits élémentaires des prisonniers (pourtant imposé par la Convention de Genève). Enfermer des gens à vie pour la culture d'une plante innocente de la plupart des maux qu'on lui reproche. Humilier, dégrader l'image de quelqu'un, et lui faire perdurer une souffrance excessive et inutile toute sa vie, ...la mort sociale, une vie pour rien, tout cela fait pire que de tuer ... c'est de la haine pure, du genre de celle qu'on reprochait aux nazis.

Etre complice de ceci et de bien plus encore, par hypocrisie, est tout autant un crime qui, en son temps, sera aussi puni ! Le fascisme a changé de casquette et de visage, mais on le reconnaît toujours à ses pratiques, à ses buts, à ses mensonges ...celui d'aujourd'hui est peut-être moins militaire, mais plus subtilement mensonger, industriel et policier.

C'est pour ces toutes ces raisons que je m'insurge, d'abord pacifiquement comme en témoigne ces écrits. Mais « quand la bouche a parlé pour rien, souvent suit le geste ! ». « ... Ils se prendront pour Dieu ! » ... c'est écrit dans la bible. Eh bien moi, je n'en veux pas de ce monde-là, ni pour moi, ni pour ma descendance. Et

apparemment je ne suis pas le seul à l'exiger, à le désirer plus que tout ! Mes enfants ne seront pas des OGM à péages, je le jure sur ma vie !

L'histoire se répète, les américains endossent le rôle des allemands des années nazis. En France, toujours pareil, un gouvernement de droite collabore avec zèle. Dans le rôle des juifs : les « drogués » pour utiliser ce terme péjoratif très officiel. Les camps de concentration qui leurs sont destinés sont en construction. Une trentaine de prisons nouvelles sont à l'étude rien que pour la France avec le privé qui commence à s'intéresser à la question.

Comme d'habitude, les vrais problèmes sont ailleurs, mais des « porte-chapeaux » servent de fusibles, leur répression fait spectacle et focalisent l'attention des gogos-électeurs. Ces derniers marchent rapidement dans la combine, en cette époque de vide idéologique, car la drogue est un des rares sujets qui touchent l'émotif.

Pourtant l'électorat « oublié » que nos politiques sont les premiers gangsters qui s'autoamnistient. Que la drogue n'est pas interdite pour les riches, et que la pédophilie organisée, pour citer un autre sujet qui touche l'émotif, ne profite vraiment qu'à ceux qui ont les moyens financiers et le temps de développer ce vice. « *Diviser pour mieux régner* », en plus de 2000 ans d'application, si tout le monde connaît ce vieil adage, personne n'y échappe ! Prévenir n'est donc pas toujours guérir car il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut rien entendre.

Pour le plaisir des yeux :

1) Produits Valchanvre :

Le but n'est pas de leur faire de la pub, pour cela, consultez leur site Internet : www.valchanvre.ch . Mais c'est la « preuve en image » de tout ce qui a été dit jusqu'ici. Voici une petite sélection de leurs produits. Les images sont issues du catalogue Valchanvre sauf pour la laine de chanvre (photo perso).

Tous les produits présentés ici sont sans THC et conformes à la loi suisse en vigueur.



Une sélection de parfums, et après rasage à l'huile essentielle de chanvre, pour hommes ou pour femmes.





La bière Hanfblüte n'est pas un produit fabriqué par Bernard, mais c'est une des meilleures bières au chanvre et a donc sa place dans le catalogue Valchanvre.



Le goût chanvre se marie bien avec les boissons, notamment les alcools. Le jus de pomme était mon préféré. J'en ai bu des quantités phénoménales.

Ci-dessous, le baume du chanvre concurrence le fameux baume du tigre chinois. Toutefois, ce dernier est mélangé avec de l'ammoniaque pour en accentuer l'effet chauffant. Ce qui n'est pas le cas du produit Valchanvre, uniquement constitué d'huiles essentielles de plantes cultivées biologiquement.





La gamme Valchanvre issue de la graine : graines, farine et huile en bouteille.

La graine de chanvre est ici le centre du sujet qui nous intéresse. Elle peut se manger crue (nature ou décortiquée), grillées ou germée en salade. On en sépare l'huile et la farine par pressage à froid. La farine n'est pas obtenue immédiatement : on obtient d'abord une pâte constituée essentiellement de protéines végétales pures sous forme de tourteaux. Ceux-ci en séchant deviennent durs : on peut donc les broyer pour en faire de la farine.



A partir de celle-ci, on peut en faire du pain (sans gluten) ou du pain en mélange avec de la farine de blé, de seigle ou de froment. Idem, pour les galettes et gâteaux. La richesse en protéine est telle que cette farine peut remplacer le soja dans l'industrie alimentaire. Notons que les protéines du chanvre ne semblent pas allergènes comme celles du soja, toutes les études

actuelles allant dans ce sens.

La Migros, firme suisse de supermarché, a expérimenté en 2003 la vente de pain au chanvre fait avec de la farine de Bernard. En une journée, tout a été vendu, je n'ai même pas eu l'occasion d'en goûter un bout. Mais comme ils avaient besoin de 100 tonnes de graines bio que Bernard n'avait pas, ils n'ont pu donner une suite à demande commerciale.

Bernard, lui, fait des pâtes au chanvre. Elles ont un goût de pâtes qui seraient faites avec de la farine complète ou de galettes sarrasines. J'en ai souvent mangé en période de disette, et ma foi, non seulement je les trouve bonnes, mais je ne m'en suis jamais lassé.

En haut, dans le bol, l'huile de chanvre en gélules. Certaine personne n'aiment pas son goût mais souhaitent faire une cure de cette huile si riche en acide gamma – linoléique et linéique et autres précieux constituants. La gélule est fabriquée à partir de produits végétaux et bios et non pas de dérivés animaliers. Elle en masque réellement le goût, car si peu de personnes le détestent, mélangé dans une salade par exemple, peu apprécient boire de l'huile, qu'elle soit de chanvre, d'olive ou d'un autre végétal.





Présentation d'une partie des produits Valchanvre.

Une autre partie de la gamme Valchanvre, huile de massage, autres bières, autres vins, litière pour chat, bonbons, onguents pour sabots de chevaux, casquettes, etc. ...

Bernard vend aussi des livres sur le chanvre et d'autres produits que je n'ai pas mentionné ici car l'énumération de cette liste pourrait s'apparenter à de la litanie.

Voilà, le but de ce petit survol des produits dérivés du chanvre n'est pas de faire de la publicité à Bernard, c'est un exemple de ce qui peut être fait avec cette plante. Rajoutons ici, des barres céréales, des graines décortiquées, des peintures et vernies, d'autres boissons et bonbons, du terreau, vendus par des concurrents.

Mais aussi toute une gamme de produits pour bâtiments, plutôt une spécialité française et hollandaise, mais disponible en Suisse sur commande.

Tout ceci est obtenu pourtant dans un cadre prohibitif qui bride fortement les possibilités économiques de la plante. La France a tenté d'interdire sur son territoire tous ces produits pourtant légaux, en visant tout spécialement la Suisse. Elle présente ces produits du chanvre comme autant de « chevaux de Troy » du cannabis à THC. La présence d'un tel chanvre en pays helvète irrite fortement nos autorités. S'ils peuvent lui nuire d'une façon ...

En son temps, elle interdisait aussi toute reproduction de feuille de chanvre, sous prétexte de prosélytisme. A ce sujet, elle a perdu en tribunal face à un producteur français d'eau minérale au chanvre : un produit légal issu de cette plante peut donc parfaitement utiliser une photo ou dessin de tout ou partie de cette plante comme logo commercial de son produit.

Ce grand pays risque donc de perdre encore en tribunal, à force de s'obstiner dans son jusqu'aboutisme à interdire tout ce qui a rapport au cannabis. L'interdiction des produits suisses en est l'exemple même. Mais ici, la raison d'un tel acharnement à interdire n'a peut-être pas qu'une origine prohibitive.

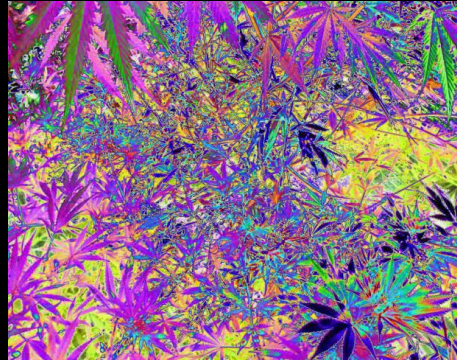
La fédération française de chanvre, souffrant des contraintes économiques que subit la plante, cherche à diversifier la gamme de ses produits actuellement essentiellement ciblés sur le bâtiment. Elle pourrait concurrencer la Suisse là où cette dernière a su s'imposer. D'où, un hypothétique « coup de pouce » de l'Etat français en pleine crise de l'emploi qui en interdisant les produits suisses, ouvrirait un « petit marché ».

Je discute ici sans aucune preuve de ce que j'avance, dans un cadre hypothétique, mais quand même sur la base de précédents dans d'autres secteurs économiques. Tenons donc la France comme « capable du fait » parfois, d'un protectionnisme économique pour le moins exacerbé.

2) Photos chocs et photos posters :



The power of Love !



Rembrandt fumait !



Japanese Garden



Vitrail



Rembrandt fumait 2

Voici le fruit de mon travail, des photos retouchées aux couleurs vives et psychédéliques. Personnellement, je trouve cela beau et artistique. Mais vous n'êtes pas obligé d'être du même avis ... vous savez, les goûts et les couleurs ... !

Pour ceux à qui cela plait, vous les retrouvez dans le CD offert avec l'Encyclopédie. Vous pourrez donc librement les imprimer, les utiliser comme fond d'écran de PC ou en faire des posters.

Dans ce CD, vous trouverez aussi des programmes open sources (gratuits et performants) comme Picasa (visualisation d'images), la suite bureautique Open Office et l'antivirus Avast. Les photos ont été retouchées avec le logiciel Photofinish (produit commercial).



Jack Herer 1



Jack Herer 2



Big !



Fantasia

Photo CHOC

Photo 1 :

Ne voyez pas de prosélytisme ici, mais du savoir encyclopédique, et pour les posters (miniatures), une expression artistique.

Bon, maintenant, le public fumeur comme les prohibitionnistes purs et durs, feraient mieux de fermer les yeux et de tourner la page. Âmes sensibles s'abstenir !



Bernard posant avec ce qui doit être « **une des plus grosses têtes de beue au monde en culture bio d'extérieur** », du moins, pour la taille (et la hauteur) qu'elle a. Je n'en ai jamais vu de visu d'aussi grosses, même avec les variétés d'Amsterdam. C'est une W1, (seconde génération) variété que j'ai mis au point par la

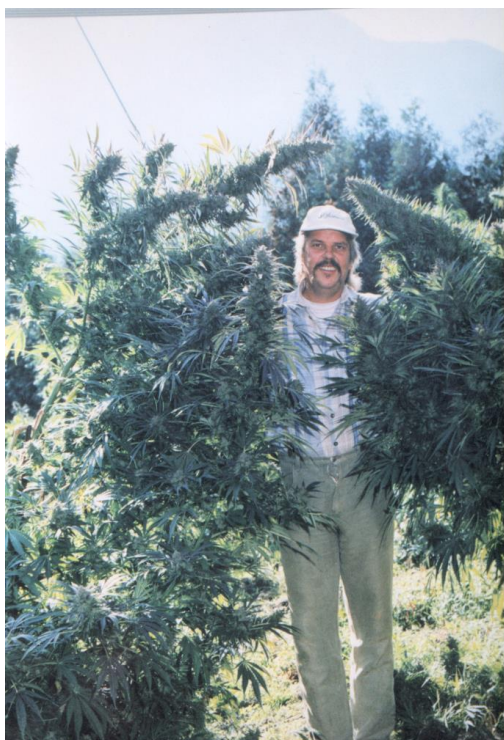
sélection et le mariage. Cette plante a été cultivée bio, sans hormone de croissance et n'a pas subi de mutation génétique à la colchicine. Je l'ai travaillé pendant trois ans. C'est le fruit de la pure tradition Oasis.

Cette W1 est une plante assez précoce (mûre début septembre), mais j'ai obtenu d'autres spécimens de cette variété qui se récoltaient dès le 15 août. Le record de précocité chez Oasis : une W1 ramassée le 7 août. La plante est d'un aspect général vert mais les fleurs sont violet pâle, genre Lilas. L'odeur est typique de la Walizer Queen. W1 est le nom technique que j'ai donné à une série de mariages sexuels tests.

C'est une plante dotée d'un tiers de gènes de **Walizer Queen**, un tiers de **Red Valley** améliorée (croisée Jack Herer) et un tiers de graines françaises ... dont j'ai le secret ! Je l'ai travaillé pendant trois ans. Il me manquait un an ou deux pour la stabiliser à 80 – 85%. L'ensemble floral, massif, était dense au toucher. Alors là, je pousse, et je pense en avoir le droit, un gros « Cocorico ». Ma récompense : mon résultat et le semblant de sourire qu'esquisse Bernard, mon premier et unique en trois ans !

Car dans le privé, en dehors du travail, nous connaissons une relation difficile. Quand deux caractériels se rencontrent ...

La W1 possède un gène de précocité remarquable : certaines plantes étaient mûres dès début Août. Lors de mon travail de sélection, aucune des graines utilisées n'ont donné de plante hermaphrodite. Je l'indique ici aux spécialistes car habituellement, en matière de chanvre, précocité rime avec présence d'hormones mâles (dans les femelles) et dans ce cas, l'hermaphrodisme n'est pas loin !



Ici, une photo que je n'ai pas prise moi-même (archives de Valchanvre). Bernard y présente sa Walizer Queen (WQ), spécialiste en gigantisme au niveau floraison. La W1 a héritée à la fois de son odeur, de son taux de THC et de cette spécificité génétique, mais avec un petit plus : les fleurs de la W1 sont beaucoup plus compactes au touché et en densité, beaucoup plus lourdes. Sur la photo : à gauche, les plus petites fleurs que fournit la WQ (certains jugeront que c'est déjà « pas mal »), à droite, un monstre en floraison de cette variété ! C'est cette plante qui a été présentée et refusée (mise hors concours) à *l'American Cup d'Amsterdam*. Tu peux sourire Bernard !

Je dois avouer qu'à la ferme, nous bénéficions d'une combinaison de sol exceptionnelle (limon alcalin) qui explique à elle toute seule, la grosseur de nos fleurs de chanvre (en sus de la technique Sinsemilla). Je ne garantis pas le même résultat ailleurs, surtout dans des sols compacts et argileux (en fait, c'est un pléonasme, car les sols compacts sont toujours argileux). Dans ce cas, même l'odeur peut en être modifiée. Comme je l'ai annoncé en tout début de cette partie sur la Suisse, le chanvre et la vigne ont décidément des points communs au travers de ces histoires de composition des sols, de climats et d'exposition.

En résumé, le chanvre de Bernard peut se définir par : des gènes, un terroir, un climat spécifique (microclimat fortement venté), des techniques de cultures bio et un savoir-faire dont il m'a légué une partie par apprentissage.

Dis, Bernard, tu me le donne ou pas ce diplôme (honorifique) de chanvrier ? Il a dit oui ! Ya hou !

Photo 2



Là encore, les fumeurs vont être mis sous pression. Ce camion va être rempli de chanvre, puis, ces plantes vont être jetées ... à la décharge publique de Saxon. Plusieurs voyages se succéderont. Elles finiront soit brûlées, soit enterrées.

A) Ici, la raison en est simple : il s'agit d'une culture de graines, non issue de boutures. Dans ce cas, on ne veut pas obtenir de semence, mais au contraire des plantes Sinsemilla : c'est-à-dire des plantes femelles aux fleurs non *pollinisées*, donc, par voie de conséquence, sans graines (fleurs plus grosses et plus résineuses pour la production d'huile essentielle).

Pour ce faire, nous arrachons systématiquement toutes les plantes mâle ou hermaphrodites (rare, mais cela arrive). Et nous les portons loin de la ferme car du pollen peut s'échapper de cette masse de végétal bien plus d'une semaine après la fane. Un travail d'observation de tous les jours dès début juillet qui nécessite des promenades matinales dans les champs!

B) On peut aussi devoir arracher des plantes pour d'autres raisons. En cas de pluies répétées, les plantes atteintes de moisissures (maladies cryptogamiques) peuvent contaminer les autres restées saines. Dans ce cas extrême, on peut avoir à les arracher puis les détruire car on ne peut pas traiter : on fait du bio !

C) Lorsqu'on fait de la sélection, on ne laisse s'ensemencer que les plantes qui correspondent au cahier des charges (date de récolte voulue, couleur, odeurs, genre des feuilles et aspect général, taux de résine, résistance aux maladies et aux insectes, etc. ...). Les autres sont impitoyablement arrachées. Par ce fait,

on stabilise la variété et la descendance renforcera, puis acquerra les caractères génétiques que l'on veut faire ressortir.

Photo 3

Ce qui suit ne peut pas avoir son pareil en France. Il s'agit d'une des affiches publicitaires de Valchanvre pour son cannabis médical. Mais la police valaisanne a vite mis fin à cette activité. Donc, si vous en possédez un exemplaire, gardez-le précieusement, car c'est une pièce de collection et le témoin d'une dépénalisation qui a failli se faire.

Qualität aus dem «Hanftal»:
Qualité Valchanvre:

Therapiehanf

(Nur auf medizinisches Rezept)

Δ-9-Tetrahydrocannabinol

Hanf Kräutertee	
Hanf Kräutertee (arm an THC)	
Mama's Hanftinktur	
Hanfblüten	10.3 %
Hanfharz	13.0 %
Schwarzes Hanföl	32.0 %

Verkauf per Post - Verlangen Sie unseren Gratiskatalog!

Händleranfragen erwünscht

Für Informationen und Bestellungen:
Valchanvre Sàrl
Châble Bet 22, 1920 Martigny,
Phone 027/723 23 28, Fax 027/723 23 38
info@valchanvre.ch
www.valchanvre.ch

Photo CHOC

Version en suisse allemand, mais on en comprend très bien le sens général.

Pour la petite histoire, Bernard, soutenu par de nombreux médecins, a tenté d'imposer la vente de chanvre médical. Ils ont perdu en tribunal non pas que le chanvre n'y a pas été reconnu comme médicament, mais que Bernard n'avait pas demandé l'aval à l'organisme qui s'occupe de ce genre d'autorisation.

Certes, on peut se demander si on lui aurait accordé cette autorisation, mais il faut bien comprendre que dans la logique chanvrière, tout ce qui a été fait ces 20 dernières années l'a été sans concertation avec les autorités, avançant peu à peu à coup de décisions de tribunaux et avec le culot comme seul arme ! Mais cette pratique du « forcing » a montré ses limites : pour vraiment intégrer le chanvre à la Suisse, il aurait fallu composer avec l'Etat et ses structures. S'en sentant exclus, ce dernier a fini par céder aux prohibitionnistes.

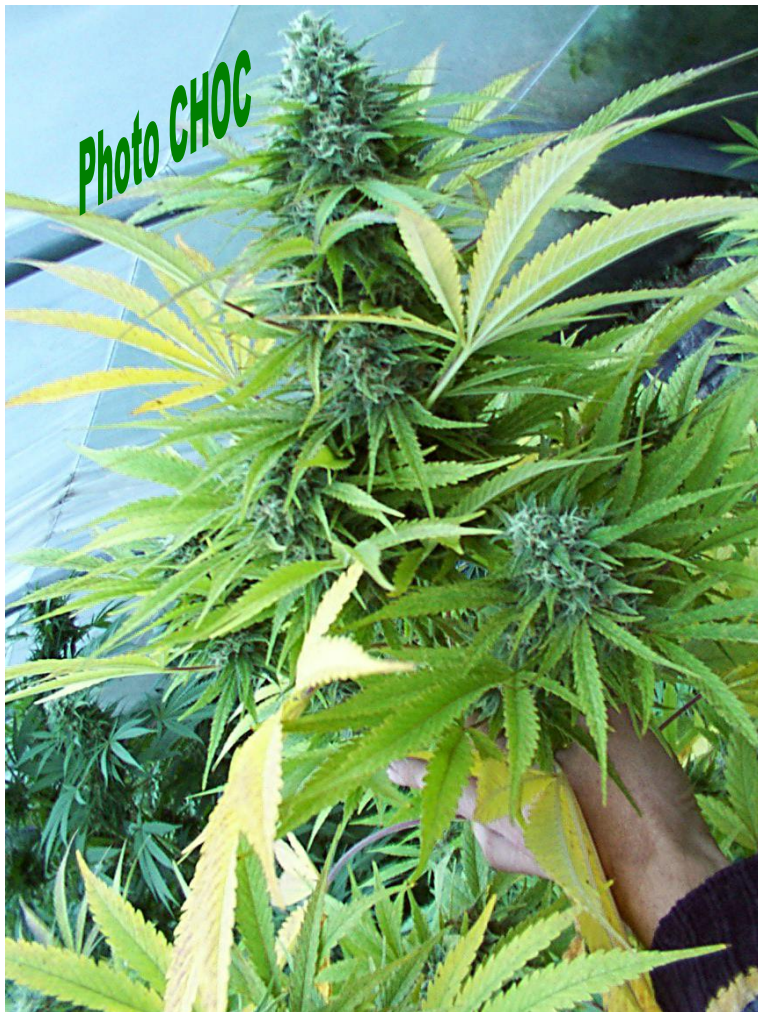
Peut-être que Bernard a fauté sur cette question : d'ailleurs, beaucoup le lui reproche.

Ce qu'on peut déduire de cette histoire c'est que la Suisse a failli légaliser le Cannabis, mais ne voulait pas enrichir et rendre « notables » toute une frange de sa population qu'elle qualifie de marginaux ou de gangsters. Elle aurait, semble-t-il souhaité se réserver « les plus grosses part du gâteau » tout en imposant une législation cannabique la plus contraignante possible pour ne pas bouleverser un électorat partagé sur la question. L'extrême droite suisse arrivant au pouvoir (UDC), a coupé court à cet espoir.

Comme en France, avec monsieur Sarkozy, la gauche suisse a du mal à résister à cette droite experte en communication qui noie ses adversaires sous un flot de déclarations agressives et alarmistes. En octobre 2007, l'UDC vient de gagner une seconde fois les élections avec un score de 30 %. La légalisation du chanvre semble

« oubliée » pour le moment et seul la répression pure et dure s'impose. Pourtant le leader populiste Blocher (prononcer Bloreur), à la réputation de consolider sa fortune avec le chanvre : il vendrait, entre autres, du papier à rouler. Mais ce chanvre n'a rien à voir avec celui de Bernard bien plus riche en THC.

Photo 4 :



« Jack Herer » en serre.

C'est une variété très riche en résine et en THC, mis au point en Hollande, qui n'a toutefois pas une odeur extraordinaire pour la parfumerie. Mais elle nous servait à remonter le taux de résine, par mariage, avec de vieilles variétés qui dégénéraient. Ce fut le cas pour la Red Valley, qui a fini par développer tout juste plus de THC que le chanvre industriel français. Dommage, car elle développait une odeur « lavandée » forte appréciée.

Ce mariage fut heureux puisqu'il permit d'aboutir à la W1, dont la photo est exposée trois pages avant celle-ci. Cette photo est présente, sans annotation, sur le CD de l'Encyclopédie.

Cette variété, qui a gagné de nombreux concours en Hollande, fait tellement de résine, que les fleurs en deviennent « vert de gris argenté »

C'est une plante facile à cultiver mais qui est très sensible aux moisissures. De ce fait, sa culture en serre n'est pas aisée les années humides. En extérieur, elle donne bien, mais avec des fleurs bien moins grosses mais toutefois assez compactes. Au touché, la fleur, et surtout les petites feuilles qui la compose, est « môle », un peu comme du Sopalin gaufré, ce qui en est la caractéristique.

Cette plante produit un taux de THC record sous lampe, type de culture pour laquelle elle a surtout été mise au point. Son odeur, aussi, est particulière, tout comme sa couleur jaunâtre qu'elle développe tout au long de sa croissance.

Photo 5 :

Curiosité : il s'agit ici d'une superbe chenille très particulière, amie des chanvriers, mais qui peut impressionner lors de la première rencontre : elle mesure généralement 12 à 14 cm, aborde une superbe robe vert - jaune avec des stries bleues et blanches sur les côtés.

C'est la chenille d'un papillon connu qui a pour caractéristique d'avoir une tête de mort dessinée sur le dos. Habituellement plutôt résident des champs de tabac, cet atypique chenille ne dédaigne pas migrer chez nous pour se nourrir au bon chanvre bio ! Fin août, elle s'enterre pour se « chrysalider » et ressort du sol, au printemps, sous forme de papillon. Quand on la dérange, elle « pousse un cri », un petit claquement sec, destiné à effrayer l'importun. Mais je doute que ce soit bien efficace. C'est une effeuilleuse efficace, qui ne ravage pas les plantes tant qu'elles ne sont pas en surmombre. Comme les poules, elles ne consomment pas les fleurs et ne cherchent donc pas la résine.



Une chenille de 14 cm en train de se régaler : impressionnant!

L'Encyclopédie Encarta nous dit à son sujet que « ces papillons de nuit sont inféodés aux plantes de la famille des solanacées (tabac, tomates, belladone...) : les adultes consomment le nectar des fleurs à l'aide de leur longue trompe ; les chenilles se nourrissent des feuilles, parfois des fruits ». Ces sphinxs sont du genre *Manduca* qui regroupe une large famille. Ils sont originaires du nouveau monde et de ses îles.

Cette chenille, comme son papillon, m'ont interloqué. D'abord, parce que la chenille est immense et joliment colorée. Ensuite, par ce que son papillon se nourrit du nectar des fleurs comme celles du tabac, mesurant plus de 10 cm de long. Leur langue, un long fil qui sort de leur corps, va chercher le nectar au cœur même de la fleur, c'est-à-dire à l'autre extrémité de cette dernière.

Le papillon ne se laisse pas intimider facilement : en le filmant de près, j'ai subi plusieurs fois sa charge. Il cherchait à me repousser et m'effrayer. Courageuse, cette petite bête ! Les chenilles, si elles mangent de grandes

quantités de feuilles, soit de chanvre, soit de solanacées, ne posent pas un problème de nuisance. En effet, elles effeuillent ça et là mais ne déciment jamais une plante entière.

Probablement parce que le chanvre attaqué, par exemple, doit certainement se défendre en augmentant le taux de tanin (indigeste) de ses feuilles, obligeant la chenille à changer de plante pour continuer son repas. Le cadre de culture intensive du chanvre ou du tabac semble être approprié pour cette chenille car la promiscuité des plantes favorise le passage d'une à l'autre sans que l'insecte ait un grand déplacement à réaliser pour ce faire.

Nous appelons cette chenille « l'effeuilleuse », qui travaille à notre place dans ce cadre précis. Le chanvre produit souvent trop de feuilles trop grosses qui mettent à l'ombre les bourgeons nouveaux et les fleurs, ralentissant la croissance de ces derniers. En l'effeuillant, la lumière parvient mieux au cœur de la plante et favorise ainsi le développement de parties normalement cachées. C'est donc la « copine » des chanvriers bio, ces derniers pourraient même la prendre en symbole de leur profession.



Peter Arnold, Inc./Matt Meadows

Microsoft © Encarta © 2006. © 1993-2005 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

En haut, voici un papillon adulte du genre *Manduca*. La variété « Tête de Mort », comme son nom l'indique, a un dessin sur le dos plus explicite encore que celui de cette photo. Ci-dessous, une chenille *Manduca*. La différence de couleur avec celle que j'ai photographiée, ne provient pas toujours d'une différenciation d'espèces. Cette chenille peut varier ses teintes en fonction de son environnement et surtout de la nourriture qui y est présente. A défaut de tabac, cette chenille se rabat sur d'autres solanacées comme Belladone, tomate et pommes de terre. L'expérience nous a prouvé qu'elle se rabat aussi sur le chanvre, qui n'est pas une solanacée et ne contient absolument aucun alcaloïde de ces dernières.

Cette bestiole ne recherche apparemment pas les toxiques produits par ces plantes, tout simplement, si elles les boulootent, c'est parce que leur organisme est prévu pour leur résister et que la nature prévoit des prédateurs pour chaque organisme vivant, probablement dans un but de régulation.



Animals Animals/E.R. Degginger

Ici, la photo est plus nette que la mienne. On y aperçoit un petit appendice servant de queue, autre caractéristique de cette chenille. Les pattes de l'arrière sont trapues et assez rigolotes. Elle passe son temps à manger, ce qui fait qu'elle devient énorme.

Microsoft ® Encarta ® 2006. © 1993-2005 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Enfin, pour finir, si la chenille peut se développer en ne mangeant que du chanvre, son papillon ne peut aucunement se nourrir des fleurs ou des feuilles de ce dernier. S'il y a des Manducas dans le Valais Suisse, c'est parce qu'ils y trouvent de la nourriture adaptée (comme les fleurs de tabac dont ils tirent le nectar). Autrement, en une seule année, il n'y aurait plus un seul papillon « tête de mort » dans toute cette région.

La « citadinisation » des lieux anciennement agricoles, le bétonnage des meilleures terres, l'abandon du monde rural nuit fortement aux biotopes et à leurs constituantes. La Suisse fait exception dans ce domaine car, dans les zones agricoles, les cultures se mélangent aux habitations. On y trouve de la vigne, des fruitiers et d'autres végétaux cultivés comme les céréales, les pommes de terre, etc. Il suffit d'aller à Fully ou à Saxon, près de Martigny (Valais) pour s'en rendre compte !

Conclusion de cette Aventure Suisse :

On méconnaît et sous-estime largement l'impact de cet épisode de pré-légalisation qu'a connu la Suisse. Ici, la prohibition s'est heurtée à un réel problème. Le peuple suisse n'arrivait pas à se départager sur la question ce qui a facilité une tolérance et une faible répression policière.

Les tenants de la prohibition, ou plutôt leur direction maçonnique, ont opté pour le pourrissement de la situation afin de pouvoir inverser un jour la tendance politique (électorale). Celle-ci à durée plus de dix années pendant lesquelles on ne réprimait pas ou peu un « marché gris » du cannabis dit « récréatif ». Seuls les « grosses peintures » étaient réellement inquiétés, et encore de façon peu efficace.

Alors que les activistes du chanvre pensaient être les artisans de la quasi légalisation, le non-règlement de la question de légalité et de la vente libre a poussé à une dérive mafieuse voulue et souhaités par notre perfide opposition. Beaucoup des cultivateurs et commerçant du chanvre, victime d'un marché bloqué, furent donc tentés sur le long terme de faire dans le « chanvre à fumer » pour s'en sortir.

Cette dérive fut plus marquée dans la région de Lugano (Suisse italienne) où les champs de chanvres à THC étaient surveillés par des hommes en armes à partir de caravanes hissées sur des pilotis telles des miradors. Quelque cas furent aussi enregistrés dans le reste de la Suisse (dont un dans la Broye) qui résista cependant fort bien à cette dérive mafieuse. La culture politique du chanvre s'y avérait principalement populaire et/ou paysanne. Ce qui gênait l'action de la prohibition. Il a fallu donc cacher et maquiller ce fait.



Une curieuse façon de garer sa caravane !

Au niveau des médias, un amalgame astucieux permet de retourner progressivement une partie du peuple vers les thèses prohibitionnistes de l'UDC, ce curieux parti que l'on comparerait en France avec une fusion de l'UMP et du FN sous influence d'industriels et de financiers. Il est par ailleurs intéressant de faire ici remarquer que les

principaux médias suisses sont sous la coupelle de membres de l'UDC, ce qui oblige une information à sens unique et matraquante.

C'est pour cela que des personnes comme Bernard Rappaz et André FÜRST furent persécutées, judiciairement et médiatiquement « lynchées ». Il ne correspondaient pas à la dérive mafieuse souhaitée, pire encore, ils jouaient le jeu de la démocratie et avaient développés les réels moyens de faire évoluer le chanvre, d'en faire quelque chose de très utile et de le faire légaliser.

Dans l'euphorie de leur activisme, les acteurs de la légalisation ont oublié ou ignoré toute la dangerosité de leurs opposants, de leur expérience du pouvoir et des moyens mis en œuvre pour arriver à leur fins. Cette histoire de légalisation du chanvre en Suisse a donc fini par être une tragédie.

La dernière votation en date (réf. début 2009 au moment où j'écris ces lignes) devint défavorable à l'idée de la dépénalisation et beaucoup de ceux qui furent acteurs et/ou « ouvrirent leur gueule » dans cette épisode permissif ont goûtés aux « joies » du système carcéral. Evidemment, tout a été fait pour écarter le peuple suisse dans son plus grand ensemble du genre d'analyse que je viens de développer ici.

La leçon à tirer de cette histoire, c'est que la volonté des états et des peuples est soumise à une autre volonté, plus privée, et que par définition, nous ne sommes vraiment pas en démocratie. Le genre humain, dans son grand ensemble, préfère ne pas croire à cette vision de la politique, peut-être plus par souci de « confort intellectuel » qu'autre chose. J'entends par cette dernière remarque : « se fermer la conscience par peur, par défaitisme ou par pure hypocrisie » !

Vous avez certainement remarqué tout au long du texte un ensemble d'allusions qui vous deviendront plus évidente lorsque vous aurez lu la dernière partie de cette encyclopédie ... patience !

Voilà, nous arrivons à la fin de cette aventure suisse. Je ne vous ai rien caché de tous ce que j'ai vécu lors de cette expérience.

Je vous demanderais de me juger en votre âme et conscience : pensez-vous vraiment, comme me l'on dit un procureur et un gendarme, que je suis un truand, un nuisible qu'il faut préventivement enfermer à vie pour cause d'incurabilité cannabique ? Croyez-vous que le chanvre est une drogue si terrible qu'il faille tant persécuter ses adeptes, aux grands frais du contribuable ? Prévenir, oui ! Lutter contre l'abus, certainement ! Mais nous mettre en prison, nous empêcher de vivre ... ?

D'autant que le genre humain a besoin de cette plante pour réparer l'écosystème et que tabou et interdit freinent sérieusement le développement de cette culture et des produits qu'on en tire ! Je suis désolé d'avoir à vous bouleverser dans votre conception du monde, mais je pense que cela est devenu urgemment nécessaire !

